



Numéro 33 - Janvier 2016

Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2015

SSP - Insee

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 15 décembre 2015

Au sommaire

- Bilan conjoncturel en 2015
- Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2015
- Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2015
- Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2014 - données du Réseau d'information Comptable Agricole
- Compte-rendu des débats



Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 15 décembre 2015

Page 3

- I - Le bilan annuel conjoncturel 2015

Page 47

- II - Le compte national prévisionnel de l'agriculture en 2015

Page 81

- III - Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2015

Page 95

- IV - Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2014 - données du Réseau d'Information Comptable Agricole

Page 117

- V - Compte-rendu des débats



La commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN)

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation est placée auprès de la Commission économique de la Nation et a pour mission d'assurer l'analyse et la diffusion des comptes économiques décrivant la situation de l'agriculture et des agriculteurs dans l'économie nationale et internationale.

Elle examine toute question qui lui est soumise par le ministre chargé de l'économie ou par le ministre chargé de l'agriculture. Elle comprend des membres de l'administration, de la profession agricole et des experts qualifiés. Son président est une personnalité nommée conjointement par le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé de l'agriculture. La présidence est actuellement assurée par Pierre MULLER, inspecteur général honoraire de l'INSEE. Le secrétariat de la Commission est assuré par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF).

Cette instance se réunit deux fois par an :

- la réunion de décembre est consacrée notamment à l'examen des résultats prévisionnels des comptes économiques de l'agriculture de l'année en cours et du RICA de l'année précédente ;
- la réunion de juin examine la version révisée, dite « provisoire » de ces comptes.

Les rapports sur les comptes sont élaborés et présentés à la Commission conjointement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Des rapports complémentaires sur les concours publics à l'agriculture et le compte social de l'agriculture sont présentés par les bureaux compétents du Secrétariat général du MAAF. Outre les comptes annuels de l'agriculture, la CCAN examine également des dossiers de fond sur des sujets d'actualité.

Le bilan annuel conjoncturel 2015

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation
15 décembre 2015

En 2015, des marchés agricoles sous la pression des excédents mondiaux et communautaires	5
Sommaire du bilan	7

(1) Ce rapport a été préparé au Bureau des synthèses statistiques conjoncturelles du SSP par Annie DELORT, Daniel RODIER, Olivier SATGER, Gérard THOMAS, Patrice ARNOUX, Laurent BERNADETTE, Hana BOUHALLI, Marie-Anne LAPUYADE, Aurélien LAVERGNE, Christian PENDARIES.

Bilan conjoncturel 2015

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation
15 décembre 2015

En 2015, des marchés agricoles sous la pression des excédents mondiaux et communautaires

Le climat de la campagne 2014/2015 caractérisé par une fin d'hiver et un printemps doux et sec, un été caniculaire et un automne doux et pluvieux a, dans l'ensemble, favorisé les cultures légumières, viticoles et les céréales à paille mais pénalisé la pousse de l'herbe dans l'Est, les rendements des grandes cultures récoltées à l'automne et freiné le grossissement de certains fruits.

Les semis d'hiver se sont déroulés dans de bonnes conditions et plutôt en avance dans la plupart des régions. Au printemps, les températures douces et la forte luminosité ont favorisé l'implantation des cultures légumières, le maintien de la pression parasitaire à un niveau faible et la précocité des récoltes. Les légumes d'été ont ainsi vite concurrencé les derniers légumes d'hiver et n'ont pas souffert des violents orages de la fin juin dans les régions méditerranéennes et en Rhône-Alpes, contrairement aux fruits d'été. L'été chaud et sec, avec des mois de juin et juillet, parmi les plus chauds depuis 1900, a augmenté la teneur en sucres des fruits et légumes et soutenu leur demande mais a parfois nui au rendement des fruits d'été. Le retour des pluies, fin août début septembre, a été

bénéfique à la vigne et a globalement permis un rattrapage de la production d'herbe, en fin de campagne.

Après une commercialisation 2014/2015 difficile pour les grandes cultures à la suite de disponibilités abondantes, les perspectives de bilans céréaliers mondiaux et hexagonaux excédentaires en 2015/2016 (à l'exception du maïs), conjuguées à des échanges mondiaux en recul, tirent les prix à la baisse. Dans un contexte de production française record en blé tendre, à 41 millions de tonnes, les exportations françaises seront à nouveau confrontées à la concurrence des blés russes et ukrainiens.

Pour les fruits et légumes, le marché de formation des prix est le marché européen. Pour la campagne 2015, la production de fruits d'été est en retrait sur un an même si elle progresse par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes, hormis pour la pêche. Face à une offre plutôt limitée et une demande soutenue, les prix ont bondi (entre + 13 et + 17 % sur un an). La campagne de commercialisation de la pomme et poire démarre favorablement avec des prix en hausse grâce à une demande extérieure porteuse, à la suite de mauvaises récoltes euro-

péennes. L'afflux relativement limité de productions légumières européennes, conjugué à une offre nationale modérée et une demande soutenue tout au long de la campagne, ont induit une hausse globale des prix, à l'exception des cours du melon pénalisés par une production trop abondante.

Les vignes ont, dans l'ensemble, été peu affectées par l'épisode caniculaire, grâce à des réserves en eau des sols fin juin assez élevées et des pluies fin août et début septembre qui ont permis la reprise de la véraison (maturation des baies) et la hausse des rendements dans l'Ouest. Malgré un recul dans l'Est, la production a progressé de 2 % par rapport à 2014 et de 5 % en moyenne sur les cinq dernières campagnes. Compte tenu des stocks limités, les disponibilités resteraient toutefois modérées, notamment en AOP et les prix pour la campagne 2015/2016 pourraient se maintenir à un niveau élevé.

La collecte laitière française de la campagne 2014/2015 (avril-mars) a progressé par rapport à la campagne précédente même si elle a reculé sur les derniers mois en raison d'un prix jugé trop faible ou dans le but de respecter les quotas en vigueur. Celle de

2015/2016 est en légère progression, grâce aux bonnes conditions climatiques estivales, en dépit de la baisse du prix du lait. En effet, face à une offre mondiale et européenne abondante et une demande mondiale ralentie, notamment de la Chine et de la Russie, les prix des produits industriels et du lait ont reculé. Sur les neuf premiers mois de l'année 2015, cette baisse des cours à la production a été beaucoup plus importante que celle des prix des aliments pour vaches laitières et n'a pas permis de maintenir les marges des éleveurs, toutes choses égales par ailleurs.

Sous l'effet de cette baisse des prix de l'alimentation animale mais également du repli des prix de l'énergie, les prix des intrants pour les biens et services de consommation courante ont été en retrait sur les neuf premiers mois de 2015 par rapport à 2014. La production d'aliments pour vaches laitières a diminué, en lien avec le recul de la collecte de lait des quatre premiers mois de l'année 2015 et un recours peut-être plus important aux stocks fourragers de la campagne précédente.

Sur les neuf premiers mois de 2015, les autres productions animales ont légèrement progressé en volume, mais les prix ont reculé, hormis pour les ovins et les oeufs. Ce repli des prix n'a pas été compensé par une baisse équivalente du prix des aliments achetés.

Sur les neuf premiers mois de 2015, les productions bovines et ovines se sont accrues, en lien avec la hausse des abattages et l'amélioration de l'excédent commercial d'animaux. S'agissant des bovins, cette hausse survient après trois années de repli de la production. Les abattages de vaches laitières, sur fond de baisse des prix du lait, et les exportations de bovins

finis et de bovins maigres (broutards) ont fortement contribué à cette progression. Depuis septembre, les exportations de broutards, particulièrement soutenues jusque là par les ventes à la Turquie, sont toutefois pénalisées par la détection des foyers de FCO. Avec une offre en hausse, les prix des bovins ont reculé sur les neuf premiers mois, à l'exception des cours des bovins maigres qui se sont stabilisés par rapport à 2014.

Malgré une production ovine en légère progression pour la 2^e année consécutive, les prix se sont maintenus en moyenne au niveau de 2014, avec toutefois des fluctuations en cours d'année. Ils se sont ainsi inscrits en hausse au premier trimestre, grâce au repli des importations de viande d'agneau, et à partir d'août au moment de la fête de l'Aïd.

Bien qu'en légère augmentation, la production porcine demeure pénalisée par la perte du marché russe qui n'a pu être compensée en France par une progression des ventes vers d'autres destinations, contrairement aux autres pays européens. Face à une offre européenne excédentaire et un ralentissement de la demande, les cours européens et français ont reculé par rapport à 2014 et à la moyenne des cinq dernières campagnes.

S'agissant des volailles, la production se redresse légèrement sur les neuf premiers mois, après une année 2014 en berne, grâce à une consommation bien orientée et une légère reprise des exportations de poulets et de canards. En recul vers la Russie, les ventes se sont stabilisées vers le Moyen-Orient et ont progressé vers l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'ex-Yougoslavie et l'Afrique subsaharienne. Avec une production et des importations en hausse sur les neufs premiers

mois de 2015, les cours à la production ont reculé à la fois par rapport à 2014 et par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En outre, la détection de plusieurs cas de grippe aviaire en Dordogne risque de fragiliser un peu plus une filière qui se remettait lentement d'une année 2014 difficile. Sur les neuf premiers mois, seuls les prix des œufs de consommation ont augmenté, de surcroît pour la deuxième année consécutive, malgré une production en légère hausse, soutenus par des exportations vers les États-Unis à la suite d'un épisode de grippe aviaire.

Au final, sous l'effet du recul des prix des grandes cultures et des productions animales, les prix des produits agricoles sur les neuf premiers mois de 2015 se sont repliés par rapport à la même période de 2014.

Sur les neuf premiers mois de 2015, l'excédent des échanges extérieurs agricoles et agroalimentaires s'est accru par rapport à la même période de 2014. Cette progression a concerné aussi bien les échanges de produits bruts que ceux des produits transformés. S'agissant des produits bruts, les ventes de céréales, notamment d'orges à la Chine, ont nettement contribué à la progression des exportations, suivies par celles de bovins vivants vers la Turquie et le Liban. C'est ainsi que les pays tiers ont principalement porté la croissance de l'excédent commercial de produits bruts, les échanges avec l'UE s'étant dégradés sous l'effet d'une progression des importations supérieure à celle des exportations. Sur les neuf premiers mois de l'année, les exportations de boissons à destination des États-Unis et de la Chine ont plus que compensé la diminution des ventes de produits laitiers et de produits transformés à base de céréales ou de fruits et légumes.

Sommaire du bilan

Climatologie	9
Grandes cultures	11
Fruits et Légumes	17
Vins	23
Productions animales	27
Intrants	35
Commerce extérieur	39
Organismes et abréviations	43
Pour en savoir plus	45

Les Infos rapides sont disponibles dans « Conjoncture » sur www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les principales séries mensuelles sont disponibles dans le Bulletin, et les données détaillées dans les Données en ligne du site Agreste.

CLIMATOLOGIE

L'hiver 2014-2015, particulièrement doux, a freiné la consommation des premiers légumes d'hiver. Le printemps, également doux et sec, a globalement favorisé les productions végétales. En été, les températures élevées et la sécheresse ont favorisé la maturation, les conditions de récolte et la qualité des céréales à paille et des légumes. Par contre, les fruits d'été puis les cultures récoltées à l'automne ont souffert du manque d'eau et de la canicule. La pousse de l'herbe a également été pénalisée, particulièrement dans l'Est. Néanmoins, les conditions estivales ont favorisé la qualité et la consommation des fruits et légumes d'été.

Un début d'hiver particulièrement doux et plutôt sec peu propice à la demande pour les premiers légumes d'hiver

Après un automne 2014 exceptionnellement doux (le deuxième automne le plus chaud depuis 1996), l'hiver a débuté par des températures douces jusqu'à la mi-janvier, à l'exception de la fin décembre où les températures ont été nettement plus basses, et peu de précipitations. La fin de l'hiver a ensuite été plus fraîche et pluvieuse.

Les précipitations hivernales sont malgré tout restées assez peu importantes et très déficitaires en Languedoc-Roussillon. Seuls le massif pyrénéen, le littoral de la Manche et de la mer du Nord, le couloir rhodanien et le Var ont connu des pluies supérieures aux normales. Au niveau national, le cumul des précipitations depuis septembre est resté déficitaire sur l'ensemble du territoire sauf dans le Sud-Est qui a enregistré de très fortes pluies en novembre.

La douceur automnale a favorisé une demande active pour les derniers légumes d'été mais a limité la demande pour les premiers légumes d'hiver. Les semis d'hiver des grandes cultures ont été réalisés dans de bonnes conditions

et en avance dans la plupart des régions. Toutefois, l'excès de pluie dans certaines régions du Sud-Est a compromis les semis, notamment dans le Gard où des parcelles ont été inondées.

Un printemps doux et sec globalement favorables aux productions végétales

Les températures ont été particulièrement douces durant tout le printemps avec deux pics précoces de chaleur : à la mi-avril et début mai. Ces températures clémentes ont globalement concerné toutes les régions.

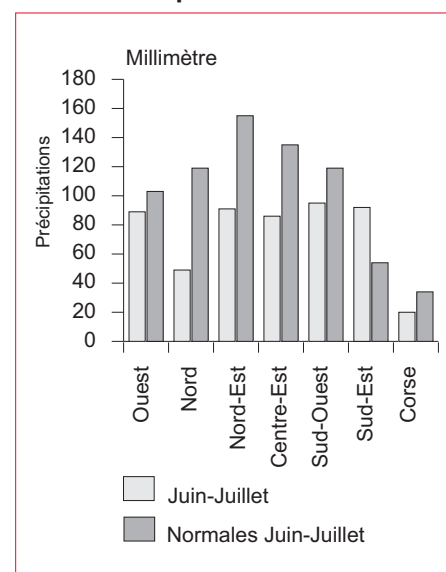
Les précipitations sont restées déficitaires tout au long du printemps. En mars, elles ont été particulièrement faibles dans la partie Nord tandis que le littoral méditerranéen et la Corse ont connu des précipitations supérieures aux normales. En avril, ce sont surtout le Sud et l'Est qui ont pâti d'un manque de précipitations. Au final, les précipitations printanières ont été déficitaires sur la quasi-totalité du pays et dès la fin du printemps, l'indice d'humidité des sols a été déficitaire sur l'ensemble du territoire, à l'exception du Nord-Ouest.

L'ensoleillement et la chaleur au printemps ont facilité le développement

des cultures semées à l'automne, l'implantation des légumes sous abri et réduit la pression parasitaire. Après un hiver particulièrement doux, la demande pour les derniers légumes d'hiver est restée peu soutenue.

En revanche, après un début de campagne très excédentaire en avril, grâce aux températures clémentes, la pousse de l'herbe a rapidement ralenti au fil des mois, au fur et à mesure de l'assèchement des sols. Fin juin, la pousse

Un début d'été particulièrement sec dans le quart Nord-Est



Source : Météo France

nationale était proche des normales avec, toutefois, une différence entre le Sud et l'Est, à la pousse déficitaire et le quart Nord-Ouest, encore excédentaire ou proche des normales.

Canicule et sécheresse estivales ont diversement impacté les productions végétales

Dans la continuité du printemps, l'été a débuté avec des températures élevées. Juin a ainsi été le troisième mois le plus chaud depuis 1900 et juillet le quatrième. Les deux premières décades de juillet ont été particulièrement caniculaires. En août, les températures sont restées élevées (notamment dans le Nord-Est) malgré un fléchissement au cours de la deuxième décennie. Au final, l'été 2015 a été le 2^e été le plus chaud depuis le début des relevés météorologiques. L'écart des températures par rapport aux normales saisonnières a toutefois été moins marqué dans les régions bordant la Manche et l'Atlantique.

Les précipitations sont restées très déficitaires jusqu'à la fin juillet, hormis

dans le Sud-Est très arrosé en juin avec des précipitations deux fois supérieures aux normales mensuelles et des orages violents. En août, les pluies ont été de retour, sauf dans l'Est. Dans l'Ouest, le Sud-Ouest et le Sud-Est, elles ont même été nettement excédentaires (supérieures de une à deux fois aux normales mensuelles) du fait, notamment, d'orages violents. Ces précipitations n'ont toutefois pas permis de rattraper le déficit enregistré depuis le début du printemps.

Les fortes températures, cumulées aux faibles précipitations, ont conduit à un assèchement important des sols notamment dans le Nord-Est. La différence de pousse d'herbe entre l'Ouest et l'Est s'est accentuée. En août, la production cumulée d'herbe au niveau national a été déficitaire, comparée à la production de référence et les conditions plus pluvieuses de la fin de l'été n'ont pas permis de rattraper le déficit cumulé à l'Est.

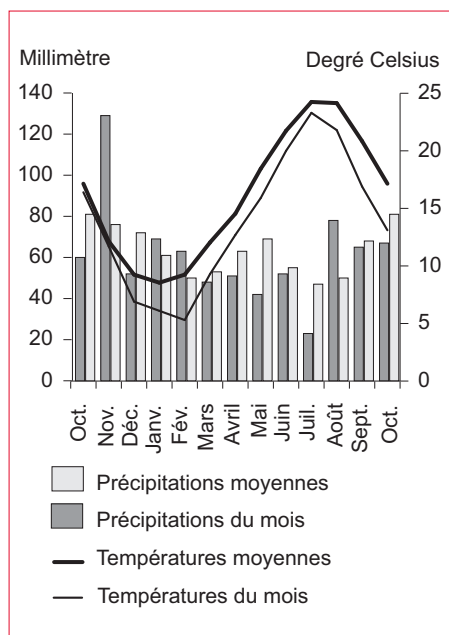
Les orages violents de la fin juin dans les régions méditerranéennes conjugués à la canicule qui a suivi, ont pesé sur la production des fruits d'été (abricots, pêches et cerises), en baisse sur un an. La canicule estivale a aussi limité le calibre des fruits notamment en poires Guyot. Néanmoins, elle a fortement favorisé la consommation des fruits d'été.

Un début d'automne frais avec davantage de pluies mais qui n'a que partiellement compensé le déficit

Après un été très chaud, les températures ont été plus fraîches en septembre et en octobre. Elles ont été particulièrement basses à la mi-octobre avec des écarts de près de 3 °C par rapport aux normales saisonnières. Les pluies sont réapparues à la mi-septembre avec des cumuls importants localement notamment dans le Nord, le Centre-Est, Rhône-Alpes et sur un axe allant de Poitou-Charentes à l'Île-de-France. Ces pluies ont permis une reprise de la maturation des baies dans l'Ouest et favorisé la hausse des volumes de vin, notamment en vins de Cognac. Elles ont conduit également à augmenter le potentiel de production des variétés tardives de pommes et de poires.

Par contre, les précipitations du mois d'octobre sont restées globalement faibles, à l'exception du Sud-Est et de la Corse qui ont connu des épisodes pluvieux importants. Au 1^{er} novembre, l'indice d'humidité des sols est désormais négatif sur une large partie du territoire. À l'exception de la Bretagne, des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes, la pousse d'herbe a été globalement déficitaire, en particulier dans l'Est.

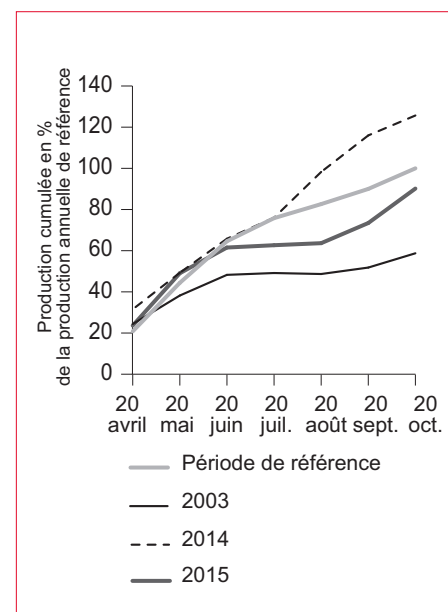
Un printemps et un été secs et chauds



Source : Météo France

En revanche, les températures élevées et la faible pluviométrie ont facilité l'implantation des cultures en plein air et favorisé les rendements, majoritairement en hausse sur un an et par rapport à la moyenne 2010-2014. La fin de développement des cultures d'hiver a également été peu impactée et les moissons se sont même déroulées en avance. En blé tendre, le rendement a atteint un record historique. Les rendements ont aussi été très élevés en blé dur et en orge. Au contraire, les cultures récoltées à l'automne ont souffert de la chaleur et du manque de pluie. En maïs grain non irrigué, le rendement diminuerait de 27 % par rapport à l'an passé et de 15 % par rapport à la moyenne sur cinq ans. Les cultures de tournesol, de pomme de terre et de betterave industrielle ont également souffert.

Une production estivale d'herbe très déficitaire



Sources : Agreste - Isop, Météo France, Inra

GRANDES CULTURES

Les conditions climatiques de l'automne 2014 à l'été 2015 ont eu des effets très contrastés sur les grandes cultures. Les cultures d'hiver ont eu des rendements élevés contrairement aux cultures récoltées à l'automne qui ont souffert de la sécheresse et de la canicule estivale. Dans un contexte mondial d'abondance en céréales et de stagnation des échanges mondiaux, le niveau record des disponibilités françaises en blé pourrait exercer une pression baissière sur les prix.

L'hiver doux puis le printemps chaud et ensoleillé ont permis aux cultures d'hiver de se développer dans d'excellentes conditions. Le manque de pluie et les chaleurs caniculaires de juin n'ont ensuite que faiblement réduit leur potentiel de rendement. En revanche, les cultures récoltées à l'automne ont souffert des chaleurs et du déficit hydrique de l'été. Les pluies du mois d'août ont permis à ces cultures de reprendre leur croissance mais leurs rendements seraient malgré tout en recul cette année.

La volatilité des prix a été forte cet été. Entre la fin juin et début juillet, des craintes quant à l'effet sur la production des aléas climatiques ont entraîné une forte hausse des cours des céréales et des oléagineux. D'août à septembre, l'amélioration des conditions climatiques, notamment en Amérique du Nord, conjuguée à des inquiétudes sur le ralentissement de l'économie chinoise ont orienté les cours à la baisse. La situation et les perspectives sont contrastées selon les différents produits. Les cours du blé tendre ont pâti de stocks abondants au niveau français et mondial alors que ceux du maïs ont été soutenus par une récolte en retrait. En ce qui concerne les oléagineux, si la production et les stocks mondiaux de soja sont élevés au niveau mondial, les disponibilités en tournesol et colza ont reculé.

Blé tendre : une production française record dans un contexte de marché baissier

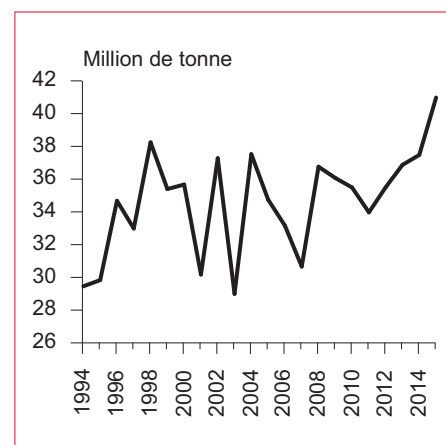
La production française de blé tendre a atteint un niveau record, à 41 millions de tonnes (Mt), en hausse de 9 % par rapport à 2014 et de 14 % par rapport à la moyenne 2010-2014. Ce volume résulte à la fois d'une progression des surfaces (+ 3,1 % sur un an) et du rendement moyen (+ 6 %), qui s'établit au niveau record de 79,3 q/ha, le précédent datant de 2004 (77,9 q/ha). Ce rendement a été obtenu grâce aux bonnes conditions météorologiques de l'hiver et du printemps, la sécheresse et les épisodes caniculaires de l'été sont intervenus alors que le développement des blés était quasiment achevé. Les moissons se sont déroulées en avance. Les rendements ont été particulièrement élevés en Nord-Pas-de-Calais (103 q/ha) ainsi qu'en Picardie (96 q/ha).

Selon l'enquête de FranceAgriMer/Arvalis, la production française de blé tendre est de bonne qualité. Les blés ont une bonne aptitude à la panification, des poids spécifiques élevés et un faible taux d'humidité. En revanche, le taux de protéine ne progresse pas et reste comparable à celui de la campagne précédente (11 % contre 11,1 %). Ces différents critères permettent de satisfaire aux conditions exi-

gées par les importateurs des pays tiers dans leurs cahiers des charges.

La commercialisation en 2015-2016 de la récolte française record en blé s'inscrit dans un contexte mondial abondant. En effet, la récolte mondiale de blé en 2015, 726 Mt selon le CIC, dépasserait les niveaux exceptionnels de 2013 et 2014, conduisant à un nouvel alourdissement des stocks mondiaux pour la troisième année consécutive. Dans le même temps, les échanges mondiaux de blé reculeraient pour la deuxième année d'affilée, reflétant la hausse de la production dans les pays importateurs.

Production record de blé en France en 2015



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2004-2014 - Conjoncture 2015

Les exportations françaises de blé devraient être confrontées à la très forte concurrence, en particulier des blés russes et ukrainiens qui bénéficient d'un avantage de fret pour certaines destinations du bassin méditerranéen. La baisse de l'euro vis-à-vis du dollar redonnerait cependant des marges de compétitivité à l'exportation.

Les ventes de blé français sur l'UE ne devraient pas retrouver le niveau élevé de 2014/2015, correspondant au débouché de blé fourrager en alimentation animale. Au total, le volume élevé d'exportations, estimé à 19 Mt (FranceAgriMer) s'accompagnerait néanmoins d'une forte hausse du stock de fin de campagne, à 5,2 Mt contre 2,5 Mt à la fin de campagne 2014/2015.

Blé dur : reprise de la production

Après deux années de forte baisse, la récolte française de blé dur augmenterait de 22 % cette année pour s'établir à 1,8 Mt. Néanmoins, la production demeurerait inférieure de 11 % par rapport à la moyenne 2010-2014. Les surfaces et les rendements se sont accrus sur un an (respectivement + 13 % et + 8 %). Le rapport de prix entre le blé dur et le blé tendre a été suffisamment élevé pour rendre la culture du blé dur attractive. Entre septembre et novembre 2014, ce rapport avait atteint 2,3 contre 1,3 en 2013. Toutefois, les surfaces demeurent en deçà de la moyenne 2010-2014.

Maïs : forte baisse de la production

La récolte française de maïs-grain chuterait de 28 % par rapport à la récolte abondante de l'année dernière, ce qui représente 5,1 Mt de moins. La baisse serait de 16 % par rapport à la moyenne 2010-2014. Le manque de pluie et la chaleur estivale ont pénalisé les rendements. En maïs-grain non irrigué, ils diminueraient de 15 % par rapport à la moyenne 2010-2014. Le recul du rendement serait toutefois

limité à 4,4 % pour le maïs-grain irrigué. La diminution des surfaces (- 11 % sur un an) a également contribué au recul de la production.

Les stocks importants de la récolte 2014 et la faiblesse des prix observés au moment des semis au printemps 2015 n'ont pas incité les agriculteurs à choisir cette culture. Les stocks de maïs devraient se résorber cette année, compte tenu de la faiblesse de la récolte. Ils sont estimés par FranceAgrimer, à 2,3 Mt en fin de campagne 2015/2016, soit - 0,6 Mt par rapport à la campagne précédente. Le recul très net des disponibilités en maïs au niveau français et européen constituera un élément de soutien des prix, qui devraient se redresser par rapport à 2014/2015. En maïs-fourrage, la production diminuerait de 16 %, malgré une augmentation des surfaces (+ 2 %). Certaines parcelles de maïs-grain, très atteintes par la sécheresse, ont été récoltées en maïs-fourrage.

La production d'orges atteindrait 12,4 Mt, en hausse de 6 % sur un an, malgré une diminution des surfaces. La sole en orge d'hiver a augmenté mais n'a pas compensé la forte diminution en orge de printemps. Les rendements de l'orge d'hiver comme ceux de l'orge de printemps ont progressé (respectivement + 4,2 q/ha et + 3,2 q/ha). Les disponibilités d'orges augmenteraient de 1 Mt en 2015/2016. Sous l'hypothèse d'une campagne d'exportations aussi dynamique qu'en 2014/2015, au cours de laquelle la demande chinoise en orges de brasserie et fourragères avait permis d'exporter 6,65 Mt, le stock d'orges en fin de campagne devrait doubler pour atteindre 2 Mt. Ce bilan excédentaire devrait donc imprimer une tendance baissière aux cours des orges.

Oléagineux : baisse de la récolte

Après une récolte 2014 abondante, la récolte française de colza diminuerait de 4,5 % pour s'établir à 5,3 Mt. Elle se situerait toutefois au-dessus de la moyenne 2010-2014 (+ 3,2 %). Le rendement reculerait (- 1,2 q/ha), ainsi que les surfaces (- 1,3 % sur un an),

mais augmenterait par rapport à la moyenne 2010-2014 (+ 1,8 q/ha).

La production de tournesol se replierait de 21 %, à 1,2 Mt. L'impact de la baisse des surfaces (- 6 %) est amplifié par le recul du rendement moyen (- 16 %), pénalisé, à l'instar des cultures de printemps, par les déficits pluviométriques de l'été. La baisse de rendement atteindrait 18 % en Midi-Pyrénées et en Poitou-Charentes et 21 % en Aquitaine.

Protéagineux : hausse de la production

La production de l'ensemble des protéagineux serait en hausse de 6 % par rapport à 2014 mais demeurerait inférieure à la moyenne 2010-2014. La surface en pois protéagineux a continué de se redresser pour la deuxième année consécutive (157 milliers d'hectares) de même que celle de la féverole (86 milliers d'hectares). La culture des protéagineux a en effet bénéficié des aides mises en place cette année dans le cadre du plan « protéines végétales ». Le rendement des pois protéagineux progresserait de 0,7 q/ha alors que celui des féveroles diminuerait de 8,6 q/ha. Les féveroles se récoltant plus tard que les pois protéagineux, elles ont été plus durement touchées par le manque de pluie et la chaleur du début de l'été.

L'abondance des disponibilités en céréales pèse sur les cours

En début d'année, les stocks mondiaux élevés ont pesé sur les cours des céréales. Toutefois, la baisse de l'euro par rapport au dollar a soutenu les prix des matières premières agricoles libellés en euro. Puis, des inquiétudes au sujet des récoltes mondiales sont apparues en lien avec le déficit pluviométrique en Europe, au Canada et dans l'est des États-Unis et les pluies trop abondantes dans l'Ouest des États-Unis. Ainsi, les prix ont fortement augmenté durant la deuxième quinzaine de juin et les premiers jours de juillet. En juillet et en août, l'amélioration des

conditions climatiques en Amérique du Nord et l'atténuation des inquiétudes quant à l'économie chinoise ont entraîné les prix des céréales et des oléagineux à la baisse.

Depuis septembre 2015, en dépit de fondamentaux baissiers, les cours du blé tendre se sont redressés, le prix du blé tendre départ Eure-et-Loir en octobre 2015 étant proche du niveau d'octobre 2014. La baisse de l'euro face au dollar a en effet de nouveau soutenu le prix des matières premières exprimées en euro. Entre octobre 2014 et octobre 2015, l'euro s'est déprécié de 11 % face au dollar.

En maïs, la production de l'Union européenne a chuté par rapport à l'année dernière et la production mondiale reculerait. Néanmoins, les stocks mondiaux demeurent élevés. Ils s'établiraient selon le CIC à 200 Mt de tonnes à l'issue de la campagne 2015/2016, en baisse de 5 Mt par rapport à l'année dernière alors qu'ils avaient nettement progressé entre 2013/2014 et 2014/2015 (+ 27 Mt). Par rapport à l'année dernière, le prix du maïs rendu Bordeaux a progressé de 11 % en moyenne entre juillet et octobre 2015. Toutefois, lors de la campagne 2014/2015, les prix avaient été particulièrement bas en raison d'une production et des stocks élevés aussi bien en France que dans le monde.

Des prix du blé dur toujours élevés, malgré une tendance baissière sur un an

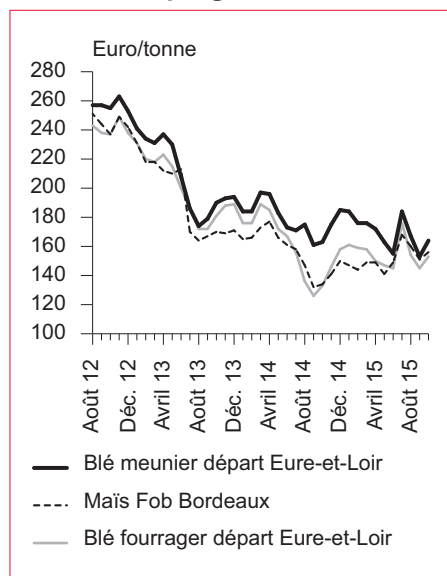
Les cours du blé dur ont atteint un niveau élevé lors de la campagne 2014/2015, la production et les stocks mondiaux de blé dur ayant été insuffisants pour répondre à la demande mondiale. De fortes précipitations au Canada, premier exportateur mondial de blé dur, ont généré des problèmes de qualité. En Europe, la production a été faible et en France, elle a également rencontré des problèmes de qualité.

Pour la campagne 2015/2016, la production mondiale serait en hausse, le Canada disposant davantage de quantités exportables cette année. Les stocks devraient néanmoins demeurer faibles. En début d'année 2015, les cours du blé dur étaient 40 % plus élevés qu'en 2014. Depuis les moissons 2015, les prix baissent sur un an tout en demeurant à un niveau élevé. Ainsi, en moyenne entre août et octobre 2015, les cours du blé dur ont reculé de 8 % par rapport à 2014 mais ont progressé par rapport à 2013 (+ 25 %). L'écart de prix entre le blé dur et le blé tendre s'est resserré mais demeure toujours favorable au blé dur. En octobre 2015, il atteint 1,8 contre 2,3 en octobre 2014.

n'a pas faibli et devrait rester dynamique, malgré le ralentissement de son économie. Selon le CIC, la Chine devrait importer davantage de soja lors de la campagne 2015/2016 (+ 2,5 Mt par rapport à 2014/2015). La production mondiale de soja, estimée à 319 Mt, serait proche du niveau élevé de la campagne précédente. La consommation mondiale serait à nouveau inférieure à la production et les stocks progresseraient de 1,9 Mt, après avoir fortement augmenté entre la campagne 2013/2014 et la campagne 2014/2015. En septembre et en octobre 2015, les cours exprimés en euro étaient en hausse par rapport aux bas niveaux observés il y a un an, mais en baisse exprimés en dollar.

Contrairement au soja, les stocks mondiaux de colza et de tournesol sont faibles. De juillet à octobre 2015, le cours du colza a progressé de 18 % en moyenne par rapport à la même période l'an passé. Sur la même période, le cours du tournesol s'est également accru (+ 24 %). Les cours du tournesol sont notamment soutenus par le recul de la production européenne (- 21 %), la sécheresse ayant entraîné une diminution importante des rendements, notamment en Roumanie et en Bulgarie, les deux plus gros producteurs de l'Union européenne en 2014. La consommation mondiale de tournesol devrait être supérieure à la

Au cours de l'été 2015, les cours du maïs ont progressé sur un an

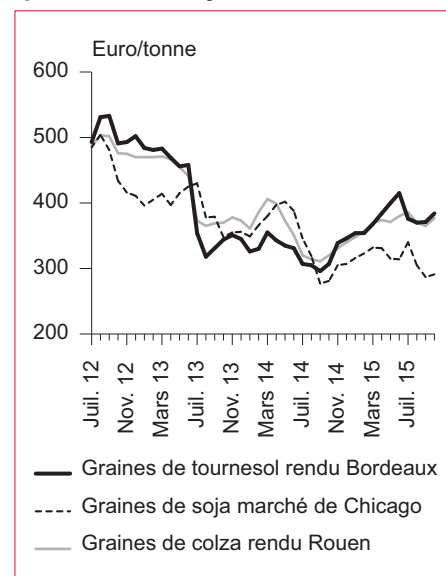


Source : La Dépêche

Les cours du tournesol et du colza sont mieux orientés que ceux du soja

Au cours du premier semestre 2015, les cours du soja ont baissé comparativement au premier semestre 2014, les disponibilités mondiales étant élevées après une récolte abondante et des stocks de fin de campagne 2014/2015 en forte hausse sur un an (+ 48 %). À partir de juin, des craintes liées au climat sont apparues et ont soutenu les cours des oléagineux jusqu'au début juillet. Puis, l'amélioration des conditions climatiques et les inquiétudes au sujet de l'économie chinoise ont de nouveau orienté les cours à la baisse. La Chine importe un quart de la production mondiale de soja. Toutefois, la demande chinoise de soja

En 2015, les cours du colza et du tournesol sont mieux orientés que ceux du soja



Source : La Dépêche

production lors de la campagne 2015/2016.

Pommes de terre : recul de la production et hausse des cours

La production de pommes de terre de conservation et de demi-saison s'élèverait à 5,1 Mt en 2015. Elle reculerait de 18 % par rapport à la production très élevée de 2014 et de 2,5 % par rapport à la moyenne 2010-2014. La sécheresse a limité le développement des pommes de terre. Le rendement diminue de 16 % par rapport au record de 2014 et de 8 % par rapport à la moyenne 2010-2014. La récolte de pommes de terre de féculerie diminuerait de seulement 3,9 % sur un an, la hausse des surfaces compensant en partie la baisse des rendements.

D'après le NEPG (groupement des producteurs de pommes de terre du Nord-Ouest européen), la récolte des principaux producteurs d'Europe de l'Ouest (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne et Belgique) diminuerait de 13 % par rapport à 2014 et de 1,6 % par rapport à la moyenne 2010-2014. Par ailleurs, le NEPG prévoirait une demande soutenue de la part des industriels. En effet, la teneur en matière sèche serait basse et, à produit fini équivalent, il faudrait plus de volume de pommes de terre que pour une année moyenne. La baisse

de l'euro et la diminution de la production dans le reste de l'Europe pourraient également soutenir les exportations.

Lors de la campagne 2014/2015, les cours s'étaient effondrés, perdant plus de la moitié de leur valeur. À partir du mois de mai 2015, ils ont commencé à se redresser significativement, une baisse des surfaces étant anticipée en France et en Europe. Depuis septembre, les cours ont fortement augmenté, les récoltes de la nouvelle campagne s'annonçant décevantes, à la suite du manque de pluie de l'été. Ainsi, en moyenne sur les mois de septembre et octobre 2015, les cours à l'expédition du bassin nord ont été multipliés par 2,7 par rapport aux mêmes mois de 2014. Ils ont retrouvé des cours comparables à ceux de 2013.

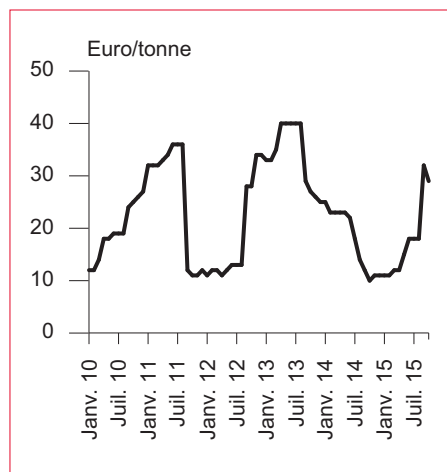
Sucre : en 2015/2016, en France et dans l'UE, forte baisse des récoltes betteravières et de la production de sucre

Au printemps 2015, les semis de betteraves ont été précoces et réalisés dans de bonnes conditions. Les surfaces semées ont reculé par rapport à 2014, aussi bien au niveau français (384 000 ha contre 407 000 ha en

2014, soit - 6 %) que communautaire (- 14 %). Le recul des surfaces betteravières en France et dans l'UE est la conséquence directe du volume record de sucre hors-quota reporté de la campagne 2014/2015, campagne qui avait enregistré une production exceptionnelle de 19,4 Mt. Au niveau européen, le volume reporté sur la campagne 2015/2016 dépasse 2,6 Mt (dont 0,2 Mt en France). Les réductions de surfaces étant proportionnelles au niveau de ce report, les pays ayant connu les plus fortes baisses sont l'Allemagne, la Pologne et le Royaume-Uni.

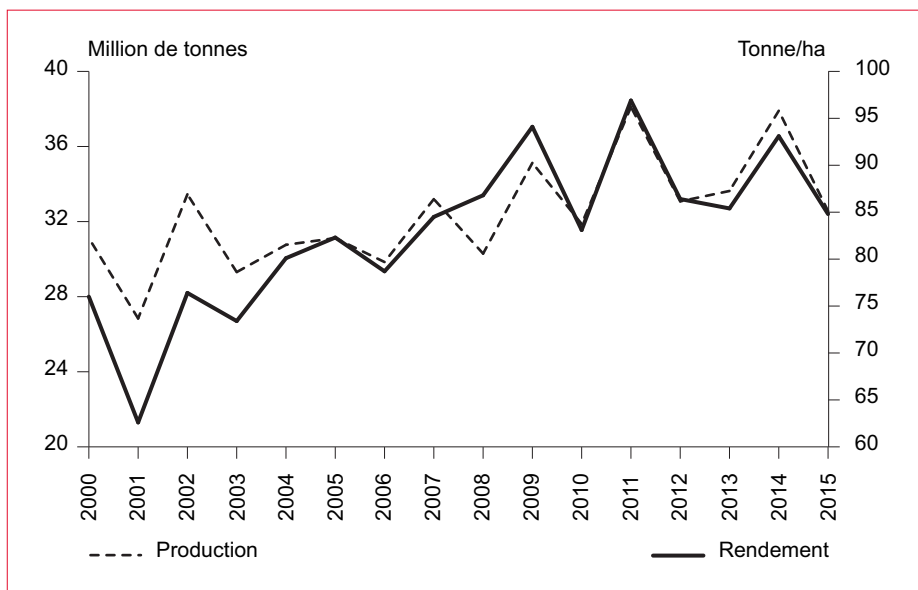
En France, les conditions climatiques du printemps ont favorisé une levée rapide des betteraves et une bonne maîtrise de la situation sanitaire des parcelles, et le potentiel de rendement au début de l'été était considéré comme élevé. La sécheresse estivale a fortement compromis ce potentiel de rendement, en particulier dans les régions ayant connu les déficits hydriques les plus élevés (Champagne), en limitant la composante poids racine des betteraves. Le rendement betteravier à 16° de richesse en sucre est ainsi estimé à 84,8 t/ha, soit un recul de 9 % par rapport à 2014 (93,1 t/ha) et de 5 % par rapport à la moyenne quinquennale 2010-2014. Conjugué au repli des surfaces, ce moindre rendement conduit à une récolte betteravière 2015 estimée à 32,6 Mt contre

Avec la récolte 2015, les cours de la pomme de terre* se redressent



* Bintje lavée, 40-70 mm, cat. 1, sac 10 kg.
Sources : FranceAgriMer, RNM

Recul de la récolte de betteraves en 2015



Source : Agreste

37,9 Mt en 2014 (- 14 % par rapport à 2014 et - 7 % par rapport à la moyenne quinquennale 2010-2014).

La production française de sucre 2015, issue de cette moindre récolte betteravière ne pourra qu'être nettement en deçà de celle de 2014 : elle devrait être inférieure à 4,5 Mt (contre 5,1 Mt en 2014), soit la plus faible depuis 2010 (4,35 Mt).

Au niveau européen, la production de sucre (y compris sirops destinés à la production d'éthanol) serait proche de 15 Mt, soit une baisse d'au moins 4 Mt par rapport à la campagne précédente. Néanmoins, une partie de cette baisse sera compensée par le volume de sucre reporté (2,6 Mt) sur la campagne 2015/2016.

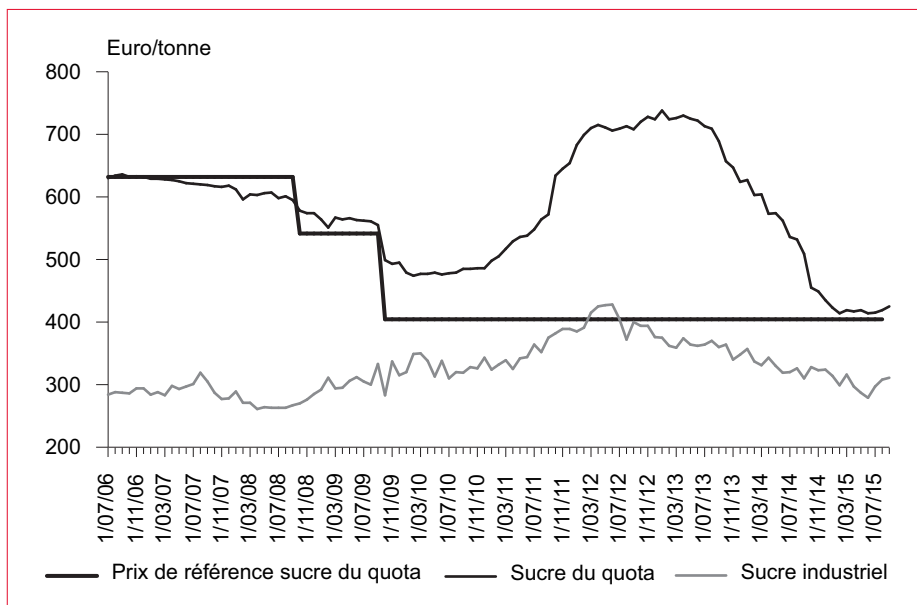
Le recul de la production globale de sucre, en France et dans l'UE, n'aura cependant aucune incidence sur la réalisation du quota de sucre, destiné aux utilisations alimentaires. Toutefois, pour ce segment du marché du sucre, la campagne 2015/2016 débutera avec un stock également en très forte baisse selon la Commission européenne (1,1 Mt au 1/10/2015 contre 2 Mt au 1/10/2014). L'équilibre offre-demande sur le marché communautaire du sucre du quota sera donc selon toute vraisemblance plus tendu en 2015/2016 qu'il ne l'a été en 2014/2015. La disparition de tout excédent de sucre du quota devrait ainsi permettre un redressement des prix qui étaient tombés à leur plus bas niveau en 2014/15, à la suite de la reconstitution des stocks au cours des années 2013 et 2014. Le prix moyen du sucre du quota, sortie usine, a ainsi chuté d'un maximum de 738 €/t en janvier 2013 à 414 €/t en juin 2015. En moyenne (non pondérée par les volumes), le prix du sucre du quota s'est établi à 425 €/t sur la campagne 2014/2015 contre 587 €/t en 2013/2014 et 721 €/t en 2012/13. En moyenne, de juin à août 2015, le prix du sucre s'est donc rapproché du prix de référence (404,4 €/t), ce qui signi-

fie que dans certains pays de l'UE, les prix du sucre ont franchi ce seuil.

Le prix du sucre industriel (sucre hors-quota destiné aux utilisations non alimentaires) est étroitement corrélé aux cours mondiaux du sucre. Ceux-ci ont fortement baissé jusqu'en août 2015, sous l'effet de la dépréciation accélérée

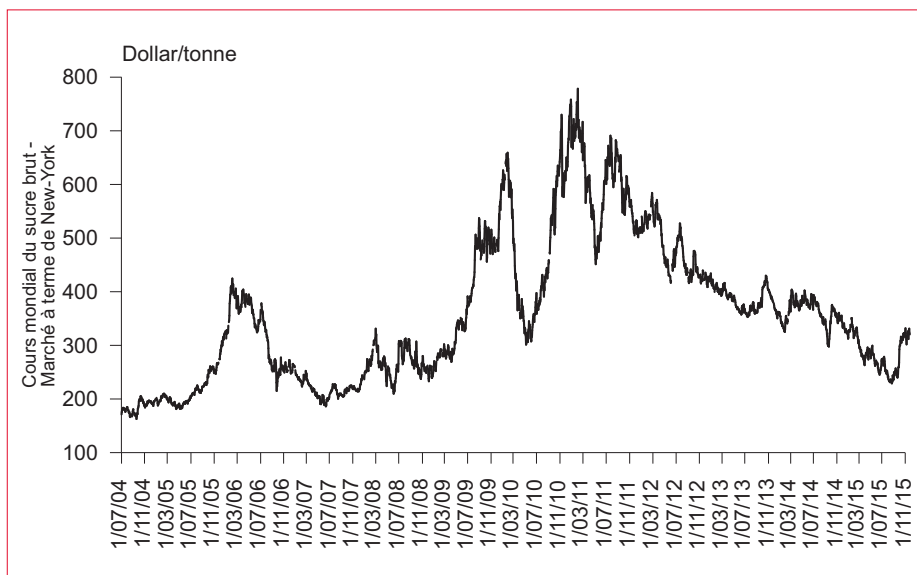
du réal brésilien vis à vis du dollar et de l'accumulation des excédents sucriers depuis 2010. Depuis septembre, les cours mondiaux du sucre se sont fortement redressés, en réponse à la perspective du retour à un bilan mondial déficitaire en 2015/2016 et 2016/2017.

Les cours du sucre au plus bas sur l'année 2015



Source : Agreste Commission européenne

Les cours mondiaux du sucre se sont redressés en septembre 2015



Source : FranceAgriMer

FRUITS ET LÉGUMES

En 2015, dans le contexte d'une offre limitée et d'une demande soutenue, les cours des fruits et des légumes ont nettement progressé, contribuant à la hausse du chiffre d'affaires de la plupart d'entre eux, à l'exception du melon et de la courgette. Si les conditions climatiques ont pesé sur les récoltes de fruits, elles ont été, dans l'ensemble, plutôt favorables aux cultures légumières, avec une pousse régulière, une faible pression parasitaire et des pertes aux champs réduites.

Les orages destructeurs de juin dans les régions méditerranéennes, conjugués à la canicule qui a suivi, ont pesé sur la production des abricots, des pêches et des cerises en 2015. Face à une offre réduite et une consommation de fruits

d'été fortement entretenue par la chaleur estivale, les prix ont progressé, contribuant au rebond du chiffre d'affaires. En début de campagne 2015/2016, les cours de la poire et de la pomme se redressent nettement sur un an.

Avec un printemps doux et précoce, facilitant l'implantation et le démarrage des cultures, et malgré le déficit pluviométrique de l'été au plus fort de la production, les récoltes de légumes ont été précoces, de qualité et plutôt en

En 2015, les chiffres d'affaires ont progressé sur un an et par rapport à la moyenne 2010-2014

	Campagne	Indice de chiffre d'affaires*		Indice de prix*		Indice de production*		Indice de surface*	
		Écart en % à 2014 ou à 2014/2015	Écart en % à la moyenne quinquennale 2010-2014 ou 2010/2011-2014/2015	Écart en % à 2014 ou à 2014/2015	Écart en % à la moyenne quinquennale 2010-2014 ou 2010/2011-2014/2015	Écart en % à 2014 ou à 2014/2015	Écart en % à la moyenne quinquennale 2010-2014 ou 2010/2011-2014/2015	Écart en % à 2014 ou à 2014/2015	Écart en % à la moyenne quinquennale 2010-2014 ou 2010/2011-2014/2015
Fruits									
Cerise	mai-juil. 2015	4,0	17,1	13,6	6,1	- 8,4	8,0	- 2,5	- 8,0
Pêche	juin-sept. 2015	6,6	- 10,1	17,3	9,2	- 9,1	- 18,3	- 2,3	- 11,5
Abricot	juin-août 2015	13,0	17,4	24,1	11,7	- 8,9	3,8	- 0,7	- 5,8
Fraise	mars-sept. 2015	9,0	12,3	7,5	1,8	1,4	10,2	5,0	5,0
Pomme	août 2015 - juin 2016	25,3	7,4	17,5	5,2	6,6	1,1	0,1	- 4,4
Poire	juil. 2015 - avril 2016	17,8	- 6,0	12,9	- 5,3	4,4	- 1,7	1,3	- 3,0
Légumes									
Tomate en frais	fév.-déc. 2015	9,6	9,8	8,2	7,8	1,3	2,2	- 2,4	- 8,5
Concombre	janv.-oct. 2015	19,3	14,8	16,2	13,0	2,7	1,6	1,5	- 1,0
Courgette	avril-oct. 2015	- 3,7	- 11,3	5,1	5,9	- 8,4	- 16,5	- 5,3	- 4,7
Melon	mai-sept. 2015	- 6,9	- 12,8	- 13,0	- 10,6	7,0	- 2,6	- 0,6	- 6,6
Laitue	mai 2015 - avr. 2016	13,0	5,0	12,2	11,1	1,1	- 5,1	- 2,6	- 8,7
Carotte en frais	mai 2015 - avr. 2016	15,5	8,8	13,1	5,9	2,3	2,1	- 0,5	- 2,7
Poireau	mai 2015 - avr. 2016	23,0	10,7	22,8	7,5	0,2	2,5	- 2,4	- 4,3
Chou-fleur	juin 2015 - mai 2016	17,1	9,1	27,0	31,8	- 7,8	- 17,4	- 0,2	- 10,2
Endive chicon	sept. 2015 - mai 2016	27,6	25,0	29,1	32,7	- 1,1	- 6,4		

* La période de calcul des indices s'étend du premier mois de campagne à octobre 2015.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste

hausse, sauf pour la courgette, le chou-fleur et l'endive. Au printemps, la demande a rapidement privilégié les légumes d'été au détriment des derniers légumes d'hiver dont les prix ont chuté. À partir du mois de mai, le déficit hydrique et la hausse des températures ont permis une progression rapide des productions, en pleine

hausse saisonnière, et favorisé la demande, nationale et extérieure. Le déficit des échanges extérieurs de carottes, fraises et melons s'est réduit au printemps par rapport à 2014 et à la moyenne 2010-2014 tandis que l'excédent pour le poireau progressait. Les cours de la majorité des produits ont augmenté sur un an, même s'ils se

sont repliés au niveau de la moyenne des cinq dernières campagnes à l'approche de l'été.

En août, les pluies ont marqué leur retour alors que les températures demeuraient élevées. Les prix ont accusé une baisse saisonnière pour la quasi-totalité des légumes d'été mais

Sur les neuf premiers mois de 2015, le solde commercial des fruits s'est dégradé sauf pour la fraise et la poire

Cumul de janvier à septembre	Année de cumul	Cerise	Pêche	Abricot	Fraise	Pomme	Poire
Exportations en quantité (1 000 t)	2010	5	46	48	90	450	34
	2011	8	44	49	87	477	28
	2012	4	47	58	101	451	20
	2013	4	44	45	90	305	21
	2014	7	44	64	82	501	16
	2015	5	46	52	74	401	17
Importations en quantité (1 000 t)	2010	6	111	10	18	130	158
	2011	10	109	10	18	114	111
	2012	8	121	14	20	134	83
	2013	7	141	20	16	215	83
	2014	7	138	18	13	119	74
	2015	8	158	19	12	149	68
Solde des échanges en quantité (1 000 t)	2010	-1	-65	37	-72	320	-124
	2011	-2	-65	39	-69	363	-83
	2012	-4	-74	44	-81	317	-63
	2013	-2	-97	25	-73	90	-62
	2014	0	-94	46	-69	382	-58
	2015	-3	-112	33	-62	252	-51

Source : DGDDI (Douanes)

Sur les neuf premiers mois, le solde des échanges extérieurs des légumes s'est amélioré ou stabilisé sur un an, hormis pour le melon et la laitue

Cumul de janvier à septembre	Année de cumul	Carotte et navet	Chou-fleur et brocoli	Concombre	Courgette	Endive chicon	Melon	Poireau et autres légumes alliacés	Tomate	Laitue toutes variétés
Exportations en quantité (1 000 t)	2010	99	30	50	102	3	131	23	357	46
	2011	95	33	49	103	3	129	16	366	48
	2012	101	32	52	99	3	157	17	409	61
	2013	106	37	51	103	3	166	22	414	62
	2014	109	35	53	97	2	163	17	405	59
	2015	110	36	53	87	3	170	15	388	65
Importations en quantité (1 000 t)	2010	68	120	6	14	10	38	17	120	15
	2011	91	127	7	15	12	37	16	138	16
	2012	71	112	8	15	9	42	16	160	14
	2013	83	116	9	16	15	44	16	168	14
	2014	61	100	10	16	13	46	15	176	15
	2015	86	102	10	14	14	46	17	167	14
Solde des échanges en quantité (1 000 t)	2010	-32	90	-44	-87	7	-94	-6	-236	-31
	2011	-5	95	-42	-88	8	-93	0	-228	-31
	2012	-30	80	-44	-85	6	-115	-1	-250	-46
	2013	-24	79	-42	-87	12	-122	-6	-246	-48
	2014	-48	65	-43	-81	11	-117	-3	-229	-44
	2015	-25	66	-43	-73	11	-124	2	-221	-51

Source : DGDDI (Douanes)

sont demeurés supérieurs à ceux d'août 2014. Septembre et octobre ont, à l'opposé, connu des températures en baisse par rapport aux normales. Cette période a sonné la fin des récoltes pour la majorité des productions d'été et le renversement de la tendance pour les cours. Ils ont alors en majorité affiché un repli sur un an et par rapport à la moyenne 2010-2014 alors que les premiers légumes d'hiver enregistraient des prix fermes pour une offre ponctuellement en repli, sous l'effet de récoltes en baisse sur un an.

Les surfaces ont toutes reculé, plus ou moins fortement, hormis pour le concombre, la poire et la fraise, qui ont progressé, et la pomme qui est demeurée stable. Elles sont également en retrait par rapport à la moyenne des cinq dernières années, à l'exception de la fraise. Cette réduction des surfaces n'a cependant eu qu'un impact modéré sur les récoltes, les conditions climatiques ayant été propices à la progression de la majorité des rendements.

Les chiffres d'affaires de la plupart des légumes et fruits ont augmenté sur un an, à l'exception de ceux du melon et de la courgette. Pour ces derniers, comme pour la poire et la pêche, le chiffre d'affaires a reculé par rapport à la moyenne 2010-2014.

En 2015, la hausse des prix des fruits d'été a favorisé la progression du chiffre d'affaires sur un an

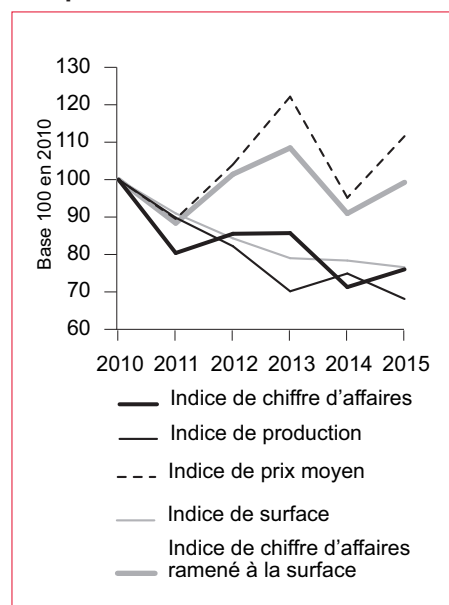
La production de pêche a été davantage valorisée que lors de la campagne passée, particulièrement défavorable, avec un chiffre d'affaires en augmentation de 7 % sur un an, après la chute de - 17 %. Cette hausse du chiffre d'affaires provient d'un rebond important des prix (+ 17 %), favorisé par un recul de 8 % de la production. La baisse de la production est essentiellement imputable aux épisodes de grêle ou de vents violents survenus dans les régions méditerranéennes et en Rhône-Alpes au début de l'été ainsi qu'à une floraison réduite. Les surfaces n'ont que légèrement reculé sur un an. En Europe, la production a, elle aussi, reculé sur un an (- 2 %), notamment en Espagne à la suite d'une sécheresse et de plusieurs épisodes de grêle. Si la canicule en France a, dans certains cas, réduit les calibres des fruits et limité les rendements, elle a par contre favorisé la consommation de pêches à un niveau important, contribuant au maintien de cours relativement élevés (+ 9 % au dessus de la moyenne 2010-2014). Malgré une fin de campagne moins active, la commerciali-

sation de ce fruit peut être considérée comme réussie.

En 2015, le chiffre d'affaires national de l'abricot a progressé fortement sur un an (+ 13 %) et par rapport à la moyenne quinquennale (+ 17 %). Ce rebond s'explique par des prix en forte augmentation (+ 24 % sur un an et + 12 % comparés à la moyenne des cinq dernières campagnes), malgré une baisse des exportations sur un an. La production a, elle, baissé de 8 % sur un an, pour s'établir à 162 000 tonnes, contribuant au soutien des prix. Ce repli de la production, sur fond de stabilité des superficies, résulte d'événements climatiques divers selon les régions : orages et vents destructeurs en Languedoc-Roussillon, précipitations printanières à l'impact défavorable sur la production des variétés précoces en Provence, canicule dans la vallée du Rhône. En Europe, la production 2015 a également été déficitaire (- 7 % sur un an et par rapport à la moyenne sur cinq ans), à la suite de forts reculs en Grèce et en Italie.

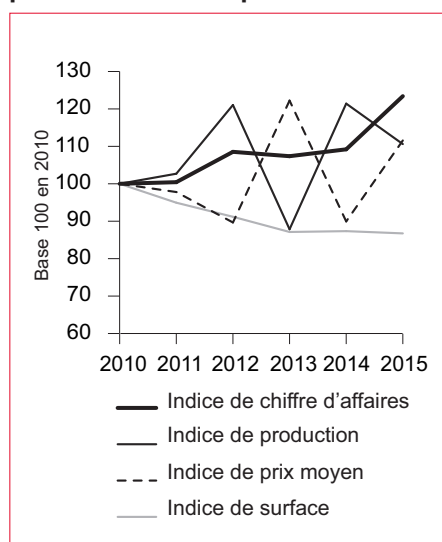
Pour la deuxième année consécutive, la campagne de la cerise a enregistré un chiffre d'affaires en hausse (+ 4 % sur un an et + 17 % comparé à la moyenne quinquennale), après plusieurs années défavorables, grâce à

Pêche : en 2015, le chiffre d'affaires tiré par la hausse des prix sur un an



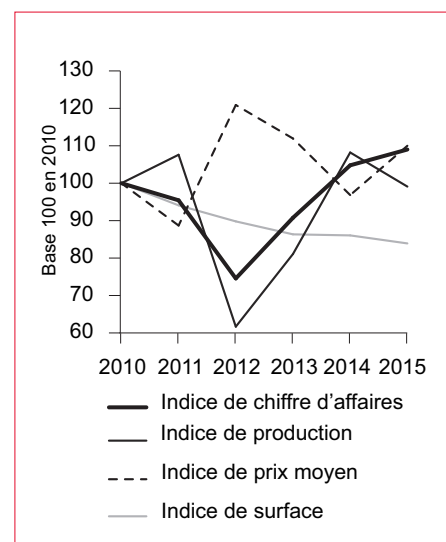
Source : Agreste

Abricot : en 2015, la baisse de la production est plus que compensée par la hausse des prix sur un an



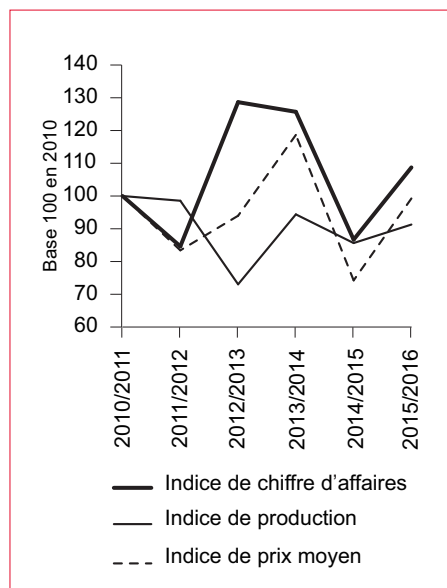
Source : Agreste

Cerise : une campagne 2015 bien orientée malgré la baisse des volumes sur un an



Source : Agreste

Pomme : à trois mois de campagne, l'augmentation des prix tire le chiffre d'affaires à la hausse



Source : Agreste

des cours qui se sont maintenus à un niveau plus élevé qu'en 2014 (+ 14 %), notamment en fin de campagne. La production a reculé de 8 % sur un an, conséquence des violents orages de juin et de conditions climatiques peu propices à la floraison en Languedoc-Roussillon.

En début de campagne, les récoltes de fraises ont été au niveau de 2014, en hausse toutefois sur la moyenne 2010-2014. Les quantités se sont écoulées à des cours en progression sur un an, au-dessus de la moyenne des cinq dernières campagnes. Cette conjoncture favorable à la fois aux récoltes et aux marchés s'est maintenue quasiment tout au long de la campagne. En 2015, le chiffre d'affaires a augmenté de 9 % sur un an, principalement sous l'effet de la hausse des prix, la progression des récoltes ayant été plus modérée sur un an (+ 1 %). Les récoltes se sont toutefois accrues de 12 % par rapport à la moyenne 2010-2014.

Début de campagne favorable à la pomme et à la poire

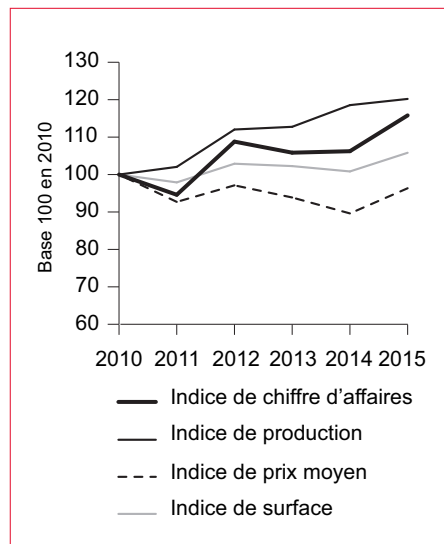
De juillet à septembre 2015, les prix à la production de la pomme et de la poire, ont augmenté fortement par rap-

port à ceux de 2014 à la même période (respectivement + 25 % et + 22 %). Combinés à une hausse de la production, ils ont favorisé le net redressement sur un an du chiffre d'affaires cumulé depuis le début de la campagne tant pour la pomme (+ 34 %) que pour la poire (+ 28 %). Les productions estimées pour ces deux fruits progresseraient respectivement de 7 et 4 % par rapport à 2014 pour retrouver un niveau proche de la moyenne, avec des superficies stables ou en léger recul. Pour la pomme, la récolte de Gala, variété phare à l'exportation, serait en nette hausse sur un an (+ 14 %), grâce au rebond de production dans les régions de l'Ouest, après la faible récolte de 2014. La production de poires d'été augmenterait sur un an (+ 9 %) après une récolte 2014 particulièrement limitée alors que celle de poires d'automne reculerait de 5 %.

Au niveau européen, la production de pommes diminuerait de 5 %, en lien avec le recul important sur un an des récoltes dans le Nord de l'Europe : Allemagne (- 21 %), Belgique (- 19 %), Pays-Bas (- 7 %) et Grande-Bretagne (- 6 %). La production européenne de poires serait, elle aussi, en baisse, comparée à la récolte 2014 (- 3 %), notamment pour la plupart des poires d'automne.

En termes de commercialisation, les cours de la poire ont néanmoins été

Fraise : en 2015, la production et les prix ont contribué à la hausse du chiffre d'affaires



Source : Agreste

hétérogènes. En août, ils ont souffert de la concurrence des fruits d'été, d'un climat particulièrement chaud peu favorable à leur consommation et de petits calibres pour la variété Guyot, plus difficilement commercialisables. En septembre, ils se sont nettement redressés avec l'arrivée sur les étals des poires d'automne et la baisse des températures en dessous des normales saisonnières, propices à la consommation de cette variété. De plus, la baisse relative de la production en poires d'automne a permis de maintenir un équilibre entre l'offre et la demande. Sur les trois premiers mois de campagne (juillet à septembre), les volumes exportés de poires se sont améliorés sur un an (+ 26 %) mais demeurent nettement en deçà de la moyenne des cinq dernières campagnes (- 22 %).

La commercialisation de la pomme a été active en septembre, grâce aux exportations (+ 1 % sur un an et par rapport à la moyenne quinquennale), notamment vers l'Union européenne (+ 7 % sur un an), à l'inverse du marché intérieur. Sur les deux premiers mois de campagne, les exportations en valeur ont progressé de 14 % aussi bien par rapport à 2014 que par rapport à la moyenne 2010-2014, grâce à des cours en nette hausse sur un an, notamment vers l'Europe (+ 25 %). En octobre, les cours sont particulièrement élevés comparés à ceux de 2014 (+ 27 %), même s'ils sont orientés à la baisse en fin de mois et se maintiennent au-dessus de la moyenne 2010-2014 (+ 8 %). S'agissant des industriels, la demande très active à la fois en compote et jus a soutenu les cours des pommes destinées à la transformation (+ 75 % en octobre, comparé à 2014).

En 2015, les cours des légumes sont restés soutenus, en hausse sur un an et par rapport à la moyenne 2010-2014

En 2015, le chiffre d'affaires de la tomate a augmenté de 10 % sur un an et par rapport à la moyenne 2010-2014, sous l'impulsion principalement de la hausse des cours et, plus modestement, de la progression des

récoltes. Dès les premiers jours de 2015, la production de tomate a bénéficié de conditions favorables avec une luminosité importante et une baisse des coûts de l'énergie. Les serres chauffées, seul mode de production en mesure de livrer les marchés à cette période, ont fortement contribué à la progression rapide des récoltes. Sur le premier trimestre 2015, les quantités ont augmenté de 13 % sur un an, au niveau national, sous l'impulsion de la hausse de l'offre en Bretagne (+ 57 %) et dans les Pays de la Loire (+ 16 %). Au cours de cette période, le déficit des échanges extérieurs s'est replié aussi bien par rapport à 2014 que par rapport à la moyenne 2010-2014. Les cours ont débuté cette campagne en léger retrait sur un an et par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes mais ils se sont redressés en avril et mai. Le chiffre d'affaires cumulé en mai a ainsi crû de 11 % sur un an et de 4 % par rapport à la moyenne 2010-2014. En juin et juillet, les cours ont continué de progresser par rapport à 2014, tout en restant au niveau de la moyenne des prix de 2010 à 2014. À partir du mois d'août, les cours ont été sensiblement supérieurs à la moyenne 2010-2014 sur les mêmes mois. Les livraisons ont de nouveau augmenté par rapport à 2014 et par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes alors que le déficit des échanges extérieurs s'est réduit.

Le chiffre d'affaires du concombre a nettement progressé en 2015 grâce à des cours soutenus

En 2015, le chiffre d'affaires du concombre a progressé de 19 % sur un an et de 15 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes, bénéficiant de la hausse des cours et dans une moindre mesure de la progression des récoltes. La campagne a débuté par une réduction des quantités aussi bien sur un an que par rapport à la moyenne 2010-2014 et des cours en nette progression. Ce recul de l'offre a été temporaire et, dès le mois de juillet, ce sont alors des volumes en hausse sur un an, stables par rapport à la moyenne 2010-2014 qui ont été livrés sur les étals, permet-

tant de limiter le déficit de début de campagne. Le déficit des échanges extérieurs est ainsi resté stable par rapport à 2014.

Malgré une demande soutenue, la campagne 2014/2015 pour la laitue (mai 2014 - avril 2015) s'est soldée par une réduction du chiffre d'affaires par rapport à 2013-2014, en raison de la baisse des récoltes sur un an. Les niveaux de prix sont demeurés en hausse chaque mois par rapport à la campagne précédente et par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. La campagne 2015/2016 a débuté par une progression modérée des récoltes par rapport à la campagne précédente et une baisse par rapport à la moyenne 2010-2014. Le déficit du commerce extérieur, accentué en mai lors du début de campagne, a continué de se creuser en été et lors de la rentrée de septembre. Il a représenté en moyenne sur cette période 20 % des quantités disponibles. Les importations, en provenance de nos voisins de l'UE, ont entraîné une hausse modérée de l'offre. Les cours ont cependant résisté permettant au chiffre d'affaires cumulé entre mai et octobre de progresser de 13 % sur un an et de 5 % par rapport à la moyenne 2010-2014.

L'excédent des échanges de carottes en hausse jusqu'en septembre

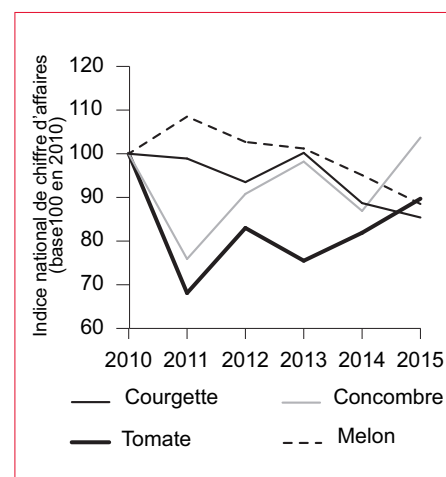
Lors de la campagne 2014/2015 de la carotte qui a pris fin en avril 2015, le chiffre d'affaires a pâti d'une offre en hausse par rapport à la campagne précédente mais insuffisante pour contrebalancer la baisse des cours. Le chiffre d'affaires a ainsi reculé sur un an et, dans une moindre mesure, par rapport à la moyenne 2009-2013. Pour la campagne 2015/2016, le marché de la carotte pour le frais s'est montré très actif en début de campagne. Les cours ont progressé par rapport à ceux de la campagne précédente, en hausse plus modérée par rapport à la moyenne 2010-2014. L'excédent du commerce extérieur, traditionnellement brièvement excédentaire en début de campagne s'est prolongé, cette année, jusqu'en septembre 2015 et les volumes expor-

tés sur cette période ont progressé par rapport à ceux de 2014 et par rapport à la moyenne 2010-2014. L'offre est en baisse sur un an et le dynamisme sur les marchés permet aux prix de progresser par rapport à 2014. Le chiffre d'affaires cumulé entre mai et octobre est en hausse de 16 % par rapport à la campagne précédente et de 9 % par rapport à la moyenne 2010-2014.

À mi-campagne, les cours du poireau contribuent fortement à la hausse du chiffre d'affaires

Durant la campagne 2014/2015, les cours du poireau ont progressé modestement sur un an mais se sont repliés par rapport à la moyenne 2009-2013. Combinés à des quantités quasiment stables par rapport à la campagne précédente et par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes, le chiffre d'affaires a augmenté sur un an, tout en reculant nettement par rapport à la moyenne 2009-2013. Pour la campagne 2015/2016, la commercialisation des premiers poireaux s'est heurtée, en début d'été 2015, à une baisse des récoltes par rapport à 2014 et a coïncidé avec une période au cours de laquelle les exportations ont été supérieures aux importations. Cette réduction de l'offre a favorisé une progression des prix au-dessus de ceux de 2014 et de la moyenne 2010-2014.

En 2015, les cultures de légumes sous serre ont bénéficié d'une demande active



Source : Agreste

Cette hausse des cours s'est prolongée au début de l'automne, malgré une progression de l'offre sous l'effet d'un accroissement sur un an des importations nettes et des récoltes. Le chiffre d'affaires cumulé entre mai et octobre a ainsi progressé de 23 % par rapport à 2014 et de 11 % par rapport à la moyenne 2010-2014.

La commercialisation du chou-fleur entre juin 2014 et mai 2015 a porté sur des volumes en baisse sur un an et par rapport à la moyenne 2009-2013. La hausse des prix a permis d'atténuer, voire de compenser ce mouvement de repli. Ainsi, le chiffre d'affaires a progressé sur un an mais s'est réduit par rapport à la moyenne 2009-2013. La campagne 2015/2016 du chou-fleur a débuté en juin, avec des volumes très réduits et des échanges extérieurs ponctuellement déficitaires. Elle s'est poursuivie en automne par une progression saisonnière des récoltes et des exportations en forte hausse, face à des importations qui stagnaient. En cumul jusqu'en octobre, les quantités proposées sur le marché national ont accusé un repli par rapport à 2014 et par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes mais le rebond des cours a permis une progression du chiffre d'affaires cumulé (+ 17 %) sur un an et une hausse par rapport à la moyenne 2010-2014 (+ 9 %).

La production d'endive lors de la campagne 2014/2015 a enregistré une baisse accentuée, que ce soit par rapport à la campagne 2013/2014 ou par rapport à la moyenne 2009-2013. Ce

recul de l'offre a favorisé une progression marquée des cours. Les prix ont ainsi tiré le chiffre d'affaires à la hausse sur un an et par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. La campagne 2015/2016 pour l'endive a débuté en septembre par des cours en forte progression sur un an et par rapport à la moyenne 2010-2014. Les livraisons sur les marchés ont été en retrait par rapport à celles de 2014, sous l'effet conjugué de la baisse des récoltes et de la demande extérieure au niveau de la moyenne des cinq dernières campagnes. Ce légume a toutefois permis chaque mois de dégager un excédent des échanges extérieurs. Le chiffre d'affaire cumulé entre septembre et octobre est ainsi en forte hausse sur un an et par rapport à la moyenne 2010-2014. La progression des forçages, suite aux récoltes de racines en 2015, devrait tirer les cours vers des niveaux plus proches de ceux des campagnes précédentes.

Les chiffres d'affaires de la courgette et du melon ont reculé

Contrairement à 2014, la campagne de la courgette n'a pas bénéficié en 2015 de conditions climatiques favorables à la consommation de ce légume. La demande est restée modérée et, malgré une offre en repli sur un an et par rapport à la moyenne 2010-2014, les prix sont demeurés en retrait par rapport à 2014, au niveau de la moyenne des cinq dernières

campagnes, en période d'écoulement des quantités les plus élevées. Dès le mois de juillet, le chiffre d'affaires a accusé une baisse par rapport à 2014. L'écart des cours sur un an a ponctuellement disparu en septembre pour se creuser à nouveau en octobre. Alors que le déficit des échanges extérieurs s'est légèrement comblé en début de campagne puis établi au niveau de 2014 et de la moyenne des cinq dernières campagnes, la demande nationale a toujours été modérée face à une offre réduite. Malgré une hausse des prix modeste le chiffre d'affaires a été pénalisé par la réduction des récoltes et affiche un bilan en retrait de 4 % sur un an et de 11 % par rapport à la moyenne 2010-2014.

La campagne du melon a été marquée par la conjonction de récoltes précoces, rapidement abondantes et d'importations élevées, proches des niveaux de 2014, en hausse par rapport à la moyenne 2010-2014. La demande a alors été trop limitée pour soutenir les cours, en recul prononcé dès les premiers mois, sur un an et par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. La fin précoce des récoltes en septembre et la baisse de l'offre ont provoqué un rebond des cours mais pour des volumes modestes. La progression des récoltes sur un an n'a pu compenser le repli des prix et le chiffre d'affaires affiche une baisse de 7 % par rapport à la campagne précédente et de 13 % par rapport à la moyenne 2010-2014.

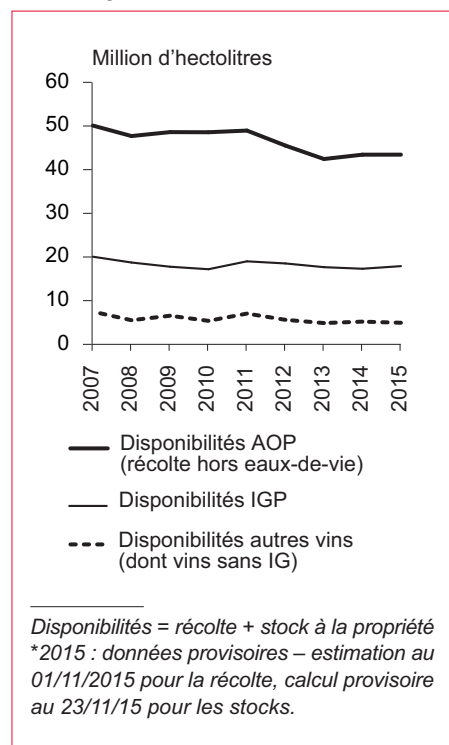
VINS

Avec une récolte 2014 renouant avec des niveaux habituels mais des stocks limités, les prix des vins au cours de la campagne 2014/2015 ont été légèrement inférieurs en moyenne à ceux de la campagne précédente pour les vins AOP mais nettement supérieurs pour les autres vins. Les exportations ont continué de reculer en volume, même si leur baisse a ralenti sous l'effet de la reprise des ventes aux pays tiers. En valeur, elles sont reparties à la hausse grâce à une meilleure valorisation des vins. En 2015, la récolte française de vins serait en hausse sur un an et par rapport à la moyenne de cinq dernières années. Les stocks demeureraient toutefois encore limités et les prix pourraient se maintenir à un niveau élevé lors de la campagne 2015/2016.

Une récolte 2014 qui a renoué avec la croissance

Après deux récoltes 2012 et 2013 particulièrement faibles à la suite d'une succession d'aléas climatiques défavorables, les vendanges de 2014 ont renoué avec un niveau proche de la normale. Grâce aux températures douces de l'hiver et du printemps, la récolte totale viticole en 2014 a ainsi

Des disponibilités limitées en 2015



Sources : DGDDI (stocks), Agreste (récolte)

atteint 47,1 millions d'hectolitres (Mhl), dépassant de 10 % sa valeur de 2013 et de 3 % la moyenne 2009-2013.

Sur un an, la production a crû de 17 % pour les vins d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) et de 5 % pour l'ensemble des vins à Indication Géographique Protégée (vins IGP) et les autres vins. Les stocks à la production au début de la campagne 2014/2015, étaient inférieurs à ceux de la campagne précédente (- 10 %) pour toutes les catégories de vins, notamment les vins sans IG (- 21 %).

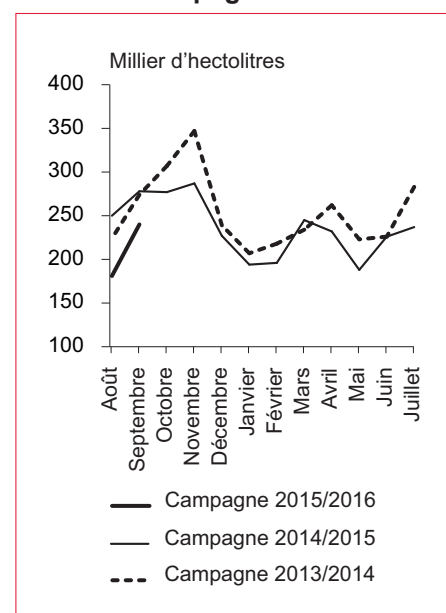
En conséquence, les disponibilités (ensemble formé par la récolte et les stocks à la propriété en début de campagne) ont été à peine supérieures à celles de la campagne précédente (+ 1,5 %). Elles ont progressé de 2,3 % pour les vins d'appellation grâce à des récoltes en fort rebond mais stagné pour les vins avec et sans IG, la baisse des disponibilités en vins IGP (- 2 %) n'ayant été que partiellement compensée par la hausse du disponible en autres vins (+ 6,6 %).

Campagne 2014/2015 : les exportations reculent de nouveau en volume mais progressent en valeur

Pour la deuxième année d'affilée, les exportations de vins français lors de la

campagne 2014/2015 (août 2014/ juillet 2015) se sont repliées en volume sur un an (- 1,5 %) mais moins que lors de la campagne précédente (- 3,2 %) et sont même reparties à la hausse en valeur (+ 5 % contre - 3 %), en lien avec une meilleure valorisation des vins, notamment des AOP. Le montant des exportations a ainsi dépassé le seuil des 8 milliards d'euros tandis que les volumes exportés enregistraient leur plus bas niveau des quatre dernières campagnes (14,3 millions d'hl).

Recul sur un an des volumes de vins d'appellation exportés vers l'UE lors de la campagne 2014/2015



Source : DGDDI (Douanes)

Sur un an, les exportations de vins ont reculé en volume pour les AOP (- 1,8 % et - 2,7 % pour les AOP hors champagne) comme pour les vins IGP et sans IG (- 1,7 %). Seules les exportations de vins effervescents (y compris champagne) ont progressé mais elles ne représentent que 12 % de l'ensemble des volumes exportés.

Recul des exportations vers l'UE mais progression vers les pays tiers

À destination de l'Union européenne, les exportations se sont rétractées en volume (- 6,4 %), sous l'effet du fléchissement des ventes à destination de nos principaux clients européens : Allemagne, Royaume-Uni, Belgique et Pays-Bas, faisant reculer la part de cette zone de 63 à 60 %.

Vers les pays tiers, elles sont reparties à la hausse (+ 6,8 % entre les deux campagnes), grâce aux ventes à la Chine et aux États-Unis. En 2013, la Chine avait freiné ses importations, à la suite de mesures anti-ostentatoires. Les États-Unis, grâce à la progression des volumes mais également

une meilleure valorisation, notamment du rosé de Provence, sont devenus, en 2015, la première destination en valeur des vins français devant le Royaume-Uni.

Les importations ont atteint leur plus haut niveau en volume depuis 15 ans, un record qui se combine toutefois à un recul en valeur. Les volumes importés ont surtout progressé en provenance d'Espagne qui fournit la majorité des vins en vrac.

Sur la campagne 2014/2015, des prix en baisse pour les AOP et en hausse pour les autres vins

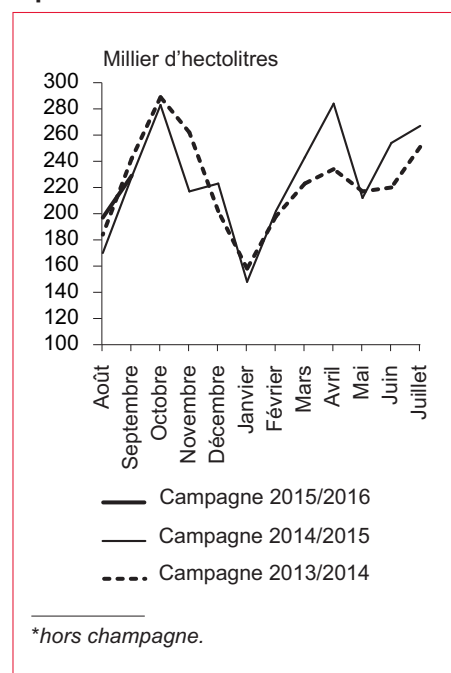
Pour la campagne 2014/2015, avec des disponibilités en hausse et un commerce extérieur moins dynamique, les prix des vins d'appellation (mesurés par l'indice de prix à la production des vins d'appellation, Ippap) se sont nettement repliés en début de campagne avant de se stabiliser, alors qu'ils s'étaient fortement accrus tout au long de la campagne 2013/2014. Au total, sur l'ensemble de la campagne 2014/2015, ils sont en repli de 0,6 %

par rapport à la campagne. Avec des disponibilités limitées, les prix des vins hors appellation se sont en revanche établis à un niveau nettement supérieur à l'année précédente tout au long de la campagne (+ 13 % par rapport à la campagne 2013/2014).

Sur les sept premiers mois de l'année 2015, la hausse des exportations en volume de vins AOP vers la Chine et les États-Unis a amorti la baisse vers l'UE

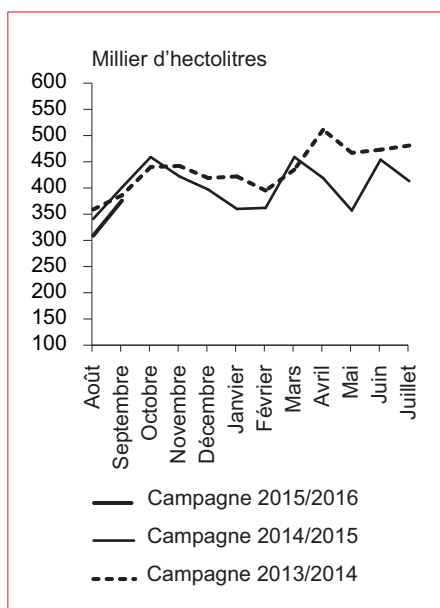
Sur les sept premiers mois de 2015, les volumes exportés de vins français ont connu une baisse supérieure sur un an (- 2,1 %) à celle observée pour l'ensemble de la campagne 2014/2015. Le recul des volumes exportés de vins AOP hors champagne s'est en revanche atténué sur un an (- 0,7 %), comparé à l'ensemble de la campagne 2014/2015 (- 2,7 %). Cette moindre dégradation provient de ventes dynamiques à destination des pays tiers, qui, à partir de février, et à l'exception du mois de mai, ont progressé sur un an, après avoir connu un repli d'août 2014 à janvier 2015, compensant ainsi, en partie, le recul des échanges avec l'UE. La reprise des exportations vers la Chine et les États-Unis a fortement contribué à cette hausse. Sur les sept premiers mois de 2015, les exportations de champagne ont progressé à un rythme supérieur, sur un an, à celui observé sur l'ensemble de la campagne (resp. + 3,1 % et + 2,6 %).

Les exportations en volume de vins AOP* vers les pays tiers ont progressé sur un an à partir de février 2015



Source : DGDDI (douanes)

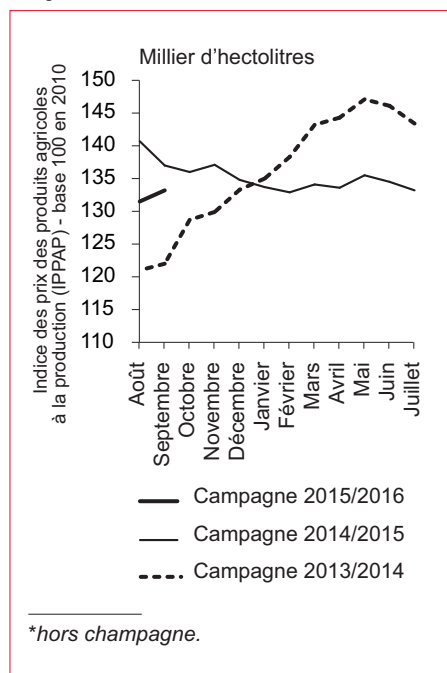
Depuis la fin 2014, les exportations de vins IGP et sans IG vers l'UE sont en baisse sur un an



Source : DGDDI (douanes)

Pour les vins sans appellation, la baisse des exportations s'est accrue sur les sept premiers mois par rapport à l'ensemble de la campagne, - 4,4 % contre - 1,7 %. Cela provient d'un recul sur un an des exportations à destination de l'UE (- 11,3 %), surtout vers l'Allemagne, le Royaume-Uni et, à un moindre degré, les Pays-Bas, commencé dès la fin 2014 et qui s'est accentué à partir d'avril 2015, malgré un rebond en mars. Les exportations vers les pays tiers ont été systématiquement supérieures à celles de 2014 pour chacun des mois de janvier à juillet, prolongeant la tendance enregistrée en début de campagne. En cumul

Les prix des vins d'appellation* sont en recul sur un an à partir de janvier 2015



Source : Insee

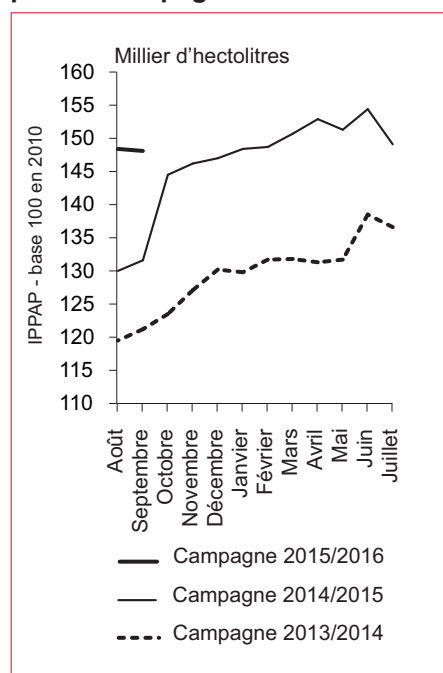
de janvier à août, la hausse a été de 15 % sur un an mais n'a pu compenser la diminution des exportations vers l'UE.

Le recul global des exportations en volumes est toutefois contrebalancé par une hausse des exportations en valeur (+ 7 %), grâce à des prix à l'exportation en progression.

À partir de janvier 2015, les prix à la production des vins AOP sont en recul sur un an

Après s'être fortement accrus tout au long de la campagne 2013/2014, les prix à la production des vins AOP ont commencé à se replier à partir de juin 2014, avant de se stabiliser à un niveau inférieur à celui de 2014 au cours des sept premiers mois de 2015

Les prix des vins avec et sans IG ont nettement progressé sur un an pour la campagne 2014/2015



Source : Insee

(- 6 %). Dans un contexte de disponibilités limitées, la commercialisation des autres vins a été plutôt soutenue et les prix des vins IGP et sans IG se sont établis au cours des sept premiers mois de 2015 à un niveau nettement supérieur à celui de 2014 (+ 13 %).

Une récolte 2015 en légère hausse mais des disponibilités stables et limitées, surtout pour les AOP

Selon les estimations du SSP au 1^{er} novembre 2015, la récolte 2015 s'établirait à 47,9 millions d'hectolitres, soit une progression de 2 % sur un an et de 5 % en moyenne sur cinq ans. La production serait en hausse pour les vins IGP mais diminuerait pour les vins sans IG et serait quasiment stable pour les vins AOP. La hausse globale de la

récolte serait essentiellement liée aux bons niveaux de productions dans les bassins viticoles de l'Ouest, favorisés par les précipitations abondantes de fin d'été et moins affectés que les bassins viticoles de l'Est par l'épisode caniculaire estival. Grâce également à des réserves en eau des sols fin juin assez élevées, les vignobles ont globalement bien traversé cette période délicate et la qualité est au rendez-vous. L'épisode de sécheresse a toutefois fait reculer la France au deuxième rang des pays producteurs, derrière l'Italie.

Les stocks de début de campagne sont légèrement supérieurs à ceux de 2014 pour les AOP et les vins sans IG (respectivement + 1,5 %, + 2,8 %) et en baisse pour les vins IGP (- 1 %). En conséquence, les disponibilités seraient quasiment stables pour les AOP, en hausse pour les vins IGP (resp. + 3,4 %) et en recul pour les vins sans IG (- 5 %).

Sur les deux premiers mois de la nouvelle campagne 2015/2016, les prix sont toujours en baisse pour les AOP mais le recul est moins prononcé en septembre (- 2,8 % contre - 6,5 % en août) et en hausse pour les autres vins. Sur les deux premiers mois de la nouvelle campagne, les exportations en volume sont en baisse pour les vins AOP comme les vins avec et sans IG, en lien avec l'accroissement du recul des exportations vers l'UE (- 10,6 % sur un an) mais également, en septembre, avec des ventes moins dynamiques vers les pays tiers. En conséquence, sur les neuf premiers mois de 2015, les exportations accentuent leur recul en volume (- 2,7 %) mais continuent leur progression en valeur (+ 7,5 %). Pour l'ensemble de la campagne 2015/2016, des disponibilités toujours limitées pourraient maintenir les prix des vins à un niveau élevé.

PRODUCTIONS ANIMALES

2015 une année difficile pour l'élevage français, marquée par le retour de crises de marché (lait, porc, bovins), liées à des excédents communautaires et mondiaux.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2015, les productions animales se sont redressées en volume par rapport à 2014. Pour les bovins, cette progression marque un rétablissement très relatif, puisque faisant suite à trois années de repli de la production. La hausse de la production totale bovine a reposé sur une hausse des abattages de vaches laitières de réforme et des exportations de brouillards, tandis que la production porcine restait très proche du niveau de 2014, confirmant la stagnation de la production depuis le début des années 2000. La production ovine a connu un léger mieux pour la 2^e année consécutive, tout en restant loin des niveaux antérieurs à 2011. Les productions de volaille se sont redressées après les baisses observées en 2013 et 2014, grâce à une consommation bien orientée et une légère reprise des exportations.

À l'inverse, la consommation des autres productions animales (viande bovine et porcine) n'a pas bénéficié d'une demande intérieure soutenue. Pour la filière bovine, le recul de la demande intérieure a toutefois été compensé par une progression des exportations, réduisant ainsi le déficit des échanges extérieurs. Il n'en va pas de même pour la filière porcine, dont les exportations ont fléchi aussi bien sur le marché communautaire que vers les pays tiers. Dans un contexte d'excédent européen en viande porcine, les expor-

tations françaises ont pâti de l'embargo russe et d'une concurrence renforcée des pays du nord de l'UE et de l'Espagne. En 2015, la production d'œufs s'est légèrement accrue, soutenue par d'importantes exportations vers les États-Unis, touchés par un épisode de grippe aviaire.

En 2015, dans un contexte de progression de l'offre de lait au niveau mondial et communautaire, à la suite de la fin des quotas le 1^{er} avril 2015, et de réduction de la demande internationale, le volume de la production française n'a pas augmenté, dénotant une politique de maîtrise des volumes de la part des entreprises.

Pour l'ensemble des filières animales, à l'exception des œufs, les prix à la production ont été en 2015 inférieurs en moyenne aux niveaux de 2014. Dans tous les cas, ce recul des prix n'a pas été compensé par une baisse équivalente du prix des aliments achetés.

Bovins

Sur les neuf premiers mois de l'année 2015, la production totale de bovins finis ainsi que les exportations de bovins maigres ont progressé par rapport à 2014. Par contre, la détection mi-septembre

de foyers de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) a perturbé le marché. Globalement sur la période, le cours moyen des bovins « entrée abattoir » a été inférieur à 2014 alors que celui des bovins maigres s'est maintenu.

Hausse de la production totale de bovins finis

En cumul sur les neuf premiers mois de 2015, la production totale de bovins finis (définie comme la somme des abattages de bovins finis et du solde des échanges extérieurs d'animaux vivants destinés à la boucherie) a été supérieure de 2,1 % en têtes au niveau bas de la même période de 2014. La hausse des abattages a été soutenue par la progression du solde du commerce extérieur d'animaux finis, conséquence d'une hausse des exportations de bovins finis et d'un recul des importations sur la même période.

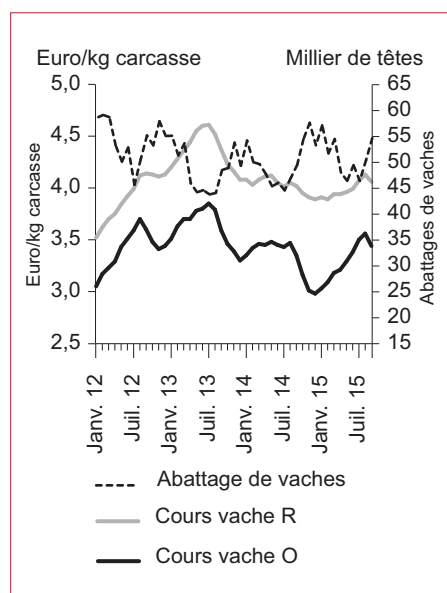
Sur les neuf premiers mois de 2015, après les baisses successives des périodes précédentes (- 1,6 % en 2014, - 4,6 % en 2013), les abattages de bovins ont dépassé de 1,7 % ceux de 2014. Cette évolution a été principalement le fait des abattages de vaches, notamment laitières, qui ont progressé de 5 %, après trois années de recul. La crise du prix du lait s'est

En 2015, hausse de la production de bovins finis

En cumul de janvier à septembre	Abattages CVJA (1)		Importations d'animaux finis (2)		Exportations d'animaux finis (3)		Production indigène contrôlée (CVJA) d'animaux finis = (1) + (3) - (2)	
	2015 (en têtes)	Évol. 2015/2014 (%)	2015 (en têtes)	Évol. 2015/2014 (%)	2015 (en têtes)	Évol. 2015/2014 (%)	2015 (en têtes)	Évol. 2015/2014 (%)
Gros bovins mâles	928 070	0,7	2 505	n.s	35 506	20,3	961 071	1,2
Génisses	325 130	0,2	18	n.s	3 404	25,1	328 516	0,4
Vaches	1 286 359	5,4	3 299	n.s	3 402	148,0	1 286 462	5,8
GROS BOVINS	2 539 559	3,0	5 822	- 13,7	42 312	25,9	2 576 049	3,3
Veaux de boucherie	957 906	- 1,4	13 738	- 10,0	11 220	28,5	955 388	- 1,0
TOTAL BOVINS	3 497 465	1,7	19 560	- 11,1	53 532	26,5	3 531 437	2,1

Source : Agreste - Douanes

Vaches : hausse des abattages et baisse des cours



Sources : Agreste - FranceAgriMer

en effet traduite par un afflux d'animaux dans les abattoirs d'autant que les éleveurs avaient augmenté les effectifs de vaches laitières dans les exploitations, anticipant la fin programmée des quotas laitiers au 1^{er} avril 2015. Les abattages de vaches allaitantes ont quant à eux légèrement augmenté sur la période. En effet, dans l'attente d'informations sur le nombre de vaches primées au titre de l'Aide aux Bovins Allaitants (ABA), les éleveurs ont maintenu les animaux dans les exploitations. Par ailleurs, la baisse des disponibilités dans les élevages s'est traduite par un léger recul des abattages de jeunes bovins mâles de plus d'un

an mais à des niveaux moindres que lors des périodes précédentes. Enfin, les abattages de veaux de boucherie ont continué à reculer mais selon un rythme moins soutenu.

S'agissant des échanges extérieurs de bovins finis vivants, les exportations de bovins mâles (66 % des animaux exportés) sont reparties à la hausse, après les niveaux bas des années précédentes. Une hausse de la demande extérieure de veaux de boucherie (+ 29 % d'exportations sur la période) a également contribué à l'augmentation des exportations totales de bovins finis.

En 2015, malgré la hausse des abattages, les cours des vaches ont progressé jusqu'à la fin août, dépassant à partir de juin leur niveau de 2014. À compter de la dernière semaine d'août, les cours des vaches se sont repliés, conséquence de l'afflux de vaches laitières dans les abattoirs. Ainsi, sur les neuf premiers mois de l'année, le cours moyen de la vache « O » a reculé de 3 % par rapport à 2014, tout en restant supérieur au cours moyen de la période 2010-2014 (+ 3 %). Les cours des jeunes bovins mâles ont suivi la même tendance, tirés par ceux des vaches laitières : - 1,3 % par rapport à 2014 et + 4,6 % par rapport au cours moyen de 2010-2014. Le cours des veaux de boucherie est resté quant à lui constamment en retrait sur la période (- 7 % en moyenne par rapport à 2014 et - 4,1 % par rapport au cours moyen de 2010-2014).

La fin de l'année et le début de 2016 pourraient être marqués par une décapitalisation du cheptel de vaches allaitantes avec, pour conséquence, une baisse des cours des bovins.

Augmentation des exportations de bovins maigres... ralentie en septembre par la détection de foyers de FCO

Sur les huit premiers mois de l'année, les exportations de bovins maigres (ou broutards) ont progressé de 13 % par rapport à 2014 et de 5 % par rapport à la période 2010-2014. Cette hausse est due en grande partie à l'émergence de la demande turque, à compter de novembre 2014. Ainsi, avec 9 % des animaux vendus, ce pays se positionne comme le 3^e client de la France pour les broutards, après l'Italie (72 % des volumes) et l'Espagne (13 % des ventes).

Avec la détection de foyers de FCO mi-septembre dans le centre de la France, le commerce de bovins maigres a été perturbé. Si les exportations totales de broutards ont progressé de 18 000 têtes en septembre 2015 par rapport à septembre 2014, la répartition entre les différentes catégories d'animaux exportés a été impactée par les conséquences de la FCO. Ainsi, les exportations de bovins mâles et femelles de plus de 300 kg vifs se sont repliées de 7 000 têtes. L'Italie, avec 66 % des broutards exportés en septembre, est la destination la plus concernée par ces baisses. Les exportations de bovins maigres légers (de 160 à 300 kg vifs) ont, pour leur part, progressé fortement sur le mois (+ 25 000 têtes, soit + 134 %) expliquant à elles seules la hausse des exportations totales. Avec plus de 15 000 animaux, la Turquie a été le principal débouché des broutards français. Si le marché turc est actuelle-

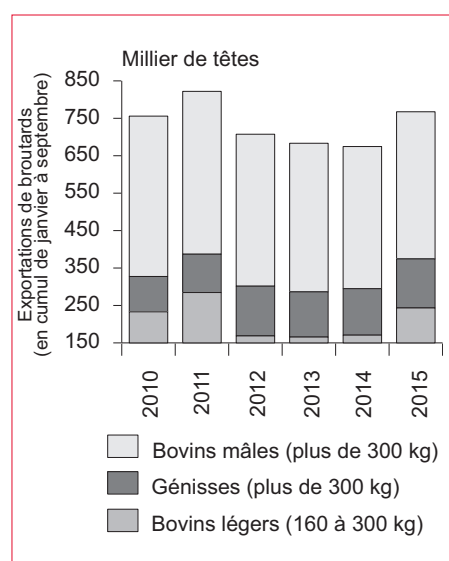
ment bloqué dans l'attente d'un accord sanitaire sur les conditions d'entrée des bovins français, la mise en place d'un programme de vaccinations contre la FCO et les accords passés avec l'Italie et l'Espagne devraient permettre de reprendre le commerce de bovins maigres avec ces pays.

Au final, sur les neuf premiers mois de l'année, les exportations totales de broutards ont augmenté de 14 % par rapport à 2014.

La hausse de la demande de broutards a permis de soutenir les cours qui sont restés toute l'année supérieurs aux cours de 2014 et à la moyenne 2010-2014. En septembre, à partir de la détection des foyers de FCO, le marché a été perturbé, les animaux présents dans les zones touchées ne pouvant être exportés. Face à la baisse de l'offre, les animaux disponibles dans les zones non touchées ont alors été exportés à des cours supérieurs à 2014.

À la suite de la campagne de vaccination contre la FCO et des restrictions de mouvements des animaux, il pourrait y avoir, sur les derniers mois de l'année 2015, un afflux important d'animaux sur le marché, entraînant ainsi une baisse des cours.

Broutards : hausse des exportations en 2015



Sources : Agreste - DGDDI (Douanes)

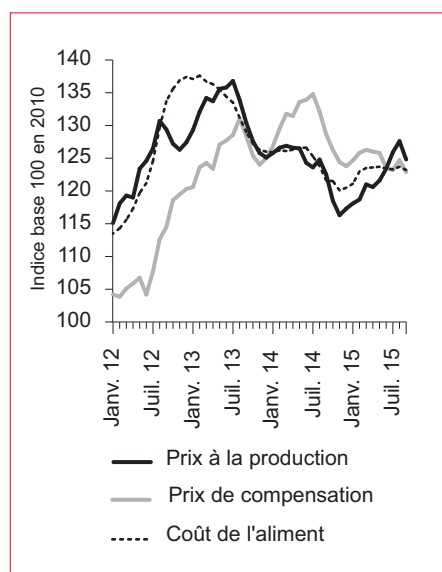
Réduction du déficit du commerce extérieur de viande bovine

Sur les neuf premiers mois de l'année, le déficit du commerce extérieur de viande bovine s'est réduit du fait d'une augmentation des exportations totales (+ 2 %) et du recul des importations (- 5,6 %). La hausse des exportations est liée à la forte progression des ventes des « préparations et conserves de viandes » (+ 34 %) alors que les ventes de « viandes fraîches ou réfrigérées » sont restées quasiment stables. S'agissant des importations, le recul s'explique par la baisse de près de 9 % des achats de viandes fraîches, atténuée, en partie, par une hausse des achats de viandes congelées (+ 4 %).

Sur les neuf premiers mois de l'année, la consommation apparente totale de viande bovine calculée par bilan a été supérieure de 1,4 % à celle de 2014, mais en retrait de 1,5 % sur la période 2010-2014.

La baisse des prix à la production en 2015 a été plus importante que celle des aliments achetés

Bovins de boucherie : baisse du prix à la production plus importante que celle du prix de l'aliment en 2015



Sources : Agreste - Insee

Sur les six premiers mois de l'année, les prix à la production de la viande bovine ont été inférieurs au prix de répercussion du coût de l'alimentation animale. Ce prix est calculé comme celui qui, compte tenu de la part des achats d'aliment dans la valeur de la production en sortie d'élevage, compenserait la variation du prix de l'aliment par rapport à l'année précédente, toutes charges égales par ailleurs. Entre janvier et juin, l'écart n'a cessé de se resserrer, suite à la baisse moins prononcée du prix à la production des gros bovins de boucherie. À partir de la seconde moitié de l'année, les prix à la production repartent à la hausse et sont alors supérieurs au prix de répercussion du coût de l'alimentation animale, qui se stabilise.

Ovins

Sur les neuf premiers mois de 2015, la production ovine a progressé, conséquence d'une hausse des abattages et d'une forte progression des exportations d'agneaux vivants, contribuant au retour à l'excédent des échanges d'ovins vivants. Globalement sur la période, le cours moyen de l'agneau a été légèrement supérieur au cours de 2014. La part de la production nationale dans la consommation intérieure s'est accrue.

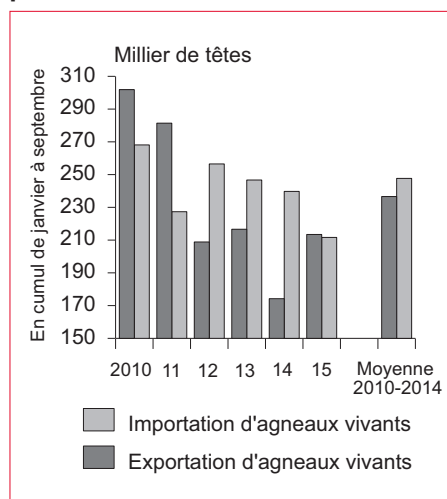
En 2015, hausse de la production ovine et retour à l'excédent pour les échanges extérieurs d'animaux vivants

En baisse continue depuis 2011, la production ovine totale (définie comme la somme des abattages d'agneaux et d'ovins de réforme et du solde du commerce extérieur d'ovins vivants) a légèrement progressé en têtes (+ 1,9 %) et de façon plus importante en poids (+ 2,2 %), sur les neuf premiers mois de l'année 2015. Ces évolutions traduisent un alourdissement général des carcasses ovines. L'impact de l'augmentation des abattages d'agneaux (+ 0,4 %) et d'ovins de réforme (+ 1,4 %) sur la période a été

amplifié par l'inversion du solde des échanges d'ovins vivants par rapport à 2014. En effet, après trois années de déficit, le solde du commerce extérieur est redevenu positif en 2015.

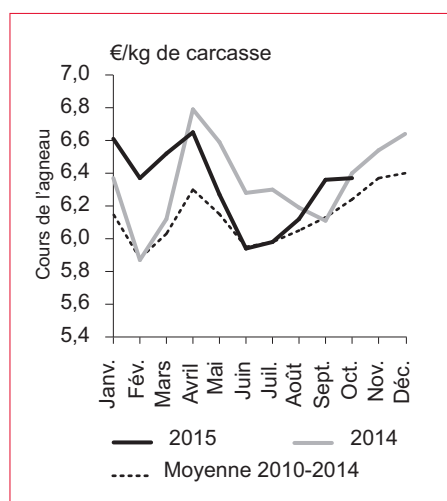
Après la baisse importante des exportations à compter de 2011, les ventes d'agneaux (85 % des ventes d'ovins vivants) ont progressé de 22 % sur la période par rapport à 2014, essentiellement vers l'Espagne et l'Italie. Malgré cette reprise, le volume des exportations en vif est demeuré inférieur à la moyenne des cinq dernières années. Dans le même temps, les importations totales d'agneaux ont reculé de 12 %. L'Espagne, principal fournisseur de la France avec 69 % des achats, a ainsi

Plus d'exportations d'agneaux que d'importations sur les neuf premiers mois de 2015



Source : DGDDI (Douanes)

De mai à septembre 2015, le cours de l'agneau a été nettement inférieur à 2014



Source : FranceAgriMer

diminué ses envois de 5 % par rapport à 2014. Dans la mesure où le cheptel ovin reproducteur était en repli de 1 % fin 2014, par rapport à 2013, l'augmentation du nombre d'agneaux français disponibles sur le marché français pourrait être le signe d'une amélioration de la productivité des brebis dans les élevages.

Sur les neuf premiers mois de l'année, le cours moyen de l'agneau a été très légèrement supérieur au cours moyen de 2014, avec néanmoins deux périodes distinctes. Au cours du premier trimestre 2015, il est resté nettement supérieur à celui de 2014, favorisé par des importations de viande en repli, atteignant un pic élevé à l'approche de la fête de Pâques positionnée début avril, en 2015. À partir du mois de mai, le cours a chuté fortement, passant en dessous du niveau de 2014 pour se rapprocher du cours moyen de la période 2010-2014. À compter du mois d'août, il est reparti à la hausse dépassant le niveau de 2014, dopé par la hausse de la demande au moment de la fête de l'Aïd, placée en septembre cette année.

Baisse de la demande intérieure qui se traduit par un nouveau recul des importations de viande ovine

Après une légère progression en 2014, les importations de viande ovine ont repris l'évolution à la baisse entamée en 2009. De janvier à septembre 2015, les importations ont été inférieures de 5 % au niveau de 2014 et de 10 % à la moyenne de 2010-2014. Tout au long de la période, elles sont restées quasiment en dessous du niveau de 2014, avec des replis pouvant atteindre près de 13 % sur les deux premiers mois de l'année. La hausse des importations de viande ovine en provenance du Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, de Nouvelle-Zélande n'a pas permis de compenser la baisse des achats en provenance, entre autres, d'Irlande, d'Allemagne et d'Espagne.

Conséquence du recul de la demande intérieure, la consommation de viande

ovine, calculée par bilan, a été inférieure de 2,2 % à celle de 2014 et de 18 % à la consommation des neuf premiers mois des années 2010-2014. Cette baisse est confirmée par les résultats de l'enquête Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer concernant les achats de viande ovine par les ménages. Sur les huit premiers mois de l'année 2015, ces achats ont ainsi été en repli de 9 % par rapport à 2014 et de 35 % par rapport à la même période de 2005.

Porcins

En 2015, le marché porcin français reste fragile. Les exportations supplémentaires vers l'Asie n'ont pas compensé la fermeture du marché russe. Les prix à la production restent bas.

Sur les neuf premiers mois de 2015, la production porcine en tec a faiblement progressé en France sur un an (+ 1,4 %) tandis qu'elle augmentait de manière importante et généralisée dans l'UE (+ 4 %). Sur l'ensemble de l'année, la production française devrait être stable, le recul du cheptel de truies étant compensé par la hausse continue de leur productivité et une hausse importante des poids de carcasse (+ 1,3 % sur un an).

Si l'UE a globalement compensé la perte du marché russe par le gain de nouveaux marchés en Asie (Chine, Corée du Sud, Hong-Kong), grâce à une meilleure compétitivité sur le marché mondial, liée à la baisse de l'euro et des prix dans l'UE, il n'en est pas de même pour la France, pour qui la perte du débouché russe n'a pu être comblée. En 2015, les exportations françaises vers les pays tiers et l'UE ont continué de régresser.

Sur les neuf premiers mois de 2015, les exportations françaises de viande porcine ont baissé par rapport à la même période de 2014 (- 8 %), soit 35 000 tec de moins (- 29 000 tec vers l'UE et - 6 000 tec vers les pays tiers). Concernant les pays tiers, la baisse des exportations vers l'Asie du Sud-Est (- 4 300 tec) et l'arrêt complet à destination de la Russie (- 4 300 tec)

n'ont pas été compensés par le surplus de ventes à l'Asie du Nord (+ 5 800 tec). Au cours des neuf premiers mois de 2015, le déficit des échanges extérieurs s'est ainsi nettement dégradé en volume (- 30 000 tec contre - 6 000 tec en 2014), tout en demeurant stable en valeur (- 300 millions d'euros en 2014 et 2015 contre - 110 millions en 2010).

La consommation intérieure de viande porcine a reculé au cours des trois premiers trimestres (- 12 % par rapport à la même période en 2014, selon Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer), malgré une reprise des achats de charcuterie à partir du printemps.

Dans le contexte d'une offre excédentaire au niveau européen, d'une consommation atone et de difficultés à l'exportation, le cours moyen du porc charcutier classe E + S est resté nettement inférieur à celui de 2014 et à la

moyenne 2010-2014 jusqu'en août 2015.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2015, le prix du porc à la production a été nettement inférieur au prix de répercussion du coût de l'alimentation animale, autrement dit au prix, qui compte tenu de la part des achats d'aliment dans la valeur de la production en sortie d'élevage, compenserait la variation du prix de l'aliment par rapport à l'année précédente, toutes charges égales par ailleurs. Alors que le coût mensuel de l'aliment porcin a été au maximum depuis le début de l'année inférieur de 8 % à celui de 2014, le prix à la production a quant à lui reculé de plus de 10 %.

L'offre porcine devrait être abondante en fin d'année en Europe et en France. En conséquence, le prix du porc ne pourra se valoriser qu'avec des marchés de consommation dynamiques, notamment à l'exportation.

reprise des exportations. Néanmoins les importations en provenance de l'UE ont continué de progresser en volume et le solde des échanges extérieurs est devenu négatif.

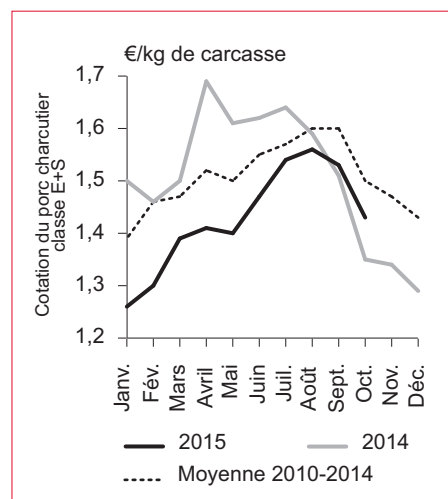
Au cours des trois premiers trimestres de 2015, les abattages, toutes espèces de volailles confondues, ont progressé par rapport à la même période en 2014 (+ 2,5 % en têtes et + 2 % en poids). Par rapport à 2010, la hausse est de 2,6 % en têtes et de 1,4 % en poids. Dans le même temps, les abattages de poulets ont progressé sur un an tandis que ceux de dindes se repliaient. En 2014, la situation était inverse : les abattages de poulet s'étaient fortement rétractés au cours des trois premiers mois, conséquence de la suppression des restitutions européennes à l'export alors que les abattages de dinde avaient augmenté, enregistrant une embellie provisoire, après plus de 10 ans de repli.

Au premier semestre 2015, la consommation apparente de viandes de volailles, calculée par bilan provisoire, a progressé sur un an (+ 1 %). Elle a augmenté de 2,7 % pour le poulet et de 2,5 % pour le canard mais a reculé pour la dinde (- 6 %).

Sur les neuf premiers mois, les exportations de viande ont augmenté par rapport à la même période de 2014 : + 2 % pour les volailles et + 3,4 % pour celles de poulet, après avoir fortement baissé en 2014, lors de la suppression des restitutions. Toutefois, les ventes de poulet n'ont pas retrouvé le niveau de 2013.

Sur les neuf premiers mois de 2015, la situation a été contrastée suivant les destinations : les exportations de viande et préparations de poulet ont été quasiment nulles vers la Russie et

En net repli par rapport à 2014 jusqu'en août 2015, le prix moyen du porc charcutier classe E+S se redresse à l'automne



Source : FranceAgriMer

Volailles

En 2015, le marché français des volailles s'est redressé. Dans un contexte de consommation plutôt soutenue et d'une reprise des exportations, les abattages ont progressé au cours des neuf premiers mois. Les prix à la production sont en retrait en 2015. Avec la détection de foyers de grippe aviaire fin novembre dans certains départements du Sud-Ouest, le marché pourrait être de nouveau fragilisé.

Après une année 2014 difficile, le marché de la volaille de chair a enregistré un léger mieux en 2015, grâce à une consommation bien orientée (+ 1 % au 1^{er} semestre sur un an) et une légère

Les abattages de poulet sont en progression au cours des trois premiers trimestres de 2015

		9 mois 2010	9 mois 2014	9 mois 2015	Évol. 2015/2010 %	Évol. 2015/2014 %
Abattages CVJA (milliers de têtes)	Total Volailles de chair	699 649	700 344	717 672	2,6	2,5
	Total Poulets	557 325	567 036	585 672	5,1	3,3
	Total Dindes	41 403	33 664	33 178	- 19,9	- 1,4
Abattages CVJA (tonnes)	Total Volailles de chair	1 250 701	1 243 043	1 267 651	1,4	2,0
	Total Poulets	727 653	752 046	787 377	8,2	4,7
	Total Dindes	295 534	265 612	254 535	- 13,9	- 4,2

Source : Agreste

stables vers le Moyen-Orient par rapport aux neuf premiers mois de 2014. À l'inverse, les exportations ont augmenté vers l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'ex-Yougoslavie ainsi que vers l'Afrique subsaharienne.

Dans le même temps, les importations de volailles ont également progressé (+ 3,7 % sur un an), à l'instar de celles de poulet (+ 5 %). La hausse des achats de poulets par la France s'est faite exclusivement depuis l'Union européenne. Sur les neuf premiers mois de 2015, la quasi-totalité des principaux pays fournisseurs ont augmenté leurs ventes de viande de poulet sur un an à la France, à l'exception de la Belgique. À l'inverse, les importations de viande de dinde ont diminué de près de 7 %.

Sur les neuf premiers mois de 2015, les prix moyens à la production des poulets et des dindes ont été en retrait au cours de la période, à la fois par rapport à 2014 et à la moyenne 2010-2014. La chute des prix à la production s'est interrompue en mars 2015 et l'on a alors observé un début de redressement, mais les coûts des aliments se sont mis à progresser plus rapidement.

Les mises en place de poulets ont progressé de juin à août, augurant d'une augmentation des abattages pour le

dernier trimestre. À l'inverse, le fort repli des mises en place de dindonneaux de juillet à août devrait entraîner une baisse des abattages de dindes pour la fin de l'année.

Oeufs

En 2015, la production française d'œufs devrait légèrement progresser. Les prix ont augmenté au début du second semestre 2015, profitant d'une conjoncture favorable à l'exportation. En revanche, les importations d'œufs et d'ovoproduits sont en hausse au cours des trois premiers trimestres.

Au cours des neuf premiers mois de 2015, la production d'œufs a été en légère progression par rapport à la même période en 2014, selon le modèle de prévision d'œufs SSP-ITAVI-CNPO. Elle a augmenté de plus de 7 % depuis 2010, année qui précède la période de pénurie liée à la mise aux normes des cages.

Sur les neuf premiers mois de 2015, les mises en place de poussins de poulettes de ponte se sont stabilisées sur un an. Néanmoins, les prévisions font état d'une légère progression de la production d'œufs pour 2015.

En cumulé sur les neuf premiers mois de 2015, les volumes exportés d'œufs en coquille ont été en léger repli (- 1,7 %) par rapport à la même période en 2014, alors que les importations progressaient de 28 %, soit 6 500 teoc supplémentaires. Dans le même temps, les ventes françaises d'ovoproduits ont augmenté de 8 %, soit 4 200 teoc de plus, tandis que les achats d'ovoproduits s'accroissaient (+ 14 %, soit près de 7 000 teoc supplémentaires).

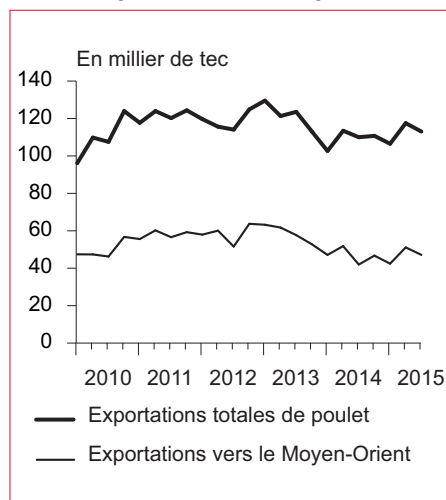
En 2014, la situation était un peu différente. Les exportations françaises d'œufs en coquille avaient progressé de 11 % par rapport à 2013, soit 3 200 teoc supplémentaires. Dans le même temps, les achats français se réduisaient de près d'un tiers, soit 12 000 teoc de moins. Concernant les ovoproduits, les ventes avaient augmenté de plus de 2 % de 2013 à 2014, soit 1 400 teoc de plus, alors que les importations étaient restées stables.

Depuis juin 2015, le prix à la production de l'œuf est en forte progression par rapport à 2014 et à la moyenne quinquennale, l'épisode de grippe aviaire aux États-Unis ayant conduit ce pays à des importations massives auprès de l'UE et de la France.

Lait

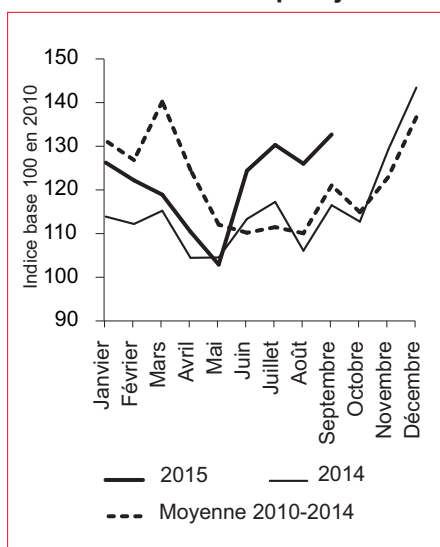
En 2015, le marché national du lait a été pénalisé par le recul de la demande mondiale, notamment chinoise et russe, et par une offre mondiale et européenne demeurée abondante. Dans ce contexte, la collecte française a légèrement reculé sur les neuf premiers mois de 2015. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande a entraîné une baisse des prix des produits laitiers industriels et du prix du lait à la production.

Les ventes de viande de poulet au Moyen-Orient sont une composante importante des exportations



Source : DGDDI (Douanes)

Le prix à la production des œufs s'accroît fortement depuis juin 2015



Sources : Agreste, Insee - Indice des prix des produits agricoles à la production

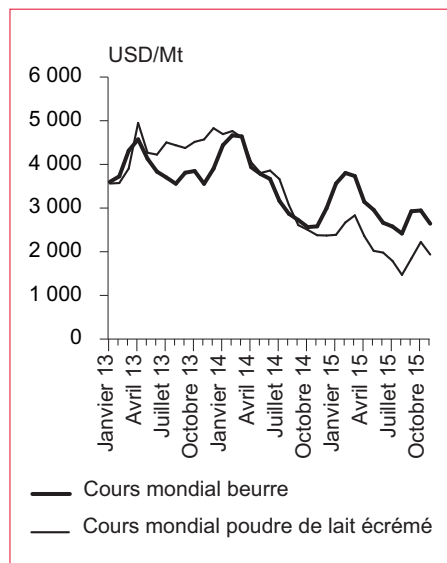
Un marché mondial excédentaire qui oriente les prix à la baisse

Sur les huit premiers mois de 2015, la production laitière mondiale a continué de progresser (+ 1,8 % sur un an), por-

tée par les principaux pays exportateurs, au premier rang desquels l'UE et les États-Unis, alors que la collecte laitière montre des premiers signes de repli en Nouvelle-Zélande.

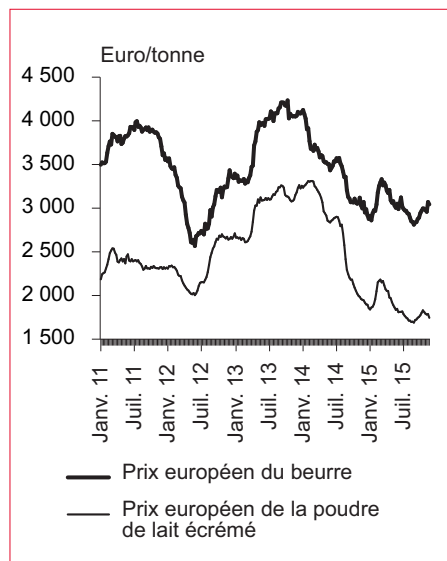
Dans le même temps, les échanges mondiaux de poudres de lait se sont globalement repliés, essentiellement pour les poudres grasses. Premier importateur de poudres de lait, la Chine

Les cours mondiaux ont baissé tout au long de l'année 2015, à l'exception d'un court rebond en septembre et octobre



Source : Globaldairytrade

Le prix européen de la poudre de lait est inférieur en 2015 à son niveau de 2012



Notre de lecture : les prix européens du beurre correspondent généralement aux contrats, mais cela peut varier selon les pays
Source : Observatoire européen du marché du lait

a fortement réduit sa demande en produits laitiers en 2015, affectant les échanges internationaux destinés à 60 % au continent asiatique en 2014. Sur les neuf premiers mois de 2015, elle a ainsi réduit de moitié ses achats de poudres grasses par rapport à 2014 et de 21 % ses achats de poudres maigres et de beurre. De son côté et sur la même période, la Russie a également divisé par deux ses achats de beurre et de fromages.

Le déséquilibre du marché mondial a entraîné une baisse des prix des produits industriels et des fromages, en recul depuis le 2^e trimestre 2014 avec un fort décrochage au mois d'août 2014 lors de la mise en place de l'embargo russe. Malgré le rebond d'août à octobre 2015, les prix sont repartis à la baisse en novembre 2015.

Un déséquilibre accentué sur le marché européen

Sur le marché européen, les effets de l'excédent de l'offre mondiale ont été amplifiés par l'embargo décidé par la Russie. À l'exception des desserts lactés de conserve, la France n'exporte quasiment plus de produits laitiers vers ce pays. Le recul de la demande a pesé sur les prix dans l'UE qui sont ainsi tombés en moyenne sous les

niveaux de 2012. L'impact a été d'autant plus fort que la production laitière dans l'UE a continué de croître sur les huit premiers mois (+ 0,8 % sur un an), croissance observée dans la plupart des pays, dans le contexte de la fin des quotas, à l'exception notable de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne.

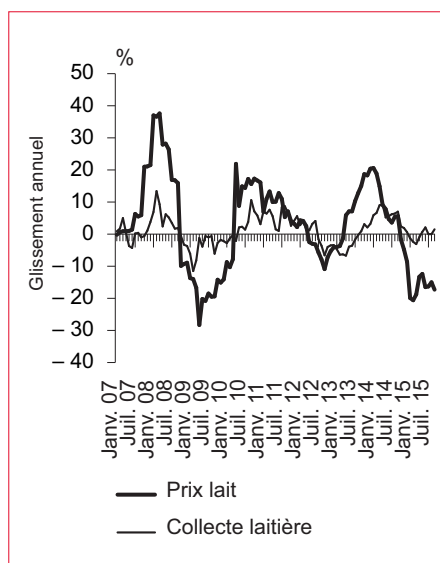
En 2015, la production laitière française ne progresse plus mais reste à un niveau élevé

En 2014, la collecte française avait connu une croissance de 6 %, s'élevant à 24,6 milliards de litres, retrouvant ainsi des niveaux proches des années 1980, avant la mise en place des quotas laitiers. Cette croissance avait été favorisée par la bonne tenue du marché mondial et le dynamisme de la demande internationale, conduisant à un prix du lait attractif.

Sur les neuf premiers mois de 2015, la collecte française de lait de vache a été légèrement inférieure au niveau élevé atteint en 2014 (- 0,4 %) tout en restant supérieure à la moyenne 2010-2014. À l'approche de la fin de campagne 2014-2015, certains éleveurs ont ralenti la production en raison d'un prix du lait jugé trop faible ou afin de ne pas dépasser les quotas encore en vigueur jusqu'au 1^{er} avril 2015 ou encore leur volume contractualisé, la contractualisation des volumes favorisant la maîtrise des quantités produites. Ainsi, malgré le niveau élevé de collecte atteint lors de la campagne 2014/2015, la production française a été, une nouvelle fois, en retrait de près de 1,2 million de tonnes (- 4,5 % de la référence) par rapport au quota. La politique des quotas laitiers ayant pris fin le 1^{er} avril 2015, les États membres et les producteurs de lait ne sont plus pénalisés depuis cette date pour d'éventuels dépassements de leur référence.

Depuis le 1^{er} avril 2015, la collecte du lait de vache en France a retrouvé un niveau proche de celui de 2014, augmentant même depuis juin (+ 2,1 % par rapport à juin 2014), malgré le manque de précipitations et des

Une collecte laitière quasiment stable sur les neuf premiers mois de 2015



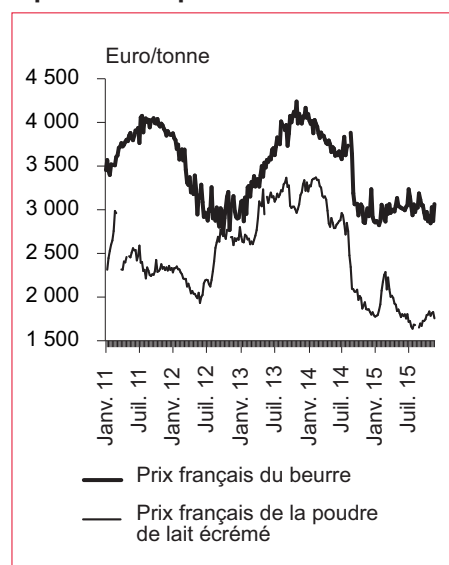
Sources : FranceAgriMer, Agreste

températures supérieures aux normales. En dépit du recul du prix du lait, et grâce une repousse de l'herbe satisfaisante dans les prés à la fin de l'été et une bonne qualité des ensilages durant l'été, la collecte de lait de vache a augmenté de 1,5 % en septembre 2015 par rapport à septembre 2014 (+ 4,2 % par rapport à la moyenne 2010-2014).

En 2015, le prix du lait accuse une baisse importante sous l'effet des excédents européens et mondiaux

Durant les neuf premiers mois de 2015, le prix du lait en France a connu une baisse marquée par rapport à 2014 (oscillant entre - 13 % et - 18 %), à un niveau inférieur à ceux observés en moyenne sur les années 2010 à 2014. En 2014, le prix moyen du lait avait été supérieur de 6 % au prix de 2013, lui-même en hausse de 8 % par rapport au prix de 2012. Entre avril 2013 et septembre 2014, il avait en effet progressé fortement pour atteindre, entre octobre 2013 et septembre 2014, son plus haut niveau depuis 2000, soutenu par une forte demande.

Les prix du beurre français et de la poudre de lait écrémé se sont redressés à partir de septembre 2015



Notre de lecture : les cotations françaises du beurre concernent les livraisons et pas les contrats.
Source : FranceAgriMer

À partir d'octobre 2014, la situation s'est retournée et le prix a décroché fortement, subissant le contrecoup de la baisse du prix des produits laitiers industriels vendus sur les marchés internationaux.

Les prix français des produits industriels ont évolué parallèlement aux prix européens et internationaux. Entre février et décembre 2014, les prix de la poudre de lait écrémé (prix des contrats) sont ainsi passés de 3 350 euros à 1 810 euros la tonne, soit une chute de 46 % entre ces deux dates. En mai, juin et juillet 2015, ils se sont établis à des niveaux bien inférieurs à ceux observés un an auparavant, fléchissant jusqu'à 1 663 euros la tonne en juillet 2015. Début novembre 2015, le prix français de la poudre écrémé est de 1 815 euros la tonne après avoir rebondi d'août à octobre 2015. Les cours du beurre ont un peu mieux résisté que ceux des poudres. En août 2015, ils se sont stabilisés et sont repartis à la hausse en septembre 2015.

Dans un contexte de baisse du prix du lait supérieure à celle des coûts, les achats d'aliments pour vaches laitières se sont réduits

Dans un contexte de repli des cours des tourteaux et des céréales, l'indice Ipampa des aliments pour vaches laitières s'est contracté de 1,8 % sur les neuf premiers mois de l'année 2015 par rapport à la même période de 2014. Le coût de l'aliment a connu une baisse marquée depuis janvier 2013, sans toutefois retrouver les niveaux observés avant 2012, année au cours de laquelle il s'était envolé.

Sur les neuf premiers mois de 2015, la production d'aliments pour vaches laitières a diminué de 4,3 %, après avoir augmenté de 7 % sur la même période en 2014. Le recul de la collecte laitière sur les quatre premiers mois de 2015 a, en effet, contribué à réduire la demande en aliments. Dans un contexte de retard de la mise à l'herbe provoqué par l'hiver froid et sec, les éleveurs ont également pu recourir de façon plus importante aux stocks de

fourrages issus de la très bonne récolte fourragère de l'été 2014. Enfin, la baisse moins importante du prix des aliments que celle du lait a vraisemblablement limité leurs achats d'aliments, qui ont diminué de 4,3 % sur les neuf premiers mois de 2015 par rapport à la même période de 2014. En effet, la baisse du prix du lait sur un an a été nettement supérieure à celle qui aurait permis de répercuter la baisse du prix de l'aliment et de maintenir les marges des éleveurs, toutes choses égales par ailleurs.

Le déclenchement de mesures d'intervention publique et d'aide au stockage privé

Au premier semestre 2014, les disponibilités avaient permis de répondre à la forte demande internationale, surtout en direction de la Chine, mais, au second semestre, la production étant toujours dynamique, le ralentissement des achats chinois et l'embargo russe ont contraint les transformateurs à stocker les produits ne trouvant plus de débouchés. Dans l'Union européenne, le mécanisme d'aide au stockage privé, qui concerne le beurre et la poudre de lait écrémé (et dans une moindre mesure les fromages), a été mis en œuvre afin d'aider à rééquilibrer les marchés.

Fin septembre 2015, les stocks européens bénéficiant d'une aide au stockage privé atteignaient 88 628 tonnes pour le beurre, dont 9 212 tonnes pour la France, et 26 310 tonnes pour la poudre de lait écrémé, dont 1 000 tonnes pour la France. Depuis l'ouverture du dispositif début septembre 2014, environ 157 000 tonnes de beurre et 55 000 tonnes de poudre de lait écrémé ont bénéficié d'aides au stockage privé. Des mesures de stockage public ont également été mises en œuvre. Ainsi, depuis la mi-juillet 2015, neuf pays (Belgique, Allemagne, Lituanie, Pologne, Irlande, Royaume-Uni, Lettonie, Finlande et France) ont alimenté les stocks publics de poudre de lait écrémé. Au 16 novembre 2015, les demandes de stockage public ont concerné près de 25 500 tonnes.

INTRANTS

Sur les neuf premiers mois de 2015, les prix des intrants achetés par les exploitations agricoles ont été inférieurs à ceux de 2014, se réduisant de 3 % sur un an.

De mars 2013 à janvier 2015, le prix d'achat des intrants (mesuré par l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole ou Ipampa) pour les biens et services de consommation courante a constamment reculé, sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie et lubrifiants, et du repli du prix des aliments pour animaux, en lien avec celui des céréales et des oléagineux. De février à mai 2015, le prix des consommations intermédiaires s'est infléchi à la hausse, avant de renouer avec la baisse à partir de juin 2015, ces évolutions étant corrélées avec la variation du prix de l'énergie. En moyenne sur les neuf premiers mois

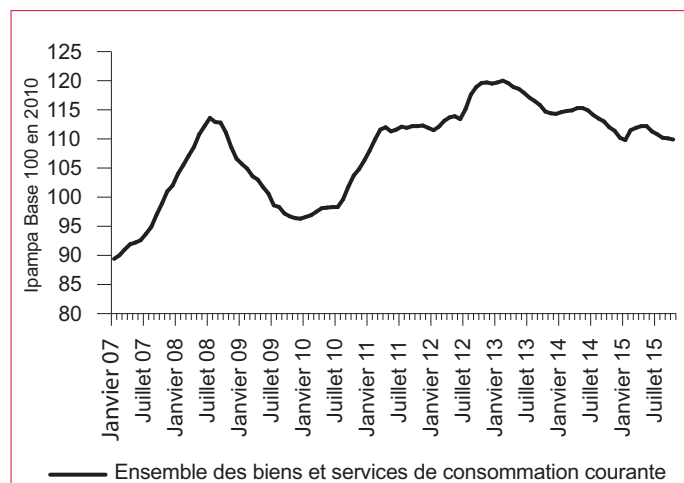
de l'année, l'indice du prix d'achat des intrants s'est établi à 111,1 contre 114,5 en 2014 sur la même période.

Volatilité du prix de l'énergie en 2015

En septembre 2015, le prix de l'énergie, représentant 13 % des intrants, est reparti à la hausse après avoir connu des fluctuations depuis le début de l'année. En cumul sur les neuf premiers mois de 2015, le prix du fioul domestique carburant (la moitié du poste énergie), s'est réduit de 23 %

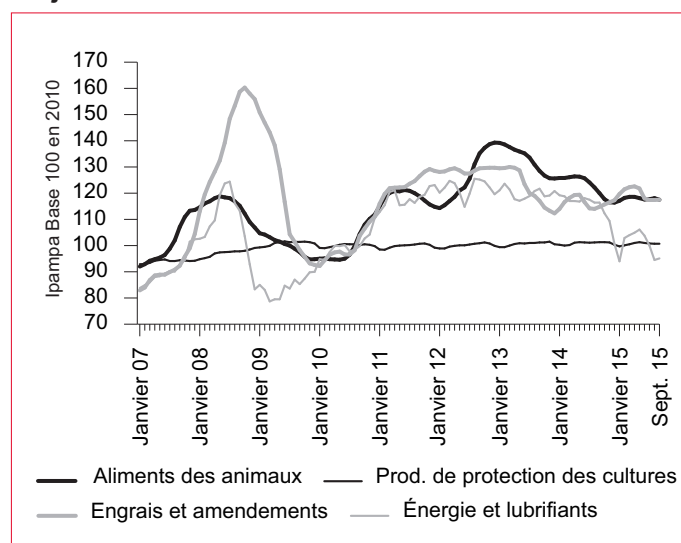
par rapport à la même période de 2014. De février à mai 2015, le prix en dollars du baril de pétrole de la mer du Nord (Brent) a rebondi sous l'effet du ralentissement de la production américaine et de la baisse des stocks. De juin à août 2015, il s'est orienté à la baisse, en lien avec une production saoudienne encore élevée. En septembre 2015, les cours du pétrole sont de nouveau repartis à la hausse, soutenus par une demande en hausse et une production américaine toujours en retrait. En cumul sur les neuf premiers mois de 2015, le prix du baril de pétrole brut de la mer du nord (Brent) a diminué de 37 % par rapport à la même

En 2015, les prix des consommations intermédiaires ont diminué



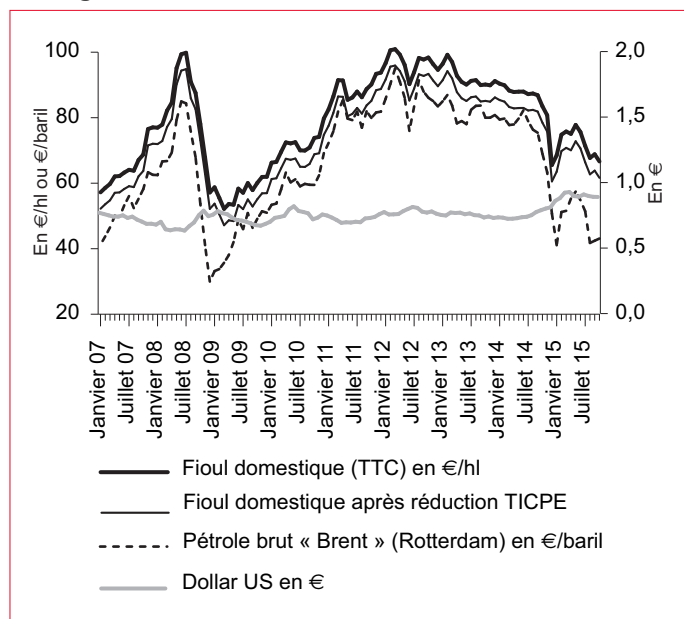
Sources : Insee, Agreste

En 2015, les prix de l'alimentation animale toujours en retrait



Sources : Insee, Agreste

Des prix de l'énergie volatils en 2015 mais globalement en recul sur un an



Sources : Insee, Minist. Industrie

période de 2014, tirant le prix de l'énergie à la baisse sur la même période (- 14 %). Ce dernier avait déjà entamé son recul en 2014 (- 4 % par rapport à 2013).

Stabilité des prix des produits phytosanitaires et des semences

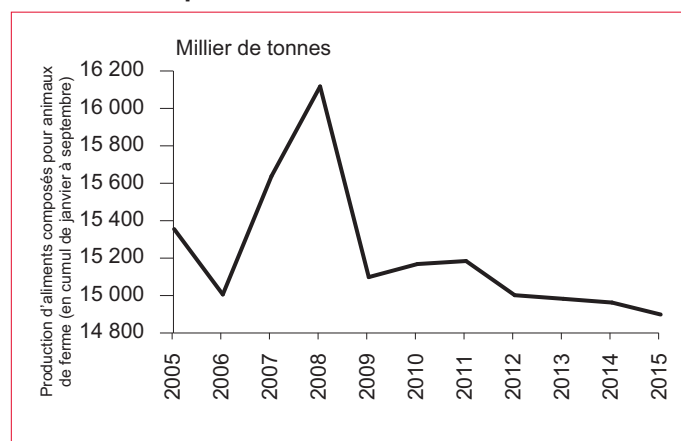
En cumul sur les neuf premiers de 2015, le prix des semences, représen-

tant 7 % des intrants, est resté stable par rapport à la même période de 2014. Il en a été de même pour le prix des produits de production de cultures, d'une très grande stabilité depuis 2009.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2015, le volume de la production d'aliments pour animaux d'élevage a légèrement baissé, tandis que les prix moyens reculaient sensiblement

Sur les neuf premiers mois de l'année 2015, la production globale d'aliments pour animaux d'élevage a reculé de 0,4 %, les principales catégories en baisse étant les aliments bovins (- 4,5 %), caprins (- 6,0 %), porcs (- 1,5 %), dindes (- 1,4 %) et lapins (- 4,2 %). La production d'aliments pour vaches laitières a reculé de 4,3 %, dans un contexte marqué par le recul de la production de lait de janvier à mai 2015 et une baisse du prix du lait plus importante que celle des aliments achetés. À l'inverse, la

En cumul de janvier à septembre, la production globale d'aliments composés suit une tendance à la baisse depuis 2011



Source : Agreste d'après Coop de France NA - SNIA, Insee

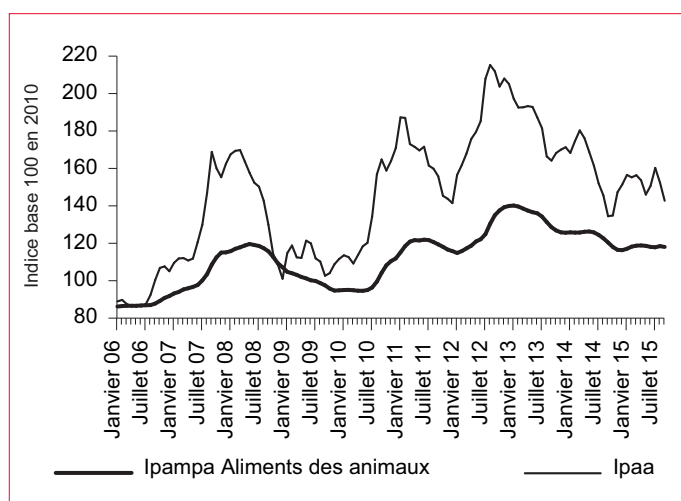
En cumul de janvier à septembre 2015, la production d'aliments composés a diminué de 0,4 % sur un an

(millier de tonnes)

	Production d'aliments composés (millier de tonnes)			Ipampa (indice base 100 en 2010)		
	Cumul janvier-septembre			Moyenne mensuelle janvier-septembre		
	2014	2015	Évol. %	2014	2015	Évol. %
Bovins	3 659	3 532	- 3,4	127,4	122,7	- 3,7
Ovins Caprins	451	458	+ 1,5	123,3	117,7	- 4,5
Porcins	3 736	3 680	- 1,5	126,0	118,4	- 6,1
Volailles	6 237	6 351	+ 1,8	118,2	113,0	- 4,4
Lapins	267	256	- 4,2	126,5	121,6	- 3,9
Allaitement	288	292	+ 1,4	123,9	110,2	- 11,1
Animaux de ferme	14 963	14 899	- 0,4	124,8	118,2	- 5,3

Note : La production d'aliments composés pour les bovins inclut le mash
Sources : Agreste d'après Coop de France NA - SNIA, Insee

En 2015, baisse du prix d'achat des aliments pour animaux



Sources : Agreste et Insee - Ipampa (Indice de prix d'achat des moyens de production agricole), base et référence 100 en 2010. La Dépêche - Le Petit Meunier - Ipaa (Indice des prix des matières premières de l'alimentation animale), reflétant l'évolution de prix d'un panier de matières premières de l'alimentation animale.

production d'aliments a progressé pour les poulets (+ 4,4 %), les poudeuses (+ 1,2 %), les ovins (+ 5,8 %), les équins (+ 6,2 %) et le Mash (+ 3,5 %).

Sur le dernier trimestre 2015, la production d'aliments composés pourrait légèrement augmenter, de manière à compenser la mauvaise récolte fourragère, relançant ainsi la demande pour les aliments destinés aux ruminants. De même, la remontée de la collecte laitière depuis mai constituerait un autre facteur de soutien de la demande et donc de la production d'aliments composés.

En 2015, les prix des aliments achetés pour les animaux d'élevage seront en moyenne sensiblement inférieurs à ceux de 2014

Les prix des aliments utilisés en alimentation animale ont enregistré une hausse importante entre août 2010 et janvier 2013, l'indice de prix passant de 99,8 à 139 avant de connaître une baisse continue jusqu'en décembre 2014, où l'indice de prix s'établit à 116,4. Depuis le début de l'année 2015, la baisse des prix des aliments pour animaux s'est interrompue, l'indice de prix se stabilisant autour de la valeur 118. Cependant, sur la période

de janvier à octobre, les prix d'achats des aliments pour animaux ont été inférieurs en moyenne de 5 % à ceux de 2014, tout en se maintenant au-dessus du niveau d'avant la flambée du cours des matières premières de 2010.

Les prix d'achat par les éleveurs des aliments répercutent les évolutions des cours des matières premières utilisées en alimentation animale, mais avec retard, et dans des proportions moins fortes. Elevés au premier trimestre 2014, les prix des matières premières ont chuté à partir d'avril 2014, avant de connaître une remontée sensible lors du dernier trimestre. Ce rebond des cours explique la légère remontée des prix des aliments pour animaux payés par les éleveurs depuis janvier 2015.

Une légère hausse du prix des engrais lors de la campagne 2014/2015

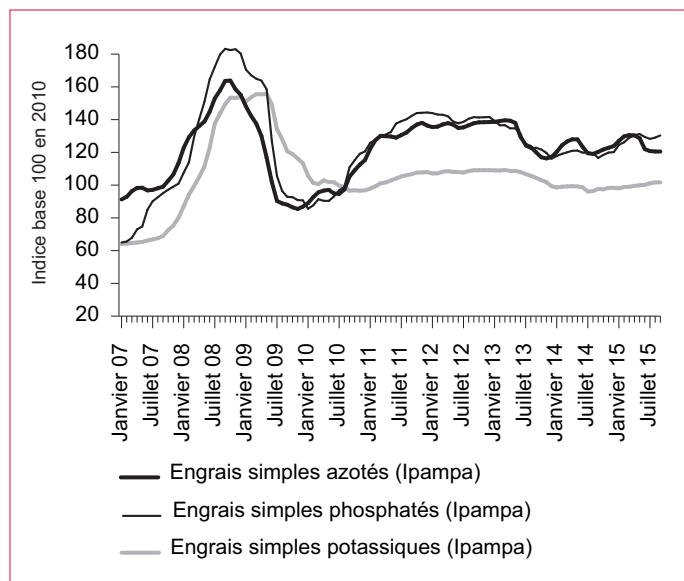
Les livraisons d'engrais azotés de la campagne 2014/2015 – de juillet à juin – sont restées stables par rapport à la campagne 2013/2014 alors que les prix d'achat des engrais azotés progressaient de 1,8 %. Les achats ont toutefois ralenti lors du 2^e semestre 2014. Moins sensibles aux fluctuations conjoncturelles que les autres engrais,

l'azote étant un élément indispensable à la production, ils ont même augmenté par rapport à la moyenne sur les cinq dernières années (+ 1 %).

En revanche, les livraisons de phosphates et de potasse lors de la campagne 2014/2015 – de mai 2014 à avril 2015 – ont été inférieures à celles de 2013/2014 (respectivement – 11 % et – 1,2 %), dans un contexte de recul plus marqué des prix des grandes cultures que du coût des engrais. Les livraisons de phosphates et de potasse sont, en effet, plus sensibles à la volatilité du rapport « prix agricoles/coût des engrais » que celles des engrais azotés. Elles ont également baissé par rapport à la moyenne sur les dernières campagnes (respectivement – 9 % et – 7 %). Lors de la campagne 2013/2014, elles avaient déjà fortement reculé, en lien avec la baisse des cours céréalières.

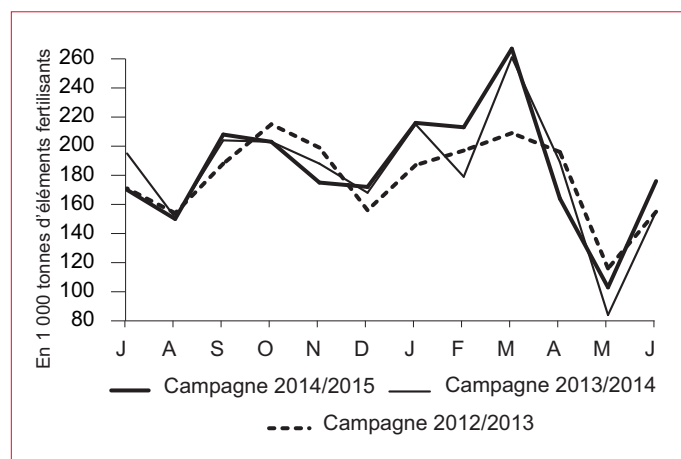
Les prix d'achat des engrais phosphatés et potassiques se sont légèrement repliés entre les campagnes 2013/2014 et 2014/2015 (respectivement – 0,3 % et – 4,6 %). Ces prix évoluent toutefois à la hausse depuis octobre 2014. En septembre 2015, les prix des engrais phosphatés et de la potasse ont dépassé respectivement de 12 % et 4 % ceux de septembre 2014.

Lors de la campagne de livraison 2014/2015, le prix des engrais a augmenté



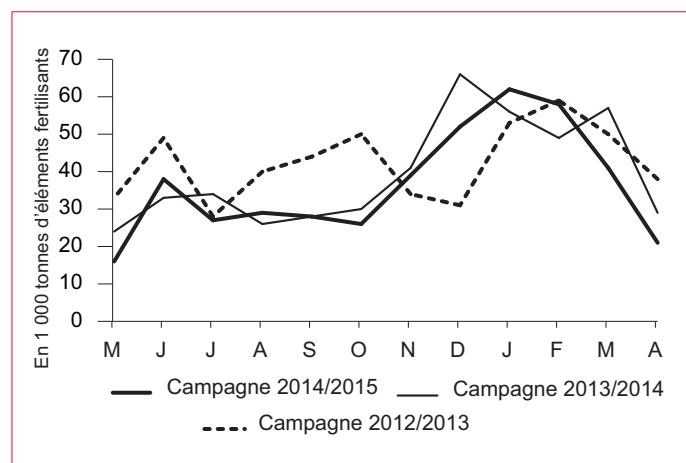
Sources : Insee, Agreste

Des livraisons d'engrais azotés en légère hausse en 2014/2015



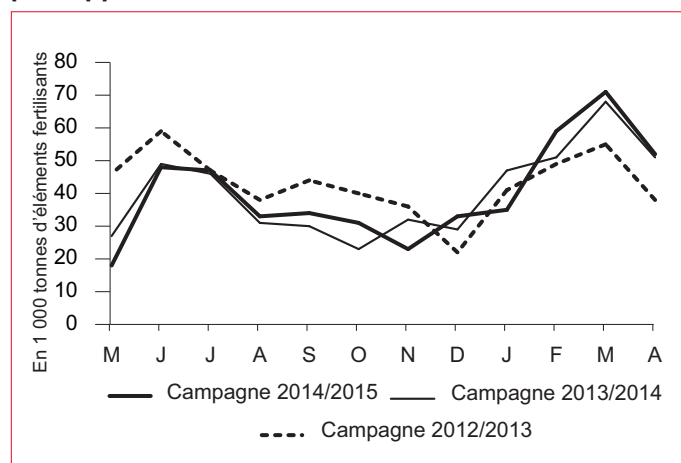
Source : Unifa

Poursuite du recul des livraisons de phosphates en 2014/2015



Source : Unifa

En 2014/2015, léger recul des livraisons de potasse par rapport à 2013/2014



Source : Unifa

COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE

Sur les neuf premiers mois de l'année 2015, la progression de l'excédent agroalimentaire a contribué à la réduction du déficit global du commerce extérieur

Sur les neuf premiers mois de l'année, le déficit des échanges extérieurs s'est établi à 47 milliards d'euros, soit une réduction sensible par rapport à 2014 et à la moyenne 2010-2014. La réduction du déficit est imputable en premier lieu à la baisse des cours du pétrole, qui a entraîné un allègement de 3 Mds d'euros de la facture énergétique, et en second lieu, à la progression de l'excédent des points forts des exportations françaises : le matériel aéronautique (+ 1,9 Md d'euros), les produits pharmaceutiques (+ 1,6 Md d'euros) et les produits agroalimentaires (+ 0,6 Md d'euros).

Sur les neuf premiers mois de l'année, l'excédent agroalimentaire s'est élevé

à 6,9 Mds d'euros, en progression de 0,6 Md par rapport à la même période de 2014. Fait notable, cette progression a concerné aussi bien les échanges de produits bruts, dont l'excédent (2,3 Mds d'euros) a progressé de 8 % sur les neuf premiers mois de l'année, que les produits transformés, avec un excédent en hausse de 9 % par rapport à 2014.

La valeur des exportations de céréales, représentant près de la moitié des exportations de produits bruts, a en effet fortement progressé sur les neuf premiers mois de l'année 2015 (+ 13 % sur un an), notamment grâce aux ventes records d'orges à la Chine. Le second vecteur de croissance pour les

produits bruts a été celui des exportations de bovins vivants vers la Turquie et le Liban, dont la valeur a augmenté de 14 % sur un an. La croissance des exportations de produits bruts s'est donc essentiellement réalisée avec les pays tiers (+ 23 %) contre + 3 % avec les pays de l'UE. Les importations de produits agricoles bruts en provenance de l'UE ayant cru de 10 %, l'excédent dégagé avec cette zone a reculé de 6 % sur les neuf premiers mois par rapport à la même période de 2014.

Sur les neuf premiers mois de 2015, les exportations de produits transformés se sont élevées à 4,6 Mds d'euros, le solde positif des échanges avec les pays tiers (+ 5,4 Mds d'euros) compensant largement le déficit des échanges avec l'UE (- 0,9 Md d'euros). La croissance soutenue des ventes de vins, champagne et autres alcools à destination des États-Unis, de la Chine et de Singapour a en effet largement contrebalancé le recul sensible des exportations de produits laitiers (- 7 %), le tassement des exportations de viandes (- 1 %) et la baisse des exportations de produits transformés à base de céréales (- 7 %) ou de fruits et légumes (- 3 %).

Sur les neuf premiers mois, le déficit des échanges extérieurs s'est réduit

Unité : Milliard d'euros

Solde CAF/FAB	Tous produits	Hydrocarbures, Produits pétroliers	Produits pharmaceutiques	Matériel aéronautique	Produits agroalimentaires	Autres produits
2015	- 46,6	- 36,3	3,4	10,6	6,9	- 31,0
2014	- 53,0	- 39,3	1,8	8,7	6,3	- 29,8
Moyenne 2010-2014	- 59,6	- 34,3	2,4	10,1	6,9	- 44,7

Source : DGDDI (Douanes)

Forte croissance de l'excédent agroalimentaire sur pays tiers

Unité : million d'euros

Produits CPF2	Cumul 9 mois					
	Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
UE						
Produits bruts	4 552	4 993	7 521	7 768	2 968	2 774
Produits transformés	20 546	20 793	20 171	19 916	- 375	- 877
AGROALIMENTAIRE	25 099	25 786	27 692	27 683	2 593	1 897
Pays tiers						
Produits bruts	4 218	4 622	3 403	4 176	- 815	- 446
Produits transformés	6 904	7 058	11 447	12 492	4 543	5 434
AGROALIMENTAIRE	11 122	11 680	14 850	16 668	3 728	4 988
Monde						
Produits bruts	8 771	9 615	10 924	11 944	2 153	2 329
Produits transformés	27 451	27 851	31 618	32 408	4 168	4 556
AGROALIMENTAIRE	36 221	37 467	42 542	44 352	6 321	6 885

Sources : Douanes, SSP

Les exportations de céréales ont fortement contribué à la hausse de l'excédent en produits bruts

Unité : million d'euros

Produits CPF4	Cumul 9 mois					
	Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
PRODUITS BRUTS	8 771	9 615	10 924	11 944	2 153	2 329
Agriculture et élevage	7 595	8 407	10 242	11 216	2 647	2 809
Céréales, légum., oléagi.	1 290	1 235	5 905	6 620	4 614	5 385
<i>Céréales n. c. riz</i>	361	332	5 090	5 738	4 729	5 405
<i>Oléoprotéagineux</i>	926	898	811	878	- 115	- 20
Légumes, fleurs, plantes	2 123	2 322	1 534	1 609	- 589	- 713
<i>Légumes</i>	1 675	1 900	1 327	1 372	- 348	- 528
Prod. cult. permanentes	3 799	4 427	1 307	1 328	- 2 492	- 3 099
<i>Fruits</i>	2 335	2 791	1 042	1 069	- 1 293	- 1 723
<i>Café, cacao, thé</i>	624	761	26	30	- 598	- 731
Animaux vifs, œufs, miel	383	423	1 496	1 659	1 113	1 235
<i>Bovins</i>	43	35	890	1 013	847	978
Produits sylvicoles	179	189	308	324	129	135
Pêche et aquaculture	996	1 019	374	404	- 623	- 616

Sources : Douanes, SSP

Sur les neuf premiers mois de 2015, exportations en hausse pour les boissons, en recul pour les produits laitiers

Unité : million d'euros

Produits CPF4	Cumul 9 mois					
	Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
IAA, TABACS	27 451	27 851	31 618	32 408	4 168	4 556
Viandes, prod. de l'abattage	4 293	4 122	3 294	3 266	- 999	- 856
<i>Viande bovine</i>	1 007	960	664	669	- 343	- 290
<i>Viande porcine</i>	711	627	639	551	- 72	- 76
<i>Volaille</i>	725	734	655	709	- 70	- 25
Prod. préparés de la pêche	2 592	2 710	536	594	- 2 056	- 2 116
Prod. à base de fruits & lég.	3 243	3 313	1 507	1 466	- 1 736	- 1 847
Huiles, tourteaux, corps gras	2 594	2 677	809	852	- 1 786	- 1 825
<i>Tourteaux</i>	1 263	1 277	125	114	- 1 138	- 1 162
Produits laitiers, glaces	2 736	2 461	5 249	4 903	2 513	2 442
<i>Fromages</i>	1 035	1 019	2 194	2 178	1 159	1 159
Produits des céréales	1 169	1 187	2 026	1 877	858	690
Biscuits, pâtisseries, pâtes	1 458	1 560	1 181	1 224	- 277	- 336
Autres produits alimentaires	5 251	5 522	5 624	5 909	373	387
<i>Sucre</i>	245	194	779	825	534	630
<i>Chocolat, confiserie</i>	1 853	1 962	1 425	1 616	- 428	- 345
Aliments pour animaux	610	686	1 513	1 604	902	918
Boissons	2 265	2 324	9 652	10 528	7 387	8 203
<i>Vins, champagne</i>	463	469	5 393	5 797	4 930	5 328
<i>Eaux de vie, alcools</i>	803	796	2 529	2 920	1 725	2 124
Tabacs	1 240	1 290	228	184	- 1 011	- 1 105

Sources : Douanes, SSP

ORGANISMES

Agreste : données collectées et diffusées par le SSP
AGPB : Association générale des producteurs de blé et autres céréales
AGPM : Association générale des producteurs de maïs
BNIC : Bureau national interprofessionnel du cognac
CGB : Confédération générale des planteurs de betteraves
CIC : Conseil international des céréales
Cidef : Comité interprofessionnel de la dinde
Cifog : Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras
Cip : Comité interprofessionnel de la pintade
CNCA : Caisse nationale de crédit agricole
Cniel-Iri : Comité national interprofessionnel de l'économie laitière - Information resources Inc.
CNIPT : Comité interprofessionnel de la pomme de terre
CNPO : Comité national pour la promotion de l'œuf
Coceral : Comité du commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures de l'Union européenne
Coop de France
DGAL : Direction générale de l'alimentation
DGI : Direction générale des impôts
DGCCRF : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGDDI : Direction générale des douanes et droits indirects
DGPAAT : Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires
DSV : Direction des services vétérinaires
Eurostat : office statistique des communautés européennes
FranceAgriMer : office national unique des produits de l'agriculture et de la mer depuis le 1^{er} avril 2009
FAO : Food and agriculture organisation
FOP : Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux
GIPT : Groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre
GNIS : Groupement national interprofessionnel des semences et plants
Inra : Institut national de la recherche agronomique
Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
Itavi : Institut technique de l'aviciculture
Matif : Marché à terme international de France
OCM : Organisation commune des marchés
Oilworld : independant forecasting service for oilseeds, oils and meals
OIS : Organisation mondiale du sucre
OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin
OP : Organisme de producteurs
RNM : Réseau des nouvelles des marchés
SSP : Service de la statistique et de la prospective
Snia : Syndicat national des industriels de la nutrition animale
SNFS : Société nationale des fabricants de sucre
Synalaf : Syndicat national des labels avicoles de France
UE : Union européenne (à 27 à partir de 2007)
Unctad : United nations conference on trade and development (Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement)
Unifa : Union des industries de la fertilisation
Unip : Union nationale interprofessionnelle de plantes riches en protéines
USDA : United States department of agriculture (homologue américain du Ministère de l'agriculture et de la pêche)
WASDE : Word agricultural supplies and demand estimates

ABRÉVIATIONS

AB : agriculture biologique
AOC : appellation d'origine contrôlée
AOP : appellation d'origine protégée
ACE : aides aux cultures énergétiques
BDNI : base de données nationales d'identification
BTP : bâtiment et travaux publics

Caf : coût, assurance, fret
Cib : consommation indigène brute
Cic : consommation indigène corrigée
CJO : corrigé des jours ouvrables
CPA : classification de produits associés aux activités
CPF : classification de produits française
CVJA : corrigé des variations journalières d'abattages
CVS : corrigé des variations saisonnières
Fab : franco à bord
Fob : free on board
Ica : Indice de chiffre d'affaires
IGP : indication géographique protégée
IAA : industries agroalimentaires
ICA : indice de chiffre d'affaires
Ipa : indice de prix de l'alimentation animale
Ipampa : indice des prix d'achat des moyens de production agricole
IPC : indice des prix à la consommation
Ipi : indice des prix industriels
IPP : indice de production industrielle
Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production
IPVI : indice des prix de vente industriels
Isop : informations et suivi objectif des prairies
Min : marchés d'intérêt national
mm3, mm12 : moyenne mobile sur 3 mois, moyenne mobile sur 12 mois
Naf : nomenclature d'activités française
NC : nomenclature combinée
Otex : orientation technico-économique des exploitations
Pac : poulet prêt à cuire
Pib : production indigène brute
Pic : production indigène contrôlée
ProdCom : production communautaire
SAA : statistique agricole annuelle
Sap : statistique annuelle provisoire
Smic : salaire minimum interprofessionnel de croissance
SRW : soft red winter
tec : tonne-équivalent-carcasse
teoc : tonne-équivalent-œuf-coquille
TIPP : taxe intérieure sur les produits pétroliers
TNO : tendance nationale officieuse
VAIG : vins avec indication géographique
VCC : vins de consommation courante
VDQS : vins délimités de qualité supérieure
VQPRD : vins de qualité produits dans des régions délimitées
VSM : viande séparée mécaniquement

Pour en savoir plus

- **Le site Agreste de la statistique agricole :** www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les publications Agreste Conjoncture sont consultables dans la rubrique *Conjoncture*.

Les séries conjoncturelles sont disponibles dans l'espace *Données en ligne*.

- **Le site de FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés :** www.snm.agriculture.gouv.fr

Des séries de prix sont disponibles sur le site du RNM.

- **Pour nous contacter :** agreste-info@agriculture.gouv.fr

Le compte national prévisionnel de l'agriculture en 2015 ⁽¹⁾

(Estimation au 20 novembre 2015)

Avertissement	49
Résumé	51
Définitions	52
I - La production	55
1 - La production au prix du marché (hors subventions)	55
2 - Les subventions sur les produits	57
3 - La production au prix de base	58
II - La production par famille de produits	59
1 - Les céréales	59
2 - Les plantes industrielles	60
3 - Les fruits et légumes	61
4 - Les vins	62
5 - Le bétail	63
6 - Les produits avicoles	64
7 - Les autres produits animaux	64
III - Les consommations intermédiaires	65
IV - La valeur ajoutée	68
V - Le revenu des facteurs de la branche agricole	69
VI - Le revenu de la branche agricole	71
Annexe - Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2015	73

(1) Ce rapport a été préparé à la division Agriculture de l'Insee par Hélène CASSET-HERVIO et Guillaume LUBATTI, avec la collaboration du SSP.

AVERTISSEMENT

À la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un **compte prévisionnel** de la branche Agriculture pour l'ensemble de l'Union européenne. Afin qu'il soit analysé avec les experts concernés préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français prévisionnel est présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Ce **compte prévisionnel** de l'agriculture pour 2015 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 20 novembre 2015.

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2015 reposent sur une **estimation** de la campagne de commercialisation qui se poursuit par exemple jusqu'en juin ou juillet 2016 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

De même, les informations relatives aux consommations intermédiaires, aux subventions et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date **incomplètes**.

RÉSUMÉ

Pour l'année 2015, la **production de la branche agricole** hors subventions se replierait en volume (- 1,5 %). Cette baisse s'accompagnerait d'un redressement du prix (+ 1,9 %), se traduisant par une légère hausse en valeur (+ 0,4 %).

Les **productions végétales** reculent en volume (- 3,4 %). C'est le cas pour le maïs, les oléagineux, les fruits et légumes, qui ont pâti de conditions climatiques défavorables. Les récoltes diminuent également pour la betterave et pour la pomme de terre qui retrouve des valeurs plus habituelles. En revanche les récoltes progressent pour les céréales hors maïs, les protéagineux et les vins pour eau-de-vie. Le prix des productions végétales augmente (+ 7,0 %), particulièrement ceux de la pomme de terre et des fruits et légumes. Seuls les protéagineux enregistrent une baisse de leur prix.

Les **productions animales** poursuivent leur remontée en volume (+ 1,3 %). La hausse est la plus marquée pour les gros bovins, les veaux et la volaille. Par contre, les volumes produits diminuent pour les ovins-caprins. Le prix de la plupart des produits animaux reculent (- 5,7 % au total), avec une baisse particulièrement importante pour les porcins et le lait dans un marché en difficultés. Le prix de l'œuf, lui, poursuit sa hausse.

Les **consommations intermédiaires** se réduisent (- 1,3 %) en volume. Les utilisations des différents produits évoluent comme les productions auxquelles ils se rapportent : baisse pour les engrais (- 2 %), augmentation pour l'alimentation animale (+ 1 %). Hors aliments intraconsommés, le prix des consommations intermédiaires est en baisse de 2,1 %, tiré par la chute du prix des produits énergétiques.

Depuis 2010, les subventions d'exploitation sont les principales aides directes à l'agriculture (plus de 80 % en 2015). Elles augmentent de 8,7 % en 2015.

Le **revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA)** augmenterait de 8,8 %, conséquence du net repli des consommations intermédiaires et d'une quasi stabilité de la production en valeur. La croissance du revenu des facteurs de la branche agricole par actif serait de 10,0 % en raison de la baisse tendancielle de l'emploi agricole. Compte tenu de la hausse du prix du PIB attendue (+ 1,1 %), le revenu des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels augmenterait de 8,8 % en 2015. Cette croissance soutenue confirme celle de 2014 et permettrait de dépasser le point haut de 2012.

De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée

	Valeur 2015 (en milliards d'euros)	Évolution 2015/2014 (en %)		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions (a)	74,6	-1,5	1,9	0,4
Produits végétaux	44,1	-3,4	7,0	3,4
Céréales	2,6	0,5	2,5	3,0
Oléagineux, protéagineux	0,2	-7,0	12,5	4,7
Betteraves industrielles	0,8	-13,0	3,0	-10,4
Autres plantes industrielles	0,5	-1,0	-1,0	-2,0
Fruits, légumes, pommes de terre	8,1	-5,7	24,6	17,5
Vins	12,3	-1,3	0,9	-0,5
Fourrages, plantes, fleurs	8,3	-7,9	7,6	-0,9
Produits animaux	25,7	1,3	-5,7	-4,5
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)	11,2	2,5	-3,0	-0,6
Volailles, œufs	4,8	1,7	-1,2	0,5
Lait et autres produits de l'élevage	9,7	-0,1	-10,7	-10,8
Services	4,7	0,0	1,0	1,0
Subventions sur les produits (b)	1,2	2,2	9,2	11,6
Production au prix de base (c) = (a) + (b)	75,8	-1,4	2,0	0,5
Consommations intermédiaires (d)	45,7	-1,3	-0,7	-2,0
Valeur ajoutée brute (e) = (c) - (d)	30,0	-1,7	6,5	4,7
Consommation de capital fixe (f)	11,1	0,2	-0,4	-0,5
Valeur ajoutée nette (g) = (e) - (f)	19,0	-2,6	10,9	8,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture arrêtés en novembre 2015

Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

- La **production de la branche agriculture est valorisée au prix de base**. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et autres **subventions d'exploitation**. Les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les autres subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agro-environnementales, les aides pour calamités agricoles... Elles se substituent de plus en plus largement aux premières.

- La **valeur ajoutée brute** est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. La **valeur ajoutée nette** est égale à la valeur ajoutée brute diminuée de la consommation de capital fixe.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. Notion voisine de l'amortissement, elle en diffère par le fait que les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques (et non fiscales) et que les actifs sont évalués à leur coût de remplacement (et non au coût historique utilisé en comptabilité privée). La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.

- Deux indicateurs de revenu de la branche agriculture sont définis à partir des soldes comptables :

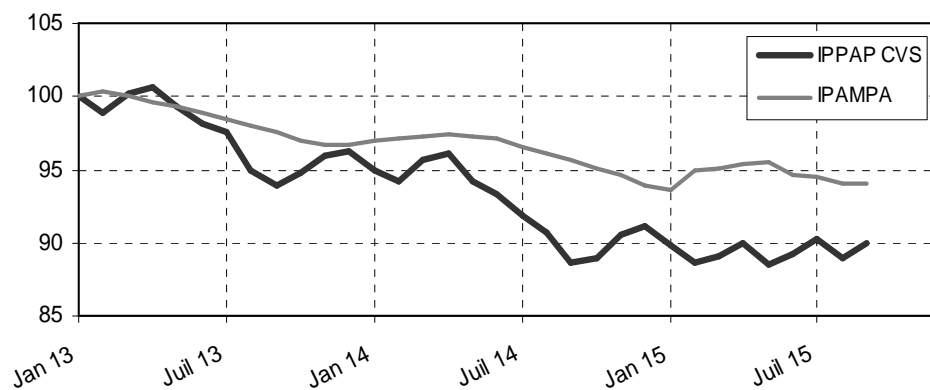
- le "**revenu des facteurs de la branche agricole net**" (**RFBA**) est égal à la valeur ajoutée nette de la consommation de capital fixe + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production (dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **revenu des facteurs de la branche agricole net par actif (RFBA/UTA)**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- le "**revenu net de la branche agricole**" (**RNBA**) est égal à : revenu des facteurs de la branche agricole net - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS)**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions mesurées en **termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

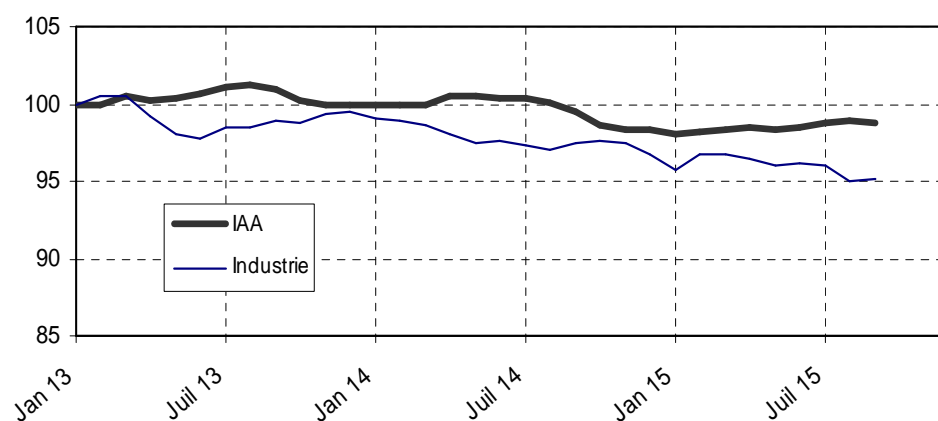
Graphiques conjoncturels

Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)
(indices mensuels - janvier 2013 = 100)



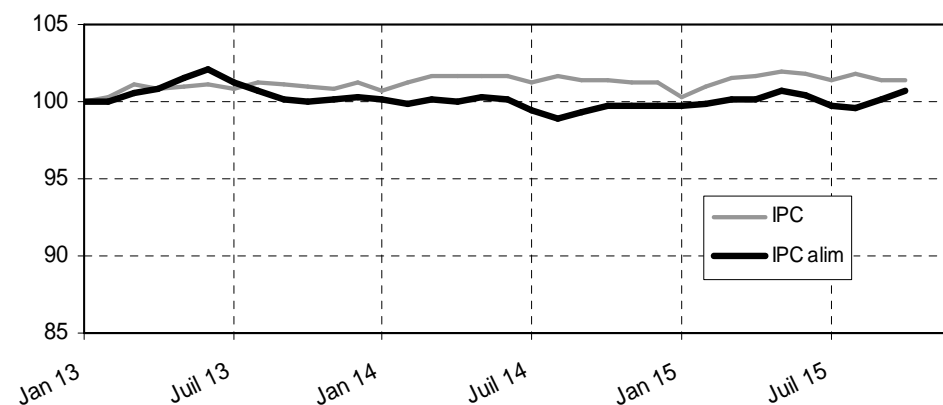
Source : Insee

Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français
(indices mensuels - janvier 2013 = 100)



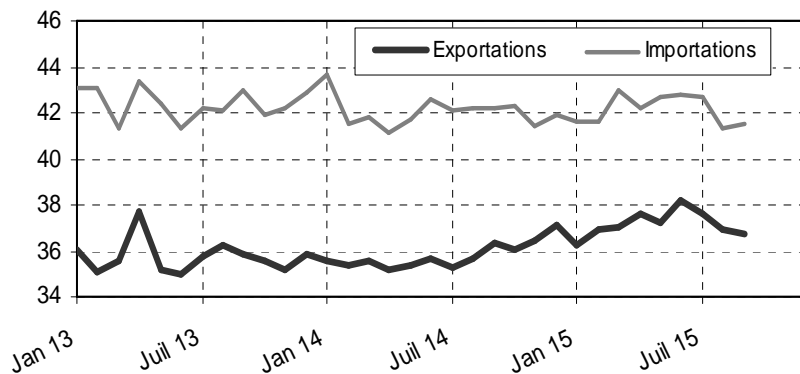
Source : Insee

Graphique C.3 - Indice des prix à la consommation
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels - janvier 2013 = 100)



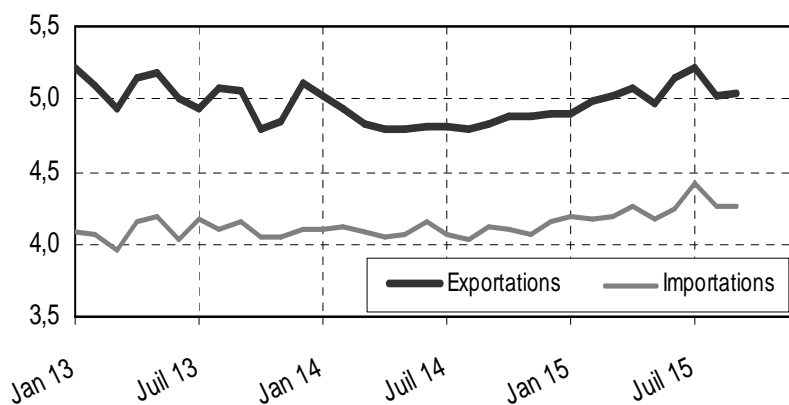
Source : Insee

Graphique C.4
Commerce extérieur - Ensemble (hors matériel militaire)
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



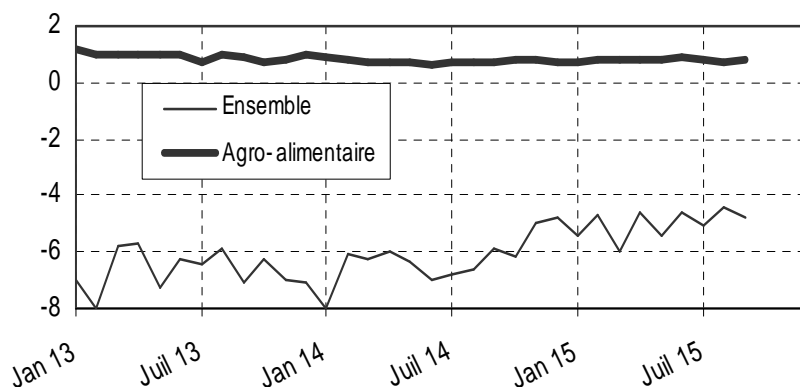
Source : Douanes

Graphique C.5
Commerce extérieur - Produits agroalimentaires
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Graphique C.6
Solde CAF-FAB du commerce extérieur
Ensemble (hors matériel militaire) et produits agroalimentaires
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

I. La production

1. La production au prix du marché

La production de la branche agriculture hors subventions

	<i>Valeur 2015</i>	<i>Évolutions 2015/2014 (en %)</i>		
	<i>(en milliards d'euros)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	74,6	- 1,5	+ 1,9	+ 0,4
dont : productions végétales	44,1	- 3,4	+ 7,0	+ 3,4
productions animales	25,7	+ 1,3	- 5,7	- 4,5

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

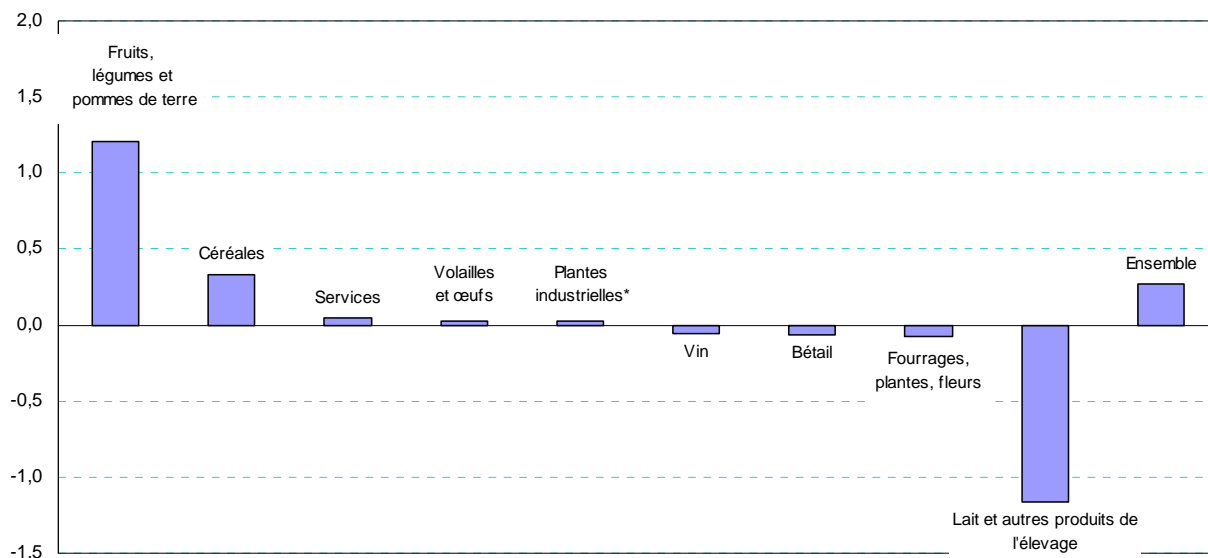
Le **volume** de la production agricole fléchirait en 2015 (- 1,5 %). Les productions végétales se replieraient après leur poussée un an plus tôt : maïs, oléagineux, betteraves, légumes, pommes de terre et vins d'appellation d'origine. Il augmente principalement pour les céréales hors maïs, les protéagineux et les vins pour eau-de-vie. Les productions animales poursuivraient leur remontée, à un rythme certes moins marqué : gros bovins, veaux, volailles et œufs.

Les **prix** hors subventions se redressent (+ 1,9 %), loin d'effacer toutefois leur érosion de 2013 et 2014. Le prix des productions végétales s'oriente à la hausse, tandis qu'il opère un retournement baissier pour les productions animales. Ils progressent notamment pour les oléagineux, les légumes (y compris pommes de terre), les fruits ainsi que les œufs. En revanche ils diminuent pour les protéagineux, les veaux, les porcins, les volailles ainsi que le lait.

Au total, la **valeur** de la production hors subventions progresserait ainsi légèrement (+ 0,4 %) avec une hausse de la valeur des productions végétales et un recul de celle des productions animales.

Graphique 1 : Production agricole hors subventions : variations entre 2014 et 2015

En milliards d'euros



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

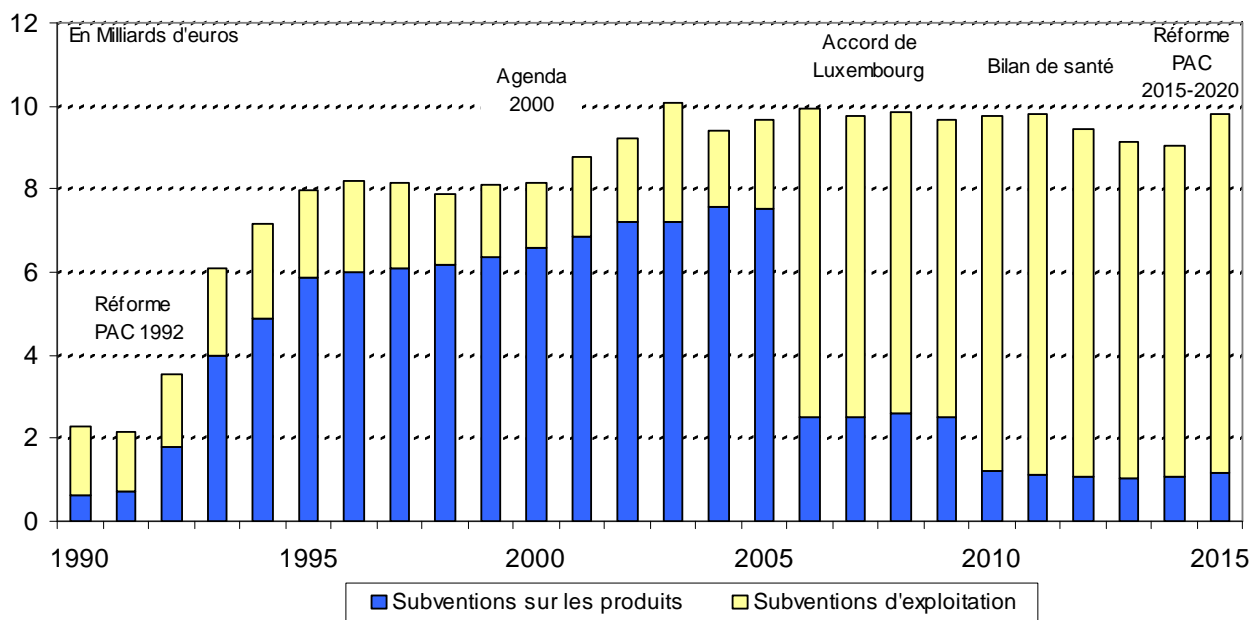
Part de chaque groupe de produits dans l'ensemble de la production agricole en 2014 (en %)

Légumes	5,7	Légumes frais, pommes de terre
Céréales	14,8	Blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales
Fruits	3,6	Fruits frais
Services	6,3	Activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services
Produits avicoles	6,5	Volailles, œufs
Plantes industrielles	5,4	Oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles
Vins	16,6	Vins d'appellation d'origine, autres vins
Bétail	15,2	Gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins
Autres produits végétaux	11,2	Plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs
Autres produits animaux	14,2	Lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage

2. Les subventions sur les produits

Une **nouvelle PAC** est entrée en vigueur en 2015. Comme dans le régime précédent, les subventions d'exploitation restent les principales aides à l'agriculture (cf. graphique 2).

Graphique 2 : Évolution des subventions à l'agriculture



En 2015, les subventions sur les produits augmentent de 11,6 % et certaines aides directes à la production sont réorientées. Les aides aux **productions végétales** sont les plus modifiées et l'ensemble augmenterait de 5,3 %. Les aides au tabac et au riz disparaissent alors que d'autres sont mises en place pour la production du chanvre, du houblon, des semences de graminées et de fruits et légumes destinés à l'industrie. La prime au blé dur de qualité et l'aide aux pommes de terre féculières sont maintenues. Dans le cadre du « plan protéines végétales », des aides au soja et aux semences de légumineuses fourragères viennent compléter les dispositifs précédents.

Les subventions aux **productions animales** augmenteraient de 13,9 %. La subvention la plus importante de cette catégorie reste la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) : + 2,4 %. Les aides aux ovins et caprins augmentent également. Par ailleurs, une aide à la production laitière est mise en place pour un montant de 90 millions d'euros.

En millions d'euros

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Subventions sur les produits*						
sur les productions végétales	376,4	354,3	316,0	297,2	289,3	304,6
sur les productions animales	834,5	787,3	757,2	764,5	769,7	877,0
Total	1 210,9	1 141,6	1 073,2	1 061,7	1 059,0	1 181,6

* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles

3. La production au prix de base

	<i>Valeur 2015</i> <i>(en milliards d'euros)</i>	<i>Évolution 2015/2014 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	74,6	- 1,5	+ 1,9	+ 0,4
Subventions sur les produits*	1,2	+ 2,2	+ 9,2	+ 11,6
Production au prix de base	75,8	- 1,4	+ 2,0	+ 0,5

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

*Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

L'évolution de la production au prix de base est désormais très proche de celle de la production hors subventions en valeur comme en volume, compte tenu du faible poids atteint par les subventions sur les produits.

II. La production par famille de produits

1. Les céréales

Évolution 2015/2014 de la production au prix du marché

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	+ 0,5	+ 2,5	+ 3,0
dont : blé tendre (56,5 %)*	+ 9,0	0,0	+ 9,0
maïs (21,9 %)*	- 27,0	+ 15,0	- 16,0
orge (14,1 %)*	+ 6,0	0,0	+ 6,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2014.

Les subventions ont presque totalement disparu dès 2010.

En 2015, la **valeur** de la production de céréales s'orienterait à la hausse (+ 3,0 %), du fait essentiellement d'un effet prix.

Le **volume** de l'**ensemble des céréales** ne s'accroît que de 0,5 %, rendements et surfaces évoluant peu. La hausse des céréales à paille (blé tendre, blé dur et orge) contraste avec une baisse pour le maïs. Les premières, récoltées principalement en été, ont en effet bénéficié de la douceur de l'hiver, suivi d'un printemps chaud et ensoleillé. Pour le **blé tendre**, la production atteint même un niveau historique après une quatrième hausse annuelle. Les rendements sont à un niveau record et les surfaces progressent également. Le **blé dur** progresse de 22,0 % après deux années de forte baisse. Les rendements sont en hausse ; la baisse tendancielle des surfaces de blé dur est jugulée et elles progressent davantage que celles en blé tendre, le rapport de prix lui ayant été favorable au moment des semis. Si les épisodes caniculaires associés à la sécheresse du début de l'été ont épargné ces cultures dont le développement était au demeurant déjà achevé, il en va autrement du **maïs** (grain), récolté à l'automne. Les mauvais rendements font chuter sa production de 27,0 %.

Le **prix** de la production de céréales ne se redresse que faiblement (+ 2,5 %) compte tenu de l'ampleur de leur baisse au cours de 2013 et 2014. Les incertitudes sur le climat hissent les cours au début de l'été : d'importants épisodes pluvieux ont menacé les récoltes de certains grands bassins producteurs nord-américains, pendant que l'Europe connaît une période de sécheresse et de canicule ; par ailleurs le phénomène saisonnier El Niño qui pourrait s'avérer particulièrement intense cette année fait craindre des pertes aux champs en Australie et en Asie. Les cours ont reculé sous l'effet du ralentissement de la croissance chinoise et de l'amélioration des perspectives de récolte mondiale. Pour le **blé tendre** et l'**orge**, le prix se maintiendrait au final au niveau bas de l'année précédente. Le **blé tendre** ne souffre pas cette année des problèmes de qualité qui avaient contribué à faire baisser le prix. Le prix du **blé dur** serait également stable avec une demande supérieure à l'offre, maintenant les cours à un niveau élevé. Pour le **maïs** en revanche, le prix augmente (+ 15,0 %) : le bilan est moins lourd qu'en 2014, les surfaces semées se réduisant aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, alors que la demande est dynamique.

Les aides à la surface pour les grandes cultures ont disparu en 2010 suite au bilan de santé de la PAC.

2. Les plantes industrielles¹

Évolution 2015/2014 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 7,6	+ 8,8	+ 0,6
dont : oléagineux (60,8 %)*	- 8,0	+ 14,0	+ 4,9
protéagineux (4,6 %)*	+ 6,0	- 4,0	+ 1,8
betteraves industrielles (21,9 %)*	- 13,0	+ 3,0	- 10,4
Subventions sur les produits	ns	ns	ns
Ensemble au prix de base	- 7,3	+ 8,5	+ 0,6

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2014.

La **valeur** de la production d'**oléagineux** continuerait de se redresser (+ 4,9 %) mais demeurerait loin de son niveau de 2012. Son renchérissement fait mieux que compenser la baisse des volumes.

Sur un an, le **volume** se replie de 8 % pour s'établir à un niveau inférieur à sa moyenne quinquennale. Particulièrement importante en 2014, la récolte de **colza** diminue de 4,5 % en 2015, une baisse des surfaces se conjuguant avec de moindres rendements. Il en est de même pour le **tournesol** (- 21 %) dont les rendements ont particulièrement souffert du manque de pluie durant l'été. Le **prix** des oléagineux augmente (+14 %), sous l'effet de la baisse anticipée des récoltes à l'échelle mondiale et de la faiblesse des stocks. Les aides pour les oléagineux avaient disparu en 2010, mais une nouvelle aide pour la culture du soja est mise en place par la France en 2015 dans le cadre de la nouvelle PAC.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **protéagineux** progresse de 1,8 %. La récolte poursuit sa remontée grâce à une augmentation des surfaces. Les rendements eux diminuent nettement pour les **féveroles**, alors qu'ils progressent légèrement pour les **pois**. Le prix des protéagineux diminue pour la troisième année consécutive (- 4,0 %). Le montant total des subventions sur le protéagineux diminue. La valeur de la production au prix de base décroît de 0,4 %.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** enregistrerait une quatrième baisse consécutive (- 10,4 %), imputable cette année à une moindre récolte. En effet, les stocks importants issus de la campagne précédente ont incité à réduire les surfaces destinées à cette culture. La richesse en sucre devrait être aussi bonne qu'en 2014. Après avoir plongé au cours des deux dernières années en lien avec la baisse des cours mondiaux du sucre, les prix évolueraient peu.

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

3. Les fruits et légumes

Évolution 2015/2014 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 5,7	+ 24,6	+ 17,5
dont : fruits (38,7 %)*	- 2,0	+ 9,0	+ 6,8
légumes (40,8 %)*	- 3,5	+ 7,0	+ 3,3
pommes de terre (20,5 %)*	- 17,0	+ 100,0	+ 66,0
Subventions sur les produits	- 1,9	+ 8,1	+ 6,0
Ensemble au prix de base	- 5,6	+ 24,2	+ 17,2

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2014.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **fruits** rebondirait (+ 6,8 %) après son net recul de l'année précédente. Les prix se redresseraient, alors que les volumes diminueraient.

La récolte des principaux fruits d'été recule, à l'exception du melon et de la fraise. Pour **l'abricot** et la **pêche**, la sécheresse estivale et les intempéries de juin ont fait diminuer le calibre moyen dans certaines régions. De même, ces conditions climatiques ont affecté la récolte de **cerises**. Alors que l'offre se réduisait, la consommation était stimulée par les épisodes caniculaires, entraînant une appréciation des prix. La récolte de **fraises** progresse en raison d'une hausse des surfaces et malgré de moindres rendements. Là aussi, la demande est suffisamment importante pour soutenir les prix, d'autant que les importations de fraises espagnoles décroissent. La récolte de **melons** bénéficie de meilleurs rendements et d'une campagne précoce, mais l'engorgement du marché qui en a découlé a fait pression sur leur prix. La récolte de **pommes** et de **poires** progresse grâce aux variétés tardives épargnées par les aléas climatiques de l'été. La valeur de la production de fruits au prix de base augmente de 6,9 %.

La valeur de la production de **légumes** augmente (+ 3,3 %), portée par un redressement des prix et une récolte en retrait. La récolte est en baisse pour le **chou-fleur** qui a beaucoup souffert de la canicule dans les bassins producteurs du Nord, et pour la **laitue**, du fait des moindres productions d'hiver. Le contexte de disponibilités limitées pour ces légumes profite aux prix. Le recul de la récolte est modéré pour les **courgettes**, la hausse des rendements compensant en partie les moindres surfaces ; néanmoins son prix diminue car les chaleurs de l'été n'ont pas été favorables à sa consommation (généralement sous forme cuite). Le volume de **tomates** produit est quasi stable et son prix augmente. La récolte de **concombres** progresse grâce aux rendements et aux surfaces ; la demande soutenue permet une hausse des prix.

Pour la **pomme de terre**, c'est un retour à des valeurs plus habituelles aussi bien pour le volume que pour le prix, après une année 2014 record. La récolte se replie (- 17,0 %). Pour la pomme de terre de conservation, les rendements diminueraient de 16 %. De façon symétrique, les prix augmentent fortement après s'être effondrés l'an passé, entraînant une hausse de la valeur de la production de 66,0 %. L'aide à la pomme de terre féculière mise en place en 2014 diminue nettement et la valeur de la production au prix de base augmente ainsi de 65,4 %.

4. Les vins

Évolution 2015/2014 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	(100,0 %)*	- 1,3	+ 0,9	- 0,5
Vins d'appellation d'origine	(78,4%)	- 2,7	+ 0,3	- 2,4
Vins de champagne**	(21,8 %)	- 7,0	+ 1,1	- 6,0
Autres vins d'appellation	(56,6 %)	- 1,0	0,0	- 1,0
Autres vins	(21,6 %)	+ 3,5	+ 2,8	+ 6,5
Vins pour eaux de vie AOC	(9,1 %)	+ 5,7	0,0	+ 5,7
Autres vins de distillation	(0,2 %)	0,0	0,0	0,0
Vins de table et de pays	(12,3 %)	+ 2,0	+ 5,0	+ 7,1

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2014.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

La **valeur** de la production de vins plafonnerait à un niveau élevé, quoiqu'en légère diminution, la nouvelle hausse des prix compensant une bonne partie de la baisse des volumes.

Après le redressement de l'année précédente, le **volume** global de production se replierait légèrement, mais resterait supérieur à la moyenne des cinq dernières années. En revanche, la **récolte totale** augmente. En apparence contradictoire, ce constat s'explique par le fait que, le volume tient compte de la structure de prix des différents types de vins, contrairement à la récolte. Cette année, la forte baisse des récoltes de **vins de Champagne** (- 7,0 %) pèse bien davantage sur le volume total de vins que sur les récoltes totales, en raison d'un prix moyen plus important pour ce type de vins. La récolte en **autres vins** d'appellation accuse une baisse moins prononcée (- 1,0 %) après une reprise en 2014. À l'inverse, la récolte de **vins pour eau-de-vie** progresse, ainsi que celle de **vins de table et de pays**. De fait, la production a augmenté dans les régions de l'Ouest à la suite des importantes précipitations en août et en septembre. À l'inverse, elle a diminué de façon marquée dans les régions de l'Est suite à la canicule accompagnée de la sécheresse.

Le **prix** de la production de vins continue d'augmenter (+ 0,9 %). En particulier, pour les **vins d'appellation hors vins de Champagne** : les disponibilités limitées et les exportations vers les pays tiers qui prennent le relais de la demande européenne permettent aux prix de se maintenir, malgré une hausse des stocks. Pour les **vins de table et de pays**, les prix augmentent sensiblement, avec une baisse des stocks et, là aussi, des exportations en hausse vers les pays tiers.

5. Le bétail

Évolution 2015/2014 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	+ 2,5	- 3,0	- 0,6
dont : gros bovins (53,9 %)*	+ 3,0	- 1,0	+ 2,0
veaux (10,9 %)*	+ 6,0	- 5,0	+ 0,7
porcins (28,1 %)*	+ 1,0	- 7,0	- 6,1
ovins-caprins (6,4 %)*	- 1,0	+ 1,0	0,0
Subventions sur les produits	+ 2,3	0,0	+ 2,3
Ensemble au prix de base	+ 2,5	- 2,8	- 0,4

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

*Part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2014. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

La valeur de la production de **bétail** hors subventions poursuit la baisse entamée l'année précédente (- 0,6 %), la hausse des volumes ne compensant pas la nouvelle baisse des prix. Les subventions sur les produits sont revalorisés et la valeur de la production de bétail au prix de base ne diminue plus que de 0,4 %.

Hors subventions sur les produits, la production de **gros bovins** se redresserait en valeur (+ 2,0 %). Le volume continuerait à croître (+ 3,0 %). Les abattages augmentent pour tous les gros bovins. Cette hausse est toutefois à relativiser puisqu'elle provient pour partie du surcroît de **vaches** de réforme engendré par les difficultés du secteur laitier. Le prix demeure orienté à la baisse (- 1,0 %). Cette baisse se concentrerait sur le premier semestre, avant de s'infléchir sous l'effet de l'accord de revalorisation de juin et grâce à une demande importante en viande hachée. Les aides sur la production sont légèrement revalorisées. Au prix de base, la valeur de la production augmente également de 2 %.

La production de **veaux** de boucherie serait en légère hausse en valeur : + 0,7 %. Le volume augmenterait (+ 6,0 %) du fait d'une hausse des abattages et d'une nouvelle amélioration de l'excédent commercial d'animaux vivants. Cependant cette offre accrue rencontre une demande atone ; en particulier, la chaleur de cet été n'a pas favorisé la consommation de cette viande. En conséquence, les prix atteignent un plancher (- 5,0 %).

La production de **porcins** en valeur poursuivrait sa chute. Le volume augmente davantage que l'année précédente (+ 1,0 %). Les abattages progressent. Les difficultés à l'exportation demeurent. Pour rappel, la Russie a instauré fin janvier 2014 un embargo en raison des premiers cas de peste porcine africaine en Pologne et dans les pays Baltes. Par ailleurs, l'offre européenne est abondante. En conséquence, le prix baisse de 7,0 %.

Hors subventions, la production **d'ovins et de caprins** se maintiendrait en valeur après deux années de croissance (0,0 %). Le volume se réduirait (- 1,0 %). Avec cette offre plus modeste et des importations en perte de vitesse en début d'année, le prix augmente à nouveau. Les subventions sont revalorisées, induisant une légère augmentation de la production au prix de base (+ 0,3 %).

6. Les produits avicoles

Évolution 2015/2014 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	+ 1,7	- 1,2	+ 0,5
dont : Volailles (74,1 %)*	+ 2,0	- 3,0	- 1,1
Œufs (25,9 %)*	+ 1,0	+ 4,0	+ 5,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2014.

Pour les **volailles**, la production poursuivrait sa baisse en valeur (- 1,1 %). Le volume global progresse (+ 2,0 %). Les **poulets** destinés à l'exportation sont en reprise. La production de **dindes** se replie en volume ; elle avait bénéficié l'année précédente des difficultés des poulets grand export. Le prix poursuit son reflux entamé en 2014 à un rythme moins marqué.

Pour les **œufs**, la production augmenterait pour la deuxième année consécutive en valeur (+ 5,0 %) comme en volume (+ 1,0 %). Le prix des œufs enregistre une hausse. Les cours confirment ainsi la meilleure santé du marché depuis leur chute de 2013. Par ailleurs, ils sont soutenus par les exportations européennes vers les États-Unis touchés au printemps par un épisode de grippe aviaire.

7. Les autres produits animaux

Évolution 2015/2014 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	- 0,1	- 10,7	- 10,8
dont :			
lait et produits laitiers** (94,3 %)*	0,0	- 11,0	- 11,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

* Part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2014.

** Produits laitiers transformés par les exploitations.

La production **des autres produits animaux** reculerait nettement en valeur (- 10,8 %) du fait du retournement des prix à la baisse (- 10,7 %). La production **de lait et produits laitiers** reculerait en valeur de 11,0 %, effaçant son rebond de 2014. La collecte de **lait de vache** resterait à un niveau élevé, malgré des conditions peu favorables à la pousse d'herbe à partir du milieu du printemps. L'abondance de l'offre s'observe également au niveau européen, avec une accélération à partir du mois d'avril, soit juste après la sortie du régime des quotas. La Nouvelle-Zélande dispose par ailleurs d'un important stock de produits laitiers industriels (beurre, poudre de lait). La demande se contracte en raison de la poursuite de l'embargo russe et d'un net repli des importations chinoises. Ce déséquilibre du marché entraîne un décrochage des prix (- 11,0 %). Pour le **lait de chèvre** et le **lait de brebis**, le volume se maintient également, tout comme les prix. Une nouvelle aide aux vaches laitières est mise en place dans le cadre de la nouvelle PAC.

III. Les consommations intermédiaires

Évolution 2015/2014

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble des consommations intermédiaires*	(100 %)	-1,3	-0,7	-2,0
hors aliments intraconsommés	(85,1 %)	0,1	-2,1	-2,1
dont : aliments pour animaux **	(18,4 %)	1,0	-4,0	-3,0
énergie et lubrifiants	(9,6 %)	-0,5	-15,0	-15,4
engrais et amendements	(9,1 %)	-2,0	1,5	-0,5
produits de protection des cultures	(6,8 %)	2,0	0,0	2,0

* Y compris services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

* Part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2014.

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves..) hors produits agricoles intra consommés, tels que les fourrages.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

En 2015, les consommations intermédiaires de la branche agriculture diminueraient de 2,0 %, en valeur, le recul du prix venant amplifier la réduction de 1,3 % en volume. L'allègement de la facture s'explique essentiellement par la nette réduction des dépenses en énergie et lubrifiants. Cette baisse prolonge celle de 2014, après trois années d'alourdissement des charges.

Les dépenses en **aliments pour animaux** achetés en dehors de la branche agricole diminueraient de 3 %, après - 7,8 %. Après avoir atteint leur plus haut niveau des dix dernières années en 2012, les cours des matières premières entrant dans la fabrication des aliments composés reculent. Cette baisse se répercute en partie sur le prix moyen des aliments composés payé par les éleveurs, - 3,5 %. La baisse du prix des **aliments pour l'allaitement** est la plus forte (-10 %), après avoir à peine fléchi en 2014. Pour les autres catégories, le recul se situe entre -4 % pour les **aliments des porcins** et -2,5 % pour les **aliments des bovins**.

Les quantités consommées d'aliments composés sont en légère progression (+ 0,5 %). La consommation d'**aliments pour volailles** augmente de près de 2 %, celle d'aliments destinés à **l'allaitement des veaux** est stable, et celles en **aliments pour les bovins** et en **aliments pour les porcins** sont orientées à la baisse : - 2,4 % et - 1,5 %.

Hors aliments composés, la facture en **tourteaux de soja et de colza** augmente de 9,3 %. Les prix sont en repli de 7 % mais la hausse des utilisations est de 17,4 %.

La facture du poste « **énergie et lubrifiants** » chuterait de 15,4 % en 2015 en raison du repli des prix des produits pétroliers et du gaz. Elle s'était déjà contractée en 2014, mais plus modérément (- 3,6 %). Ces baisses successives lui permettent de retrouver le niveau des années 2010-2011, avant la forte hausse de 2012.

Sur l'année 2015, le prix moyen du baril de pétrole brut « Brent » côté à Rotterdam recule de 44 euros (- 44,4 %), entraînant dans son sillage une baisse de 19,7 % du prix moyen des produits pétroliers. Représentant un peu plus de la moitié de la facture énergétique, le prix du **gazole non routier**, décroît de 20,2 %, celui du **fioul domestique** de 16 %. La baisse est encore plus forte pour le prix du **fioul lourd** (- 33 %) et le **GPL** (- 47 %). Les reculs des prix

de l'**essence** et du **gazole** sont respectivement de 9,5 % et 10,2 %. Seul le prix des **lubrifiants** ne fléchit qu'à peine (- 0,9 %). Hors produits pétroliers, le prix du **gaz naturel** baisse modérément (- 5,5 %) tandis que celui de l'**électricité** progresse de 4,8 %².

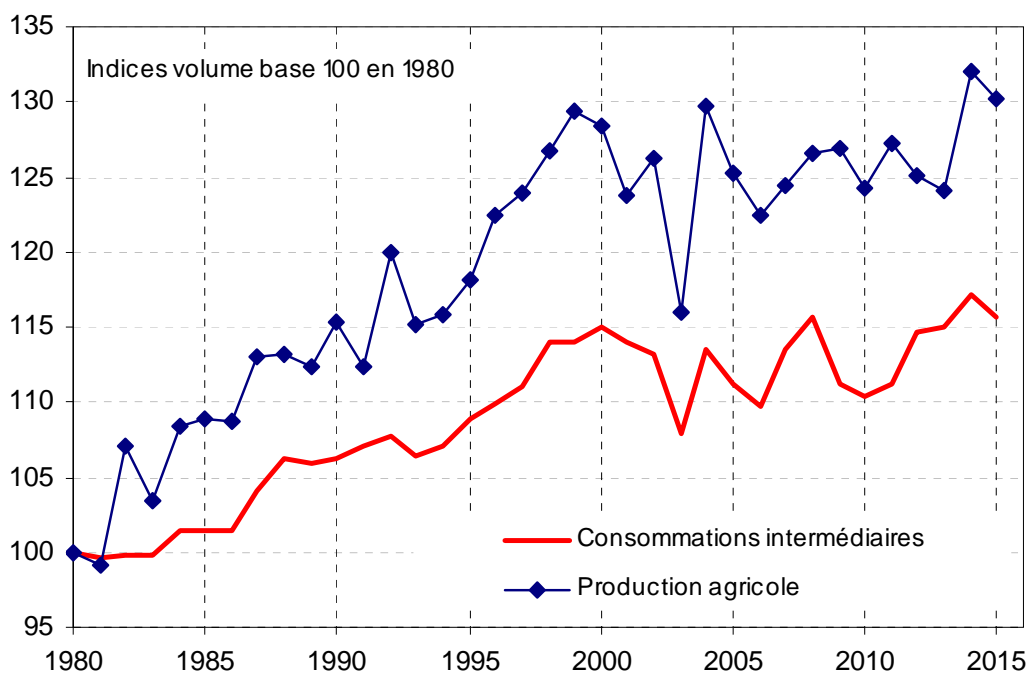
Combinant une baisse des volumes consommés (- 2 %) et une augmentation de prix de + 1,5 %, les dépenses en **engrais et amendements** fléchiraient légèrement. Les prix des engrais les plus utilisés sont orientés à la hausse : + 2 % pour les **engrais simples azotés** et + 1,3 % pour les **engrais composés**. Ces deux catégories avaient connu une forte baisse des prix entre les campagnes 2012/2013 et 2013/2014 (resp. - 11 % et - 11,6 %). En revanche les prix des engrais **simples phosphatés et potassiques** poursuivent leur baisse mais de façon moins nette.

La charge en produits de **protection des cultures** croîtrait de 2 %, après une progression de 0,3 % en 2014. Les prix sont quasiment stables pour tous les produits : -1 % pour les insecticides ; -0,5 % pour les **fongicides** ; + 0,1 % pour les **herbicides** et + 0,2 % pour les **autres produits de traitements divers**.

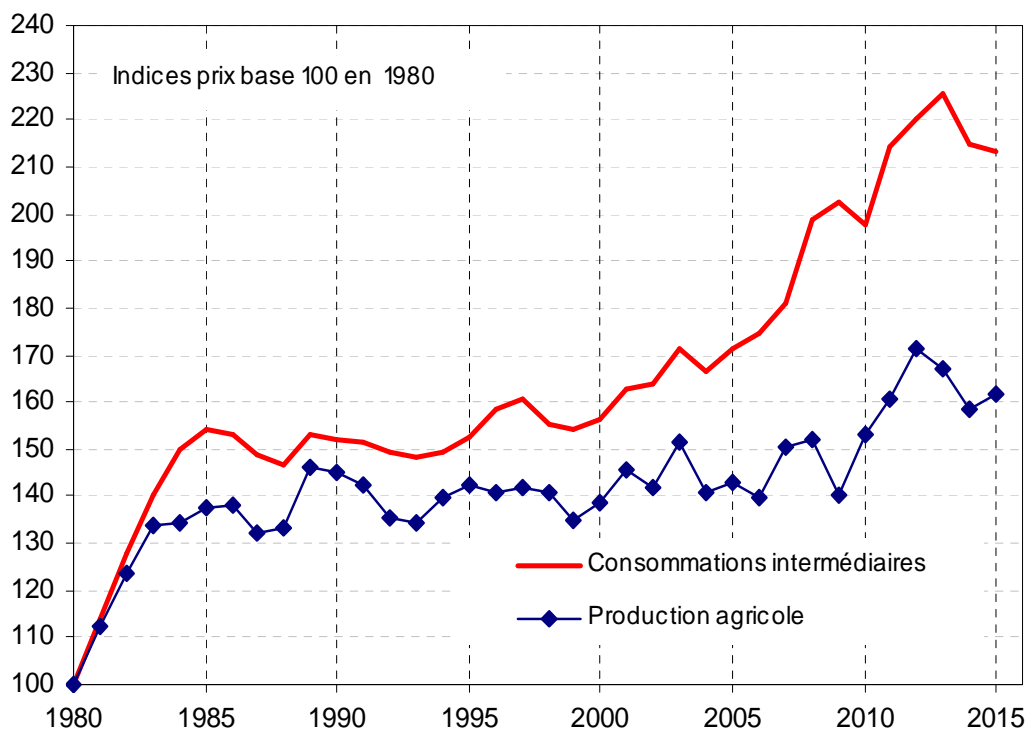
² Ces estimations tiennent compte de la hausse en 2015 des taxes sur le gazole non routier, le fioul lourd et le gaz naturel ainsi que de la reconduction du remboursement partiel de ces taxes.

Graphique 3 : Évolutions de la production au prix de base et des consommations intermédiaires

a) en volume



b) en prix



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

Nota : en 2006 et 2010, la baisse du prix de base de la production intègre un effet purement comptable de la réforme de la PAC, des subventions sur les produits auparavant incluses dans ce prix ayant été remplacées par le paiement unique classé en subventions d'exploitation.

IV. La valeur ajoutée

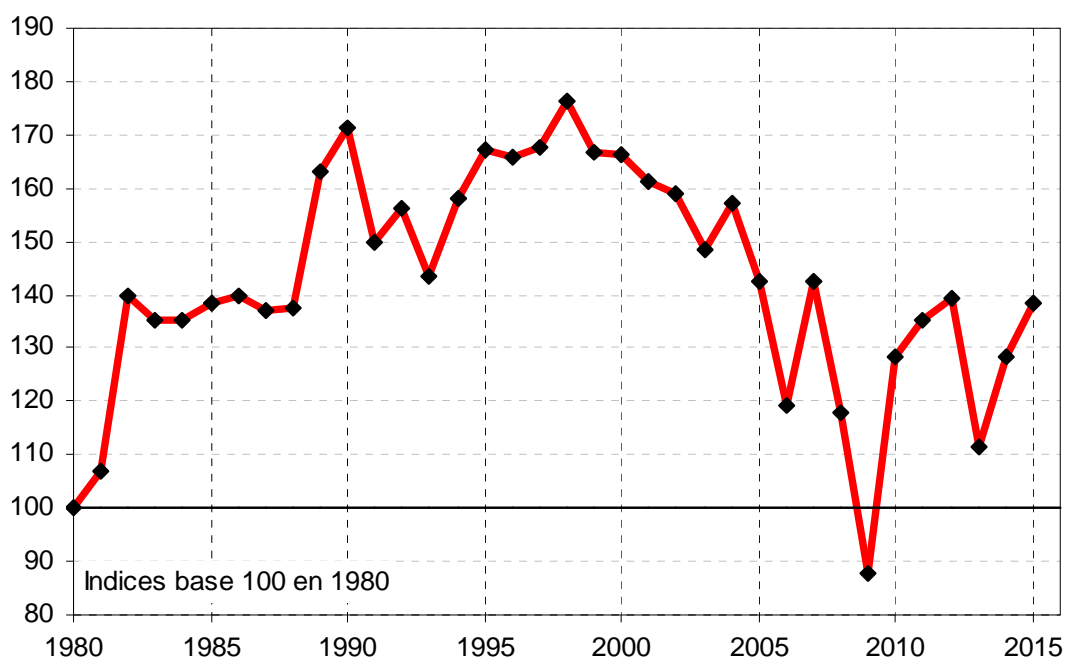
	<i>Valeur 2015</i> (en milliards d'euros)	<i>Évolution 2015/2014 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production au prix de base	75,8	- 1,4	+ 2,0	+ 0,5
Consommations intermédiaires	45,7	- 1,3	- 0,7	- 2,0
Valeur ajoutée brute	30,0	- 1,7	+ 6,5	+ 4,7
Consommation de capital fixe	11,1	+ 0,2	- 0,4	- 0,5
Valeur ajoutée nette	19,0	- 2,6	+10,9	+ 8,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

En 2015, la valeur ajoutée brute de la branche agriculture se redresserait nettement : + 4,7 %. Production et consommations intermédiaires en volume évoluent parallèlement (- 1,4 % et - 1,3 %). Par contre, les prix agricoles augmentent alors que ceux des consommations intermédiaires fléchissent. De ce fait, la production au prix de base augmente (+ 0,5 %) alors que celle des consommations intermédiaires diminue (- 2,0 %).

La **consommation de capital** baisse faiblement en valeur. Ainsi, l'augmentation de la **valeur ajoutée nette** (+ 8,0 %) est plus forte que celle de la valeur ajoutée brute.

Graphique 4 : Valeur ajoutée nette de la branche agriculture



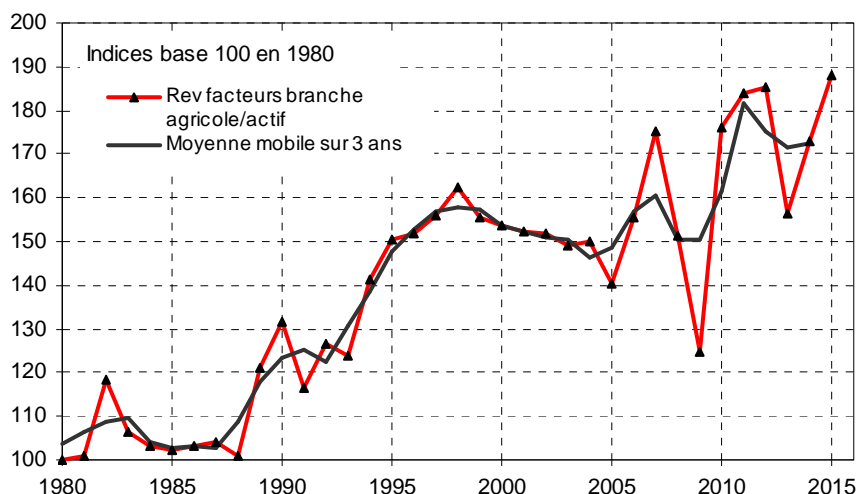
Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

Nota : en 2006 et 2010, la valeur ajoutée intègre un effet purement comptable de la réforme de la PAC, des subventions sur les produits auparavant incluses dans la production au prix de base ayant été remplacées par le paiement unique classé en subventions d'exploitation.

V. Le revenu des facteurs de la branche agricole

Le **revenu des facteurs de la branche agricole** augmenterait de 8,8 %³. Compte tenu d'une réduction de 1,1 % de l'emploi agricole total, celui par actif progresserait de 10,0 %. **Le revenu des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels** augmenterait de 8,8 % en 2015, dépassant le point haut de 2012 (tableau 9 en annexe).

Graphique 5 : Revenu des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels¹



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015
1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

Dans le cadre de la PAC 2015, les **subventions d'exploitation** ont été entièrement restructurées. Elles s'élèvent à 8,7 milliards d'euros, en progression de 8,7 %. Elles restent les principales aides à l'agriculture depuis 2010 où leur augmentation avait été particulièrement forte (+ 21,4 %) suite à la mise en place des mesures du Bilan de santé de la PAC (cf. graphique 2).

Subventions à l'agriculture*

En millions d'euros

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Subventions d'exploitation	8 545,2	8 677,1	8 388,0	8 067,9	8 006,0	8 701,9
Paiement unique à l'exploitation ¹	6 922,0	6 892,2	6 923,8	6 781,6	6 265,0	4 016,1
Aides agro-environnementales ²	1 004,1	1 229,9	1 027,2	1 031,6	1 104,4	3 546,9
CICE					250,0	350,0
Autres	619,1	555,0	437,0	245,9	386,6	788,9
<i>dont : calamités agricoles</i>	<i>117,5</i>	<i>297,9</i>	<i>122,5</i>	<i>34,3</i>	<i>39,9</i>	<i>196,8</i>
Subventions sur les produits	1 210,9	1 141,6	1 073,2	1 061,7	1 059,0	1 181,6
TOTAL SUBVENTIONS	9 756,1	9 818,7	9 461,2	9 129,6	9 065,0	9 883,4

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus, ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

¹ y compris montant supplémentaire

² y compris paiement vert à partir de 2015

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles, Insee

³ Le revenu des facteurs de la branche agricole représente le revenu des facteurs de production. Il se déduit de la valeur ajoutée nette en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

Le paiement unique à l'exploitation disparaît au profit de trois nouvelles aides découplées : le paiement de base (DPB), le « paiement vert » et le paiement redistributif. Leur montant va évoluer jusqu'en 2020. Une aide spécifique aux jeunes agriculteurs est mise en place. Hors « paiement vert », cette catégorie d'aides baisserait de 36 %.

Les aides agro-environnementales et au développement rural bénéficient de la restructuration des aides : elles tripleraient en 2015, après une quasi-stabilité en 2014. Cette augmentation provient essentiellement de la mise en place de ce « paiement vert ». La prime à l'herbe (PHAE) disparaît tandis que les indemnités compensatrices de handicap naturel de progresseraient de plus de 50 % et les autres aides agro-environnementales doubleraient.

Les subventions aux éleveurs progressent fortement avec la mise en place d'une aide à la production de légumineuses fourragères par les éleveurs liées à cette nouvelle PAC.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) poursuit sa progression. En 2015, il est théoriquement égal à 6 % des masses salariales éligibles en 2014.

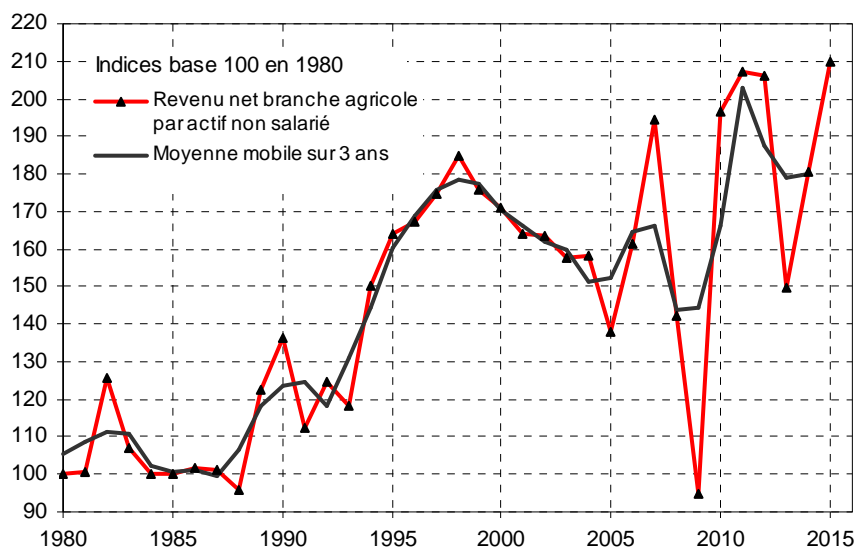
En 2015, plus de 100 millions d'euros d'aides de crise « multisecteur » sont distribuées ainsi que 156 millions aux exploitations victimes de la sécheresse.

Les impôts sur la production baisseraient de 1,0 % en 2015. Cette diminution s'explique par celle de la TVA restant à la charge des agriculteurs (- 3 %), conséquence des évolutions de l'investissement (- 4 %) et des consommations intermédiaires (- 3%). Les impôts fonciers resteraient au même niveau qu'en 2014.

VI. Le revenu de la branche agricole

Le **revenu net de la branche agricole par actif non salarié** en termes réels augmenterait d'environ 16,2 % en 2015. Il rattraperait ainsi le niveau 2011 historiquement élevé.

Graphique 6 : Revenu net de la branche agricole par actif non salarié en termes réels¹



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015
1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 1,8 % en 2015 du fait de la hausse du taux de salaire horaire (+ 0,8 %) et de l'augmentation des effectifs salariés (+ 1,0 %).

Les **charges locatives nettes⁴** augmentent (+ 1,6 %) en 2015.

Les **intérêts dus** par la branche baissent de 4,2 %. L'encours des emprunts a augmenté de 2,1 % au cours de l'année 2014 tiré par les prêts non bonifiés d'investissement et les crédits à court terme. Le taux d'intérêt apparent moyen, défini par le rapport des intérêts aux encours, se situe à 3,17% poursuivant sa baisse après 3,37 % en 2014 et 3,61 % en 2013 : les taux pour les prêts calamités ont fortement diminué tandis que ceux des prêts d'investissement court terme fléchissent moins.

Les **intérêts de la branche agriculture** sont quasiment stables en raison de la baisse des SIFIM. Ces intérêts sont calculés y compris bonifications d'intérêt et hors SIFIM⁵ (services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

En termes nominaux, le **revenu net de la branche agricole** augmenterait de 14,9 % en 2015 et retrouverait les niveaux élevés de 2011-2012 (cf. tableau 7 en annexe).

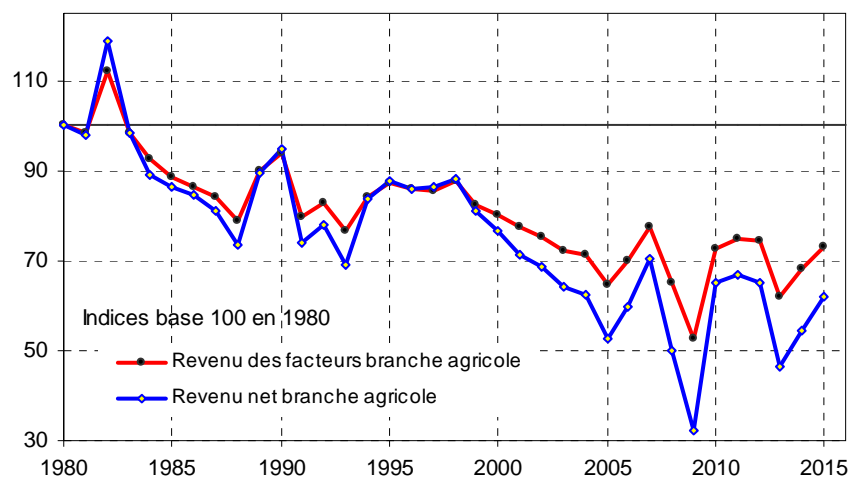
Le volume d'emploi non salarié poursuivrait sa baisse (- 2,2 %), conduisant à une croissance du **revenu net de la branche agricole par actif non salarié** de + 17,6 %. Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,1 %), le revenu net de la branche agricole par actif non salarié en termes réels progresserait de 16,2 % en 2015 (cf. tableau 9 en annexe). La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants induit de fortes variations de cet indicateur. En tendance (MM3), il se stabilise à un niveau élevé.

⁴ Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont en partie sur la base des revenus des années précédentes.

⁵ Les SIFIM constituent une partie des intérêts payés par la branche qui est imputée en consommation intermédiaire de la branche, en tant que consommation de services bancaires

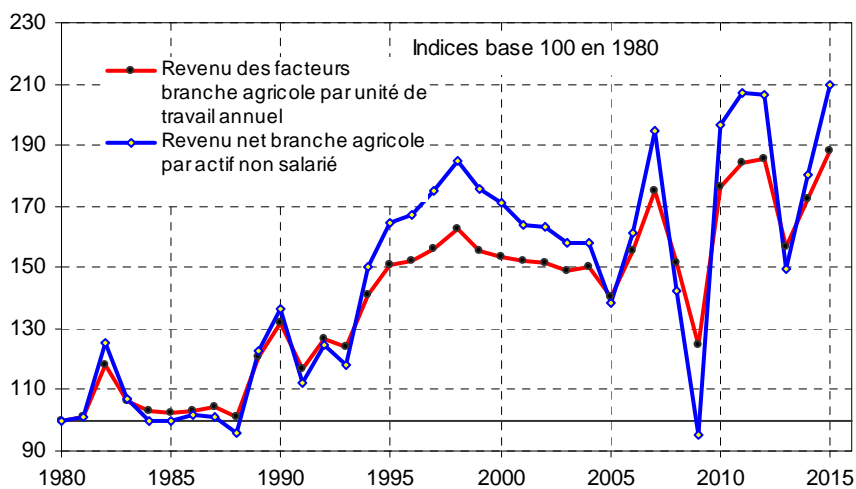
Graphique 7

a) Indicateurs de revenu en termes réels ¹



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

b) Indicateurs de revenu par actif en termes réels ¹



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

1. Évolutions déflatées par l'indice de prix du PIB.

Annexe

LE COMPTE PRÉVISIONNEL DE L'AGRICULTURE EN 2015

SOMMAIRE

TABLEAU 1 : Production hors subventions

TABLEAU 2 : Subventions sur les produits

TABLEAU 3 : Production au prix de base

TABLEAU 4 : Les consommations intermédiaires

TABLEAU 5 : Le compte de production

TABLEAU 6 : Le compte d'exploitation

TABLEAU 7 : Le compte de revenu d'entreprise

TABLEAU 8 : Les indicateurs de revenu

TABLEAU 9 : Les indicateurs de revenu en termes réels

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2015

Tableau 1 - Production hors subventions

En milliards d'euros

Compte établi le 13 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Blé dur.....	0,4	122,0	0,5	100,0	0,5	122,0
Blé tendre.....	6,0	109,0	6,5	100,0	6,5	109,0
Maïs.....	2,5	73,0	1,8	115,0	2,1	84,0
Orge.....	1,7	106,0	1,8	100,0	1,8	106,0
Autres céréales.....	0,4	97,0	0,4	101,0	0,4	98,0
CEREALES.....	11,0	100,5	11,1	102,5	11,4	103,0
Oléagineux.....	2,5	92,0	2,3	114,0	2,6	104,9
Protéagineux.....	0,2	106,0	0,2	96,0	0,2	101,8
Tabac.....	ns	98,0	ns	111,0	ns	108,8
Betteraves industrielles.....	0,9	87,0	0,8	103,0	0,8	89,6
Autres plantes industrielles.....	0,5	99,0	0,5	99,0	0,5	98,0
PLANTES INDUSTRIELLES.....	4,0	92,4	3,7	108,8	4,1	100,6
Maïs fourrage.....	1,0	80,0	0,8	125,0	1,0	100,0
Autres fourrages.....	4,6	90,0	4,1	110,0	4,5	99,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5,6	88,2	4,9	112,4	5,5	99,2
Légumes frais.....	2,8	96,5	2,7	107,0	2,9	103,3
Plantes et fleurs.....	2,8	100,0	2,8	99,0	2,7	99,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5,6	100,0	5,5	103,0	5,7	101,2
POMMES DE TERRE.....	1,4	83,0	1,2	200,0	2,4	166,0
FRUITS.....	2,7	98,0	2,6	109,0	2,9	106,8
Vins de champagne.....	2,7	93,0	2,5	101,1	2,5	94,0
dont vins calmes.....	1,9	93,0	1,8	100,0	1,8	93,0
dont champagne.....	0,8	93,0	0,7	104,0	0,7	96,7
Autres vins d'appellation.....	7,0	99,0	6,9	100,0	6,9	99,0
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	9,7	97,3	9,4	100,3	9,5	97,6
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,1	105,7	1,2	100,0	1,2	105,7
dont vins de distillation.....	0,2	109,0	0,2	100,0	0,2	109,0
dont cognac.....	0,9	105,0	1,0	100,0	1,0	105,0
Autres vins de distillation.....	ns	100,0	ns	100,0	ns	100,0
Vins de table et de pays.....	1,5	102,0	1,6	105,0	1,6	107,1
AUTRES VINS.....	2,7	103,5	2,8	102,8	2,8	106,5
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	42,7	96,6	41,2	107,0	44,1	103,4
Gros bovins.....	6,1	103,0	6,3	99,0	6,2	102,0
Veaux.....	1,2	106,0	1,3	95,0	1,2	100,7
Ovins-caprins.....	0,7	99,0	0,7	101,0	0,7	100,0
Équidés.....	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins.....	3,2	101,0	3,2	93,0	3,0	93,9
BETAIL.....	11,3	102,5	11,6	97,0	11,2	99,4
Volailles.....	3,6	102,0	3,6	97,0	3,5	98,9
Œufs.....	1,2	101,0	1,3	104,0	1,3	105,0
PRODUITS AVICOLES.....	4,8	101,7	4,9	98,8	4,8	100,5
Lait et produits laitiers.....	10,2	100,0	10,2	89,0	9,1	89,0
dont lait.....	9,9	100,0	9,9	89,0	8,8	89,0
dont produits laitiers.....	0,3	100,0	0,3	89,0	0,3	89,0
Autres produits de l'élevage.....	0,6	98,0	0,6	95,0	0,6	93,1
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	10,9	99,9	10,8	89,3	9,7	89,2
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	27,0	101,3	27,3	94,3	25,7	95,5
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	69,6	98,4	68,5	101,9	69,9	100,3
Activités principales de travaux agricoles.....	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Activités secondaires de services.....	0,2	100,0	0,2	101,0	0,2	101,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	4,7	100,0	4,7	101,0	4,7	101,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4)....	74,3	98,5	73,2	101,9	74,6	100,4
dont production des activités secondaires.....	2,2	99,7	2,2	99,7	2,2	99,4

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015
Indices base 100 en 2014

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2015

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

Compte établi le 13 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Blé dur.....	7,5	122,0	9,2	74,3	6,8	90,7
Blé tendre.....						
Maïs.....						
Orge.....						
Autres céréales.....						
CEREALES.....	7,5	122,0	9,2	74,3	6,8	90,7
Oléagineux.....					5,8	
Protéagineux.....	38,2	106,0	40,5	83,7	33,9	88,7
Tabac.....	8,5				0,0	
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	88,6	99,0	87,7	108,4	95,0	107,3
PLANTES INDUSTRIELLES.....	135,3	100,9	136,5	98,7	134,7	99,6
Maïs fourrage.....					7,7	
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....						
Légumes frais.....	4,9	96,5	4,7	165,4	7,8	159,6
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	4,9	96,5	4,7	165,0	7,8	159,2
POMMES DE TERRE.....	6,7	83,0	5,6	34,2	1,9	28,4
FRUITS.....	134,9	103,0	138,9	104,8	145,6	78,7
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	289,3	101,9	294,9	103,3	304,6	105,3
Gros bovins.....	632,4	103,0	651,4	99,4	647,3	102,4
Veaux.....						
Ovins-caprins.....	132,9	99,0	131,6	102,8	135,3	101,8
Équidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	765,3	102,3	782,9	100,0	782,6	102,3
Volailles.....	2,1	102,0	2,1	97,1	2,1	99,0
Œufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	2,1	102,0	2,1	97,1	2,1	99,0
Lait et produits laitiers.....	2,3	100,0	2,3	4 012,2	92,3	4013,0
dont lait.....	2,3	100,0	2,3	4 012,2	92,3	4012,2
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	2,3	100,0	2,3	4 013,0	92,3	4013,0
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	769,7	102,3	787,4	111,4	877,0	113,9
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	1 059,0	102,2	1 082,3	109,2	1 181,6	111,6
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
SERVICES (4).....						
TOTAL BRANCHE (5)=(3)+(4).....	1 059,0	102,2	1 082,3	109,2	1 181,6	111,6
dont activités secondaires.....						

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015
Indices base 100 en 2014

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2015

Tableau 3 - Production au prix de base

En milliards d'euros

Compte établi le 13 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Blé dur.....	0,4	122,0	0,5	99,5	0,5	121,4
Blé tendre.....	6,0	109,0	6,5	100,0	6,5	109,0
Maïs.....	2,5	73,0	1,8	115,0	2,1	84,0
Orge.....	1,7	106,0	1,8	100,0	1,8	106,0
Autres céréales.....	0,4	97,0	0,4	101,0	0,4	98,0
CEREALES.....	11,0	100,5	11,1	102,5	11,4	103,0
Oléagineux.....	2,5	92,0	2,3	114,3	2,6	105,1
Protéagineux.....	0,2	106,0	0,2	93,9	0,2	99,6
Tabac.....	ns	98,0	ns	85,4	ns	83,7
Betteraves industrielles.....	0,9	87,0	0,8	103,0	0,8	89,6
Autres plantes industrielles.....	0,6	99,0	0,6	100,4	0,6	99,4
PLANTES INDUSTRIELLES.....	4,2	92,7	3,9	108,5	4,2	100,6
Maïs fourrage.....	1,0	80,0	0,8	126,0	1,0	100,8
Autres fourrages.....	4,6	90,0	4,1	110,0	4,5	99,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5,6	88,2	4,9	112,4	5,5	99,2
Légumes frais.....	2,8	96,5	2,7	107,1	2,9	103,4
Plantes et fleurs.....	2,8	100,0	2,8	99,0	2,7	99,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5,6	98,2	5,5	103,0	5,7	101,2
POMMES DE TERRE.....	1,4	83,0	1,2	199,2	2,4	165,4
FRUITS.....	2,8	98,2	2,8	108,8	3,0	106,9
Vins de champagne.....	2,7	93,0	2,5	101,1	2,5	94,0
dont vins calmes.....	1,9	93,0	1,8	100,0	1,8	93,0
dont champagne.....	0,8	93,0	0,7	104,0	0,7	96,7
Autres vins d'appellation.....	7,0	99,0	6,9	100,0	6,9	99,0
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	9,7	97,3	9,4	100,3	9,5	97,6
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,1	105,7	1,2	100,0	1,2	105,7
dont vins de distillation.....	0,2	109,0	0,2	100,0	0,2	109,0
dont cognac.....	0,9	105,0	1,0	100,0	1,0	105,0
Autres vins de distillation.....	ns	100,0	ns	100,0	ns	100,0
Vins de table et de pays.....	1,5	102,0	1,6	105,0	1,6	107,1
AUTRES VINS.....	2,7	103,5	2,8	102,8	2,8	106,5
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	43,0	96,6	41,5	107,0	44,4	103,4
Gros bovins.....	6,7	103,0	6,9	99,0	6,9	102,0
Veaux.....	1,2	106,0	1,3	95,0	1,2	100,7
Ovins-caprins.....	0,9	99,0	0,8	101,3	0,9	100,3
Équidés.....	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins.....	3,2	101,0	3,2	93,0	3,0	93,9
BETAIL.....	12,1	102,5	12,4	97,2	12,0	99,6
Volailles.....	3,6	102,0	3,6	97,0	3,5	98,9
Œufs.....	1,2	101,0	1,3	104,0	1,3	105,0
PRODUITS AVICOLES.....	4,8	101,7	4,9	98,8	4,8	100,5
Lait et produits laitiers.....	10,2	100,0	10,2	89,9	9,2	89,9
dont lait.....	9,9	100,0	9,9	89,9	8,9	89,9
dont produits laitiers.....	0,3	100,0	0,3	89,0	0,3	89,0
Autres produits de l'élevage.....	0,6	98,0	0,6	95,0	0,6	93,1
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	10,9	99,9	10,8	90,2	9,8	90,1
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	27,7	101,3	28,1	94,8	26,6	96,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	70,7	98,5	69,6	102,1	71,0	100,5
Activités principales de travaux agricoles.....	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Activités secondaires de services.....	0,2	100,0	0,2	101,0	0,2	101,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	4,7	100,0	4,7	101,0	4,7	101,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	75,4	98,6	74,3	102,0	75,8	100,5
dont production des activités secondaires.....	2,2	99,7	2,2	99,7	2,2	99,4

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015
Indices base 100 en 2014

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2015

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En milliards d'euros

Compte établi le 13 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de volume	Volume 2015	Indice de prix	Valeur 2015	Indice de valeur
Semences et plants	2,4	99,5	2,4	99,5	2,4	99,0
Énergie et lubrifiants	4,5	99,5	4,4	85,0	3,8	84,5
Engrais et amendements	4,2	98,0	4,1	101,5	4,2	99,5
Produits de protection des cultures	3,2	102,0	3,2	100,0	3,2	102,0
Dépenses vétérinaires	1,4	100,0	1,4	102,5	1,4	102,5
Aliments pour animaux	15,5	96,5	15,0	97,3	15,1	97,6
<i>dont : intraconsommés</i>	6,9	91,0	6,3	108,0	6,8	98,3
<i> achetés en dehors de la branche</i>	8,6	101,0	8,6	96,0	8,3	97,0
Entretien du matériel	3,4	100,0	3,4	101,5	3,4	101,5
Entretien des bâtiments	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Services de travaux agricoles	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Autres biens et services	7,3	99,9	7,3	99,8	7,3	99,6
<i>dont : SIFIM</i>	1,1	99,2	1,1	93,0	1,0	92,3
Total	46,7	98,7	46,1	99,3	45,7	98,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

Tableau 5 – Compte de production

En milliards d'euros

Compte établi le 20 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de valeur	Valeur 2015
Production	75,4	100,5	75,8
(-) Consommations intermédiaires	46,7	98,0	45,7
(=) Valeur ajoutée brute	28,7	104,7	30,0
(-) Consommation de capital fixe	11,1	99,5	11,1
(=) Valeur ajoutée nette	17,6	108,0	19,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

Tableau 6 – Compte d'exploitation

En milliards d'euros

Compte établi le 20 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de valeur	Valeur 2015
Valeur ajoutée nette	17,6	108,0	19,0
(+) Subventions d'exploitation	8,0	108,7	8,7
(-) Autres impôts sur la production	1,6	99,0	1,6
<i> Impôts fonciers</i>	1,0	100,0	1,0
<i> Autres</i>	0,6	97,3	0,6
(=) Revenu des facteurs de la branche agricole	24,0	108,8	26,1
(-) Rémunération des salariés	7,8	101,8	8,0
<i> Salaires</i>	6,3	101,8	6,4
<i> Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>	1,5	101,8	1,5
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16,1	112,2	18,1

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2015

Tableau 7 – Compte de revenu d'entreprise

En milliards d'euros

Compte établi le 20 novembre 2015	Valeur 2014	Indice de valeur	Valeur 2015
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16,1	112,2	18,1
(-) Intérêts ¹	0,7	101,9	0,7
<i>(pour mémoire : intérêts dus par la branche)</i>	1,7	95,8	1,7
(-) Charges locatives nettes ²	2,6	101,6	2,7
(=) Revenu net de la branche agricole	12,8	114,9	14,7

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

Tableau 8 – Indicateurs de revenu

Évolution annuelle en %

Compte établi le 20 novembre 2015	2015 / 2014
Revenu des facteurs de la branche agricole	8,8
par actif	10,0
Revenu net de la branche agricole	14,9
par actif non salarié	17,6
<i>Évolution du nombre d'UTA¹ totales</i>	-1,1
<i>Évolution du nombre d'UTA¹ non salariées</i>	-2,2

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

**Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹**

Évolution annuelle en %

Compte établi le 20 novembre 2015	2015 / 2014
Revenu des facteurs de la branche agricole	7,6
par actif	8,8
Revenu net de la branche agricole	13,6
par actif non salarié	16,2
<i>Évolution du prix du PIB</i>	1,1

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2015

Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2015 ⁽¹⁾

Résumé	83
Le compte social des exploitants agricoles	84
Les prestations sociales	84
Les cotisations et autres ressources	87
Le compte social des salariés agricoles	91
Les prestations sociales	91
Les cotisations et autres ressources	92

(1) Ce rapport a été préparé au Bureau du Financement de la Protection Sociale Agricole du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt par Bénédicte MANTIONE et Gilles JAMEAU.

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PRÉVISIONNEL POUR 2015

Le compte social prévisionnel des exploitants agricoles pour 2015 se caractérise par une légère diminution de 0,2 % des dépenses de prestations sociales versées par rapport à 2014 (16,76 milliards d'euros contre 16,79 milliards d'euros).

L'évolution à la baisse des prestations en 2015 résulterait pour l'essentiel de la diminution des prestations vieillesse de 1,7 % sous l'effet de l'érosion démographique.

Les dépenses de la branche famille enregistreraient un recul plus prononcé de 2,8 %, cependant le poids de cette branche est nettement moindre que celui de l'assurance vieillesse (404 millions d'euros contre 8,4 milliards d'euros).

Les prestations maladie augmenteraient de 1,6 % en 2015, après une hausse en 2014 de 2,8 %.

Les recettes s'établiraient à 16,43 milliards d'euros contre 16,61 milliards en 2014, en diminution de 1,1 % avec notamment un rendement attendu des cotisations en baisse.

Le solde déficitaire du compte social s'établirait à 0,32 M€ contre 0,19 M€ en 2014. Les branches famille et maladie (hors indemnités journalières) étant intégrées financièrement au régime général, ce solde correspond au résultat des assurances vieillesse de base et complémentaire et au résultat des opérations relatives aux indemnités journalières maladie.

Le compte social des salariés agricoles serait marqué par une augmentation des prestations avec une évolution de 1,2 % contre 1,5 % en 2014 qui s'établiraient à 4,9 milliards d'euros.

La progression des dépenses serait à mettre à l'actif des branches maladie (+2,7 %) et famille (+0,3 %), les prestations vieillesse resteraient stables.

Les différentes branches du régime des salariés agricoles étant intégrées au régime général, et équilibrées par des subventions des caisses nationales du régime général, le compte social des salariés agricoles est par construction équilibré.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

Depuis plusieurs années, le vieillissement et l'érosion de la population protégée font progresser les dépenses maladie, et a contrario, font diminuer les prestations vieillesse et famille, affectant ainsi les produits de la compensation démographique.

Le compte prévisionnel 2015 s'inscrit dans ces tendances affirmées avec une diminution des dépenses vieillesse de 1,7 %, des dépenses famille de 2,8 %, et une progression des dépenses maladie de 1,6 %.

La croissance des dépenses maladie est liée à un effet base sur le montant imputé au régime des dépenses hospitalières. En effet, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 a d'une part, modifié le mode de calcul de la répartition des charges hospitalières publiques et d'autre part, supprimé les opérations de régularisations à compter de l'exercice 2014. Une dernière opération de régularisation imputée en 2014 pour le compte de l'exercice 2013 a été enregistrée pour un montant négatif de 81 millions d'euros. Sans cette régularisation, les dépenses maladie ne progresserait que de 0,2 % en raison de la baisse de la population protégée (-3 % prévu en 2015).

Au total, les prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs diminueraient de 0,2 % par rapport à 2014. Après correction de l'indice des prix à la consommation, la diminution s'établirait à 1,1 %.

1) Les dépenses de santé

La baisse de la population protégée en maladie s'explique par la diminution des actifs, des ayants-droit et des retraités, conséquence de multiples tendances à l'agrandissement et au regroupement des exploitations, au développement de la pluriactivité qui peut être génératrice de droits dans un autre régime, à l'érosion démographique de la population des retraités, et à l'évolution de l'activité des conjoints en dehors du monde agricole.

L'impact de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires en assurance maladie est toutefois contrebalancé par le vieillissement de la population, qui induit un surcoût de consommation des prestations exécutées en établissements.

Le montant des dépenses des hôpitaux publics est attendu en progression de 4,2 % en 2015 pour s'établir à 2,61 milliards d'euros (1,2 % hors régularisation 2014, cf. supra) et celui des dépenses des établissements médico-sociaux progresserait de 0,9 %, passant à 1,07 milliards d'euros.

La progression des dépenses maladie en 2015 de 1,6 % est également portée par la montée en charge du régime indemnitaire journalier maladie mis en place en 2014 (70 millions d'euros d'indemnités en 2015 contre 43 millions d'euros en 2014).

Au total, les dépenses de santé y compris invalidité représenteraient 7,2 milliards d'euros, dont 2,4 milliards pour les actifs.

	1990	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
REMBOURSEMENTS MALADIE (hors invalidité, en euros courants)	4 062	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 744	6 824	7 012	7 131
<i>Evol° n/n-1</i>		105,5	97,2	103,4	101,9	100,5	104,5	101,1	97,7	100,0	101,2	102,8	101,7
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	156,2	151,9	157,0	160,1	160,9	168,0	169,9	166,0	166,0	168,0	172,6	175,6
REMBOURSEMENTS MALADIE (hors invalidité, en euros constants)	4 062	4 973	4 832	4 912	4 935	4 824	5 019	4 990	4 771	4 678	4 677	4 782	4 820
<i>Evol° n/n-1</i>		102,1	97,2	101,6	100,5	97,7	104,1	99,4	95,6	98,0	100,0	102,2	100,8
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	122,4	119,0	120,9	121,5	118,8	123,6	122,8	117,5	115,2	115,2	117,7	118,7

2) Les allocations vieillesse

En 2015, le total des prestations vieillesse de base et complémentaire représenterait 8,38 milliards d'euros contre 8,52 milliards d'euros en 2014 (- 1,7%).

Les prestations de droit direct du régime de base baisseraient de 3,1 % et les pensions de réversion du régime de base de 2,3 %.

Ces évolutions sont liées à l'érosion démographique avec une population de retraités âgés (près de 47 % des effectifs sont âgés d'au moins 80 ans), et un nombre d'attributions orienté à la baisse.

Le nombre d'attributions décroît en raison de la baisse du nombre d'individus par génération ayant travaillé en tant que non-salariés agricoles et atteignant l'âge de la retraite. Ce phénomène est, par ailleurs, accentué avec le report des attributions de plusieurs mois sous l'effet de la réforme des retraites de 2010 avec le relèvement progressif de 60 à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite à compter de la génération 1951.

Les prestations de retraite complémentaire obligatoire augmenteraient de 14,3 % en 2015 par rapport à 2014. Cette forte évolution s'explique par la mise en œuvre de mesures de revalorisation des petites retraites agricoles dans le cadre d'un plan quinquennal qui se poursuivra jusqu'en 2017.

En 2015, un complément de points de retraite complémentaire est servi, sous condition de durée d'assurance, aux anciens chefs d'exploitation, leur permettant d'atteindre une retraite globale égale au minimum à 73 % du SMIC net pour une carrière complète en qualité de chef d'exploitation (ce complément sera relevé en 2016 et 2017 pour atteindre respectivement 74 % et 75 % du SMIC net).

En 2014, des points gratuits de retraite complémentaire ont été octroyés aux membres de famille pour les périodes d'activité antérieures à 2011 (année d'extension du bénéfice du régime de retraite complémentaire aux conjoints collaborateurs et aides familiaux) et la réversibilité des points gratuits a été étendue aux conjoints survivants des exploitants décédés en activité. Ces mesures sont entrées en vigueur au 1^{er} février 2014 et prennent leur plein effet en 2015 sur l'année entière.

Le montant total des prestations vieillesse s'élèverait à 8,38 milliards d'euros en 2015.

	1990	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PRESTATIONS VIEILLESSE													
(en euros courants)	6 382	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 679	8 544	8 525	8 379
<i>Evolⁿ n/n-1</i>		100,8	100,0	100,8	101,9	100,3	99,9	99,1	99,7	99,0	98,4	99,8	98,3
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	135,1	135,1	136,2	138,8	139,2	139,0	137,7	137,4	136,0	133,9	133,6	131,3
PRESTATIONS VIEILLESSE													
(en euros constants)	6 382	6 869	6 753	6 696	6 723	6 559	6 524	6 355	6 202	6 021	5 856	5 814	5 664
<i>Evolⁿ n/n-1</i>		99,2	98,3	99,2	100,4	97,6	99,5	97,4	97,6	97,1	97,3	99,3	97,4
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	107,6	105,8	104,9	105,3	102,8	102,2	99,6	97,2	94,3	91,8	91,1	88,8

3) Les prestations familiales

En 2015, les prestations famille au sens strict (hors maternité) diminueraient de 3 %, après un recul de 2,8 % en 2014.

Cette évolution résulterait de la diminution constante du nombre de familles bénéficiaires (prévu à -3,9 % en 2015).

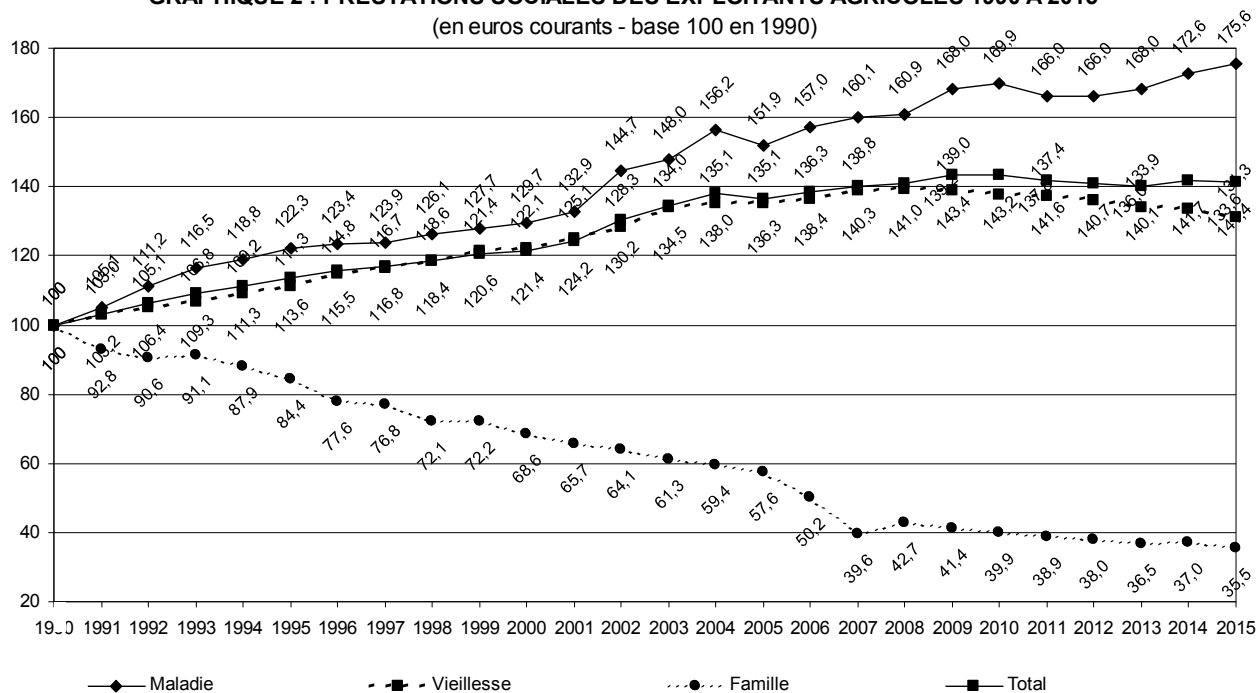
Le montant total des prestations familiales (hors maternité) en 2015 s'élèverait à 373 millions d'euros.

	1990	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PRESTATIONS FAMILIALES (hors maternité, en euros courants)	709	529	521	462	370	410	399	391	390	407	395	384	373
Evol° n/n-1		98,5	98,6	88,7	80,0	110,9	97,2	98,1	99,8	99,6	97,2	97,2	97,0
Evol base 100 en 1990	100	74,6	73,5	65,2	52,2	57,9	56,2	55,1	55,0	57,4	55,7	54,2	52,6
PRESTATIONS FAMILIALES (hors maternité, en euros constants)	709	421	408	356	281	303	293	283	276	282	271	262	252
Evol° n/n-1		96,9	96,9	87,2	78,9	107,8	96,8	96,4	97,6	97,7	96,0	96,7	96,1
Evol base 100 en 1990	100	59,4	57,6	50,2	39,6	42,7	41,4	39,9	38,9	39,8	38,2	37,0	35,5

Synthèse des prestations sociales

NATURE DES PRESTATIONS	1990	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
MONTANTS en M euros courants													
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 744	6 824	7 012	7 131
VIEILLESSE	6 382	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 679	8 544	8 525	8 379
FAMILIALES	709	529	521	462	370	410	399	391	390	407	395	384	373
TOTAL	11 153	15 493	15 312	15 535	15 730	15 827	16 096	16 080	15 900	15 812	15 746	15 921	15 883
En pourcentage du total													
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	41%	40%	41%	41%	41%	42%	43%	42%	43%	43%	44%	45%
VIEILLESSE	57%	56%	56%	56%	56%	56%	55%	55%	55%	55%	54%	54%	53%
FAMILIALES	6%	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%

GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2015
(en euros courants - base 100 en 1990)



Les cotisations et autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles ;
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ;
- les impôts et taxes affectés par l'État au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2015, le rendement des cotisations professionnelles s'élèverait à 3,5 milliards d'euros*, soit un montant en diminution de 8,7 % par rapport à 2014 (3,9 milliards d'euros).

Cette évolution résulte de plusieurs facteurs aux effets contraires :

- la diminution de l'assiette brute des cotisations (- 8,2 %), liée à la substitution des revenus 2014 aux revenus 2011 dans l'assiette triennale de droit commun ;
- la réduction dégressive du taux de la cotisation famille fonction du revenu au titre du pacte de responsabilité et de solidarité (réduction de 3,1 points pour les revenus inférieurs à 1,1 fois le plafond annuel de la sécurité sociale, puis réduction dégressive jusqu'à 1,4 fois le PASS) ;
- l'augmentation des taux de cotisation vieillesse ;
- le ralentissement de la baisse démographique des cotisants, notamment lié à la mise en œuvre de la réforme des retraites 2010.

La diminution des recettes de cotisations serait de 10,8 % pour la maladie, de 9,6 % pour la famille et de 6,2 % pour la vieillesse. Ces évolutions différenciées s'expliquent par l'existence d'assiettes minimales différentes selon les branches, par le plafonnement de certaines cotisations, et par les facteurs indiqués ci-dessus.

* Le compte social est bâti à partir des comptes prévisionnels de la CCMSA établis en septembre 2015 pour le rapport de la Commission des comptes de la sécurité sociale du même mois. Ils n'intègrent pas deux évolutions réglementaires intervenues postérieurement qui affecteront le rendement des cotisations : la réduction en 2015 de l'assiette minimale maladie de 800 SMIC à 11% du plafond annuel de la sécurité sociale, et un dispositif dérogatoire et exceptionnel d'option pour le calcul des cotisations 2015 et/ou 2016 sur les revenus professionnels de l'année N-1 en lieu et place de l'assiette triennale.

2) Les transferts de gestion

Les transferts de gestion représenteraient 4,9 milliards d'euros en 2015, contre 4,7 milliards d'euros en 2014.

Ils sont constitués :

- de la compensation démographique vieillesse pour 3,4 milliards d'euros ;
- de l'affectation d'une partie du produit de la contribution sociale généralisée pour 600 millions d'euros ;
- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) et des contributions d'équilibre du régime général pour 868 millions d'euros.

Les transferts augmenteraient de 5,2 % en 2015. Cette évolution résulterait des effets combinés de l'augmentation des contributions d'équilibre des branches maladie et famille du régime général, et de la baisse attendue du produit de la compensation démographique vieillesse de 1,4 % .

Ces transferts représenteraient 29,7 % du financement du régime en 2015, contre 28,2 % en 2014.

3) Les ressources affectées par l'État

Les ressources affectées par l'État constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles.

Ces recettes sont constituées des taxes suivantes :

- les droits de consommation sur les alcools (2,2 milliards d'euros) ;
- une fraction de droits sur les tabacs (2,2 milliards d'euros) ;
- une fraction de la contribution sociale de solidarité des sociétés (1,3 milliards d'euros) ;
- la cotisation de sécurité sociale sur les boissons alcoolisées (0,7 milliard d'euros) ;
- les droits d'accises sur les bières et boissons non alcoolisées (0,9 milliard d'euros) ;
- les contributions sur les boissons sucrées et les boissons contenant des édulcorants de synthèse (0,4 milliard d'euros) ;
- les taxes spéciales sur les farines et les huiles alimentaires (0,2 milliard d'euros) ;
- les droits d'accises sur les vins, cidres et autres produits intermédiaires (0,2 milliard d'euros).

Le montant total des recettes fiscales affectées au

régime s'établirait à 8,1 milliards d'euros en 2015, soit à un niveau quasi stable par rapport à 2014 (8,2 milliards d'euros).

Les ressources affectées par l'État (voir histogramme ci-après) représentent, depuis 2011, la première source de financement du régime. Elles représenteraient un taux de couverture des charges de 47,3 % en 2015.

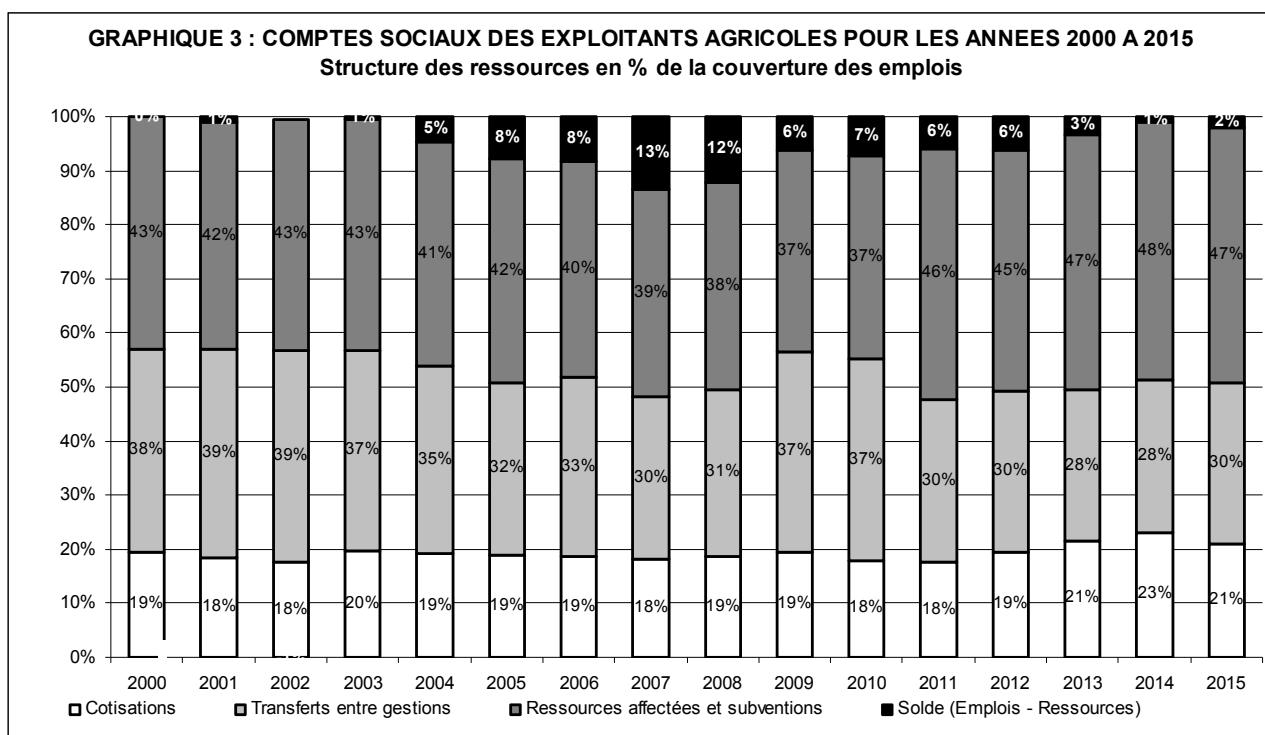
Le compte social prévisionnel 2015 se solderait par un déficit de 327,7 millions d'euros, soit 2 % du total des charges contre 1,1 % en 2014. Ce solde correspond aux résultats des branches vieillesse de base et complémentaire et au résultat des opérations liées aux indemnités journalières maladie (IJ).

Les autres branches (maladie hors IJ et famille) étant intégrées financièrement au régime général, leur résultat est équilibré par construction.

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL

	2002	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cotisations	18,0%	18,7%	18,0%	18,6%	19,5%	17,8%	17,6%	19,3%	21,4%	23,0%	21,0%
Ressources affectées	34,4%	32,6%	29,5%	30,3%	36,3%	37,5%	46,4%	44,6%	47,0%	47,7%	47,3%
Transferts entre gestions	43,3%	39,7%	38,5%	38,4%	36,2%	37,5%	29,9%	30,0%	28,1%	28,2%	29,7%
Solde	4,3%	9,0%	14,0%	12,7%	8,0%	7,2%	6,1%	6,1%	3,5%	1,1%	2,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

GRAPHIQUE 3 : COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 2000 A 2015
Structure des ressources en % de la couverture des emplois



**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2014 (définitif) et 2015 (prévisionnel)**

DEPENSES

CATEGORIES D'EMPLOIS	2014 définitif		2015 prévisionnel		2015 / 2014 indice valeur		
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	
I - PRESTATIONS							
A/ - SANTE							
.Assurance maladie obligatoire et volontaire							
- Maladie : médecine de ville	a	2 554,7	2 539,0		99,4		
- Maladie : établissements médico sociaux	b	1 056,7	1 066,3		100,9		
- Maladie : établissements cliniques privées	c	481,8	469,2		97,4		
- Maladie : établissements tarification administrative	d	2 700,3	2 813,4		104,2		
- Maladie : indemnités journalières	e	42,5	70,3		165,4		
- Maladie : divers	f	176,1	172,5		97,9		
Total maladie	a à f	7 012,1	2 342,1	7 130,7	2 381,7	101,7	101,7
- Invalidité	g	62,6	62,6	59,5	59,5	95,1	95,1
Sous-total : SANTE	h=f+g	7 074,7	2 404,7	7 190,2	2 441,3	101,6	101,5
B/ - VIEILLESSE							
.Assurance vieillesse : droits propres	i	6 654,5	6 450,6		96,9		
.Assurance vieillesse : droits dérivés	j	1 261,9	1 233,4		97,7		
.Retraite complémentaire obligatoire	k	608,6	695,5		114,3		
Sous-total : VIEILLESSE	i à k	8 524,9		8 379,5		98,3	
D/ - FAMILLE							
.Prestations familiales	l	341,3	341,3	328,3	328,3	96,2	96,2
.Allocation adultes handicapés (AAH)		42,9	42,9	44,3	44,3	103,3	103,3
.Assurance maternité	m	31,1	31,1	31,2	31,2	100,1	100,1
Sous-total : FAMILLE	n	415,3	415,3	403,7	403,7	97,2	97,2
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS	o	16 014,9	2 820,0	15 973,5	2 845,0	99,7	100,9
II - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS							
.Contribution au régime des praticiens	p	109,0		110,1		101,0	
.Contribution au régime des étudiants	q	14,8		14,8		100,0	
.Contributions et transferts divers	r	34,3		30,8		89,7	
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	p à r	158,1		155,6		98,5	
III - CHARGES DE GESTION							
.Gestion : maladie	s	285,6		291,8		102,2	
.Gestion : vieillesse	t	199,7		200,1		100,2	
.Gestion : famille	u	135,3		134,9		99,7	
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION	s à u	620,6		626,8		101,0	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III		16 793,6		16 755,8		99,8	

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2014 (définitif) et 2015 (prévisionnel)
RECETTES

CATEGORIES DE RESSOURCES	2014 définitif		2015 prévisionnel		2015 / 2014 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - COTISATIONS						
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire						
.Cotisations a	1 779,4	1 512,5	1 587,8	1 349,6	89,2	89,2
B/ - PRESTATIONS FAMILIALES						
.Cotisations b	435,9	435,9	394,2	394,2	90,4	90,4
C/ - ASSURANCE VIEILLESSE						
.Cotisations c	1 612,9	1 612,9	1 512,7	1 512,7	93,8	93,8
TOTAL COTISATIONS						
.Cotisations maladie, vieillesse et prestations familiales d=a+b+c	3 828,1	3 561,2	3 494,6	3 256,5	91,3	91,4
.Divers e	33,1	33,1	31,2	31,2	94,3	94,3
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS f=d+e	3 861,2	3 594,3	3 525,8	3 287,7	91,3	91,5
II - RESSOURCES AFFECTEES						
Dt taxes tabacs, alcools, vins, farines, huiles alimentaires... g	8 009,0		7 920,0		98,9	
III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Compensation démographique h	3 499,2		3 448,7		98,6	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité i	414,3		400,5		96,7	
.CSG j	506,7		599,7		118,4	
.Contribution CNAF k	33,5		61,6		183,9	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM l	218,2		406,4		186,3	
.Autres transferts m	1,6		2,0		121,3	
.Autres produits n	63,1		63,4		100,4	
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS h à n	4 736,6		4 982,3		105,2	
IV - SOLDE	186,7		327,7		175,6	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV	16 793,6		16 755,8		99,8	

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles augmenteraient en 2015 de 1,2 %, après une progression de 1,5 % en 2014. Elles s'établiraient à 4,7 milliards d'euros.

Après correction de l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2015 augmenteraient de 0,3 %, après une hausse de 0,9 % en 2014. Avec les transferts et les charges de gestion, le total des dépenses s'élèverait à 4,9 milliards d'euros, en progression de 1,2 % par rapport à 2014.

1) Les dépenses de santé

Les dépenses de santé, comprenant l'assurance maladie au sens strict, l'assurance invalidité ainsi que l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, progresseraient en 2015 de 2,7 %, contre 3,3 % en 2014.

Les dépenses d'assurance maladie sont attendues en hausse de 3,4 %. Cette évolution soutenue résulte d'un effet base sur le montant des dépenses hospitalières. En effet, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 a d'une part, modifié le mode de calcul de la répartition des charges hospitalières publiques entre les régimes, et d'autre part, supprimé les opérations de régularisations à compter de l'exercice 2014. Une dernière opération de régularisation imputée en 2014 pour le compte de l'exercice 2013 a été enregistrée pour un montant négatif de 72 millions d'euros.

Sans cette régularisation, l'évolution des dépenses maladie s'établirait à 1,6 % en 2015, portée notamment par la progression du poste honoraires.

Les prestations au titre de l'invalidité augmenteraient de 2 % en 2015 sous l'effet d'une hausse de 1,5 % du nombre de bénéficiaires. Cette évolution est imputable au report progressif de l'âge légal du départ à la retraite (les retraites se substituant aux pensions d'invalidité) et à la simplification des conditions d'accès à l'assurance invalidité prévue par le décret n°2013-1260 du 27 décembre 2013.

Quant aux dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, elles diminueraient de 0,7 % en 2015, après une forte hausse en 2014 (8,7 %).

Cette baisse résulterait exclusivement de celle des charges hospitalières publiques, en lien avec la modification du mode de calcul de répartition des charges hospitalières publiques entre les régimes en 2014, ainsi que d'importantes régularisations survenues cette même année au titre du dispositif de répartition antérieur (ajustement de 9 millions d'euros pour la branche accidents du travail des salariés agricoles en 2014).

2) Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse seraient stables en 2015 compte tenu de la stabilité des effectifs et d'une très faible inflation prévue qui a conduit à revaloriser les pensions de 0,1 % au 1^{er} octobre 2015.

Les avantages de droit propre progresseraient de 0,5 % sous les effets combinés d'une hausse du nombre de bénéficiaires de 1,1 % et d'une diminution de l'avantage moyen pour le flux entrant en 2015 par rapport au flux sortant (durée de carrière plus courte). Les prestations de droit dérivé diminueraient de 2 % avec le recul du nombre de bénéficiaires et la diminution également de l'avantage moyen pour le flux des nouveaux droits en 2015 par rapport aux droits antérieurs sortants.

3) Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille augmenteraient légèrement de 0,3 %, après une hausse de 1,4 % en 2014. Les prestations familiales au sens strict seraient stables et l'augmentation résulterait de la croissance de 2,4 % des dépenses liées à la maternité avec une progression des charges hospitalières et des indemnités journalières.

Les prestations vieillesse représentent presque la moitié des dépenses du compte des salariés agricoles avec 47,7 %, contre 42,8 % pour les dépenses de santé et 9,5 % pour les dépenses de prestations familiales.

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Part en 2015
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	3,4%	1,3%	1,0%	0,0%	1,1%	3,3%	2,7%	42,8%
- Vieillesse	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	1,7%	1,1%	1,6%	1,0%	0,8%	-0,1%	0,0%	47,7%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	3,5%	1,2%	0,5%	2,2%	1,9%	0,9%	0,3%	9,5%
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	2,6%	1,2%	1,2%	0,7%	1,0%	1,4%	1,2%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,1%	-0,5%	-0,9%	-1,3%	0,3%	0,9%	0,3%	

Les cotisations et autres ressources

Le rendement des cotisations à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre serait en augmentation de 1,6 % en 2015 avec une progression de la masse salariale liée à la fois à la progression du SMIC et au dynamisme de l'emploi agricole.

Les autres ressources dont bénéficie le régime, attendues à hauteur de 2,9 milliards d'euros, sont regroupées sous l'appellation « transferts entre gestions ». Elles comprennent :

- * les subventions d'équilibre du régime général ;
- * la compensation démographique vieillesse ;
- * les prises en charge de prestations par le FSV et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- * les impôts et taxes affectés pour la compensation des allègements généraux de cotisations sur les bas salaires ;

* les cotisations prises en charge par l'État au titre d'autres dispositifs d'exonérations, notamment au titre des travailleurs saisonniers.

Ces ressources seraient en augmentation par rapport à 2014 (+0,9 %) et représenteraient 60,8 % du total des recettes du compte social. L'augmentation du financement externe au titre de la solidarité nationale et interprofessionnelle de plus de 90 M€ est liée principalement à la mise en œuvre en 2015 du pacte de responsabilité et de solidarité, avec, notamment le renforcement des allègements généraux de cotisations sur les bas salaires et la réduction du taux de la cotisation famille de 1,8 points pour les rémunérations allant jusqu'à 1,6 SMIC, mesures compensées par l'affectation de droits sur les tabacs.

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ensemble des cotisations du régime dont :	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	2,6%	-0,6%	5,5%	4,2%	8,0%	3,8%	1,6%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	2,6%	-0,9%	5,7%	5,0%	4,4%	4,0%	0,7%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	2,6%	0,0%	5,0%	2,3%	16,5%	3,2%	3,5%

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
- Cotisations	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,7%	33,1%	34,5%	35,8%	38,2%	39,1%	39,2%
dont à charge des employeurs	24,3%	24,5%	23,9%	23,6%	23,4%	23,4%	22,9%	24,0%	25,0%	25,8%	26,5%	26,3%
- Transferts entre gestions	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,3%	66,9%	65,5%	64,2%	61,8%	60,9%	60,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2014 (définitif) et 2015 (prévisionnel)**

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION		
	2014 définitif	2015 prévisionnel	indice 2015 / 2014
I-PRESTATIONS			
A/ - SANTE			
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire			
. Maladie a	1 601,9	1 655,7	103,4
. Invalidité et infirmité b	86,8	88,6	102,0
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles c	274,9	272,9	99,3
Sous-total : SANTE d=a+b+c	1 963,5	2 017,2	102,7
B/ - VIEILLESSE			
.Assurance Vieillesse e	2 249,2	2 248,7	100,0
Sous-total : VIEILLESSE e	2 249,2	2 248,7	100,0
C/ - FAMILLE			
.Charge de famille f	395,6	395,6	100,0
.Assurance Maternité g	53,0	54,3	102,4
Sous-total : FAMILLE h=f+g	448,6	449,8	100,3
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS i=d+2+h	4 661,3	4 715,7	101,2
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS			
.Contributions et transferts divers q	29,8	33,6	112,8
III-CHARGES DE GESTION ET DEPENSES ASSIMILEES			
.Au titre de la protection sociale s	147,7	147,8	100,1
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)	4 838,7	4 897,1	101,2

**COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2014 (définitif) et 2015 (prévisionnel)
RECETTES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION					
	2014 définitif		2015 prévisionnel		Indice 2015/2014	
	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
I-COTISATIONS						
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES						
. Cotisations salariales a	610,40		632,01		103,5	
. Cotisations patronales b	941,34	941,3	974,55	974,5	103,5	103,5
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE c=a+b	1 551,7	941,3	1 606,6	974,5	103,5	103,5
B/ - ASSURANCE FAMILLE						
-Cotisations d	154,7	154,7	143,8	143,8	93,0	93,0
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES d	154,7	154,7	143,8	143,8	93,0	93,0
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES						
-Cotisations e	184,12	184,1	170,84	170,8	92,8	92,8
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL e	184,1	184,1	170,8	170,8	92,8	92,8
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS hors chômage f=a à e	1 890,6	1 280,2	1 921,2	1 289,2	101,6	100,7
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
. Intégration régime général, compensation démographique, ITAF g	2 425,58		2 518,91		103,8	
. Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat h	522,58		457,02		87,5	
SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS i=g+h	2 948,2		2 975,9		100,9	
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)	4 838,7		4 897,1		101,2	
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants j		270,6		285,8		105,6
SOUS-TOTAL COTISATIONS y compris chômage i+f		1 550,8		1 575,0		101,6

CHAPITRE IV

Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2014 - données du Réseau d'Information Comptable Agricole ⁽¹⁾

(Estimation au 15 décembre 2015)

Méthodologie	97
1. Évolutions conjoncturelles et à moyen long terme des résultats selon les orientations productives	98
2. Les disparités de résultats en 2014	102
3. Les subventions aux exploitations agricoles en 2014	106
4. La situation financière des exploitations agricoles	109

(1) Ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et comptabilités agricoles du SSP par Marie-Sophie DEDIEU, Cécile WELTER-NICOL, Olivier LOUVEAU et Vincent MARCUS.

Rapport annuel RICA 2014 - Méthodologie

Le RICA et le champ couvert

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations technico économiques. En France métropolitaine, **le RICA couvre le champ des exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 25 000 €**. Il représente ainsi les moyennes et grandes exploitations, soit, en 2010, 97 % de la PBS, 93 % de la surface agricole utile, 87 % du volume de travail agricole et 64 % des exploitations agricoles. **L'ensemble des données présentées dans ce rapport sont sur le champ France métropolitaine.**

Données 2014 : données quasi-définitives

Les données 2014 présentées dans ce rapport ont été établies à partir de l'échantillon RICA disponible au 16 novembre 2015, soit un échantillon de 6 694 exploitations représentatives de près de 299 000 moyennes et grandes exploitations de France métropolitaine. Cet échantillon représente **95 % de l'échantillon définitif du RICA 2014** qui sera disponible fin janvier 2016.

Evolutions 2013-2014

Les évolutions 2013-2014 sont, sauf mention contraire, exprimées en euros 2014.

Pour en savoir plus sur le RICA, voir la rubrique « à propos du RICA » sur [agreste.gouv. fr](http://agreste.agriculture.gouv.fr) :
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable/a-propos-du-rica-978/>

1. Évolutions conjoncturelles et à moyen long terme des résultats selon les orientations productives

2014 : des résultats moyens stables par rapport à 2013, proches de la moyenne du début des années 2000 après plusieurs années d'importantes fluctuations

Au cours de l'année 2014, les charges d'approvisionnement des exploitations se sont contractées (- 4 % en moyenne) dans un contexte de baisse de prix des intrants. Cette baisse a permis de compenser le léger repli des ventes (- 1 %) consécutif à la baisse des prix de nombreux produits et la diminution des subventions d'exploitation (- 4 %). En moyenne, l'excédent brut d'exploitation (EBE), indicateur des ressources dégagées par le processus de production¹ se maintient (+0. 1 %) par rapport à 2013 et s'établit à 72 500 € par exploitation.

Le résultat courant avant impôt (RCAI) est également relativement stable (- 1 %) par rapport à 2013, dans un contexte de légère progression des dotations aux amortissements (+ 3 %). Il se situe en moyenne à 36 100 € par exploitation en 2014. Ramené à l'unité de travail annuel non salariée (Utans)², le résultat courant avant impôt par actif non salarié s'établit à 25 200 €.

Le résultat de l'exercice par actif non salarié, qui intègre notamment les plus-values sur cession d'actifs, diminue de 3 % par rapport à 2013 et se situe à 29 400 € par Utans.

Tableau 1. Indicateurs de synthèse des résultats 2014 et des évolutions 2013-2014 par orientation

Orientation	Excédent brut d'exploitation		Dotations aux amortissements		Résultat courant avant impôt par actif non salarié		Résultat de l'exercice par actif non salarié	
	2014	Evol. 13/14	2014	Evol. 13/14	2014	Evol. 13/14	2014	Evol. 13/14
	(en €)	en %*	(en €)	en %*	(en €)	en %*	(en €)	en %*
Céréales et oléoprotéagineux	53 056	-7,7%	32 046	-1,0%	15 316	-17,8%	22 390	-14,8%
Autres grandes cultures	93 971	-30,2%	45 917	-0,2%	34 215	-44,4%	39 890	-42,4%
Maraîchage	62 103	-17,0%	25 687	-18,3%	22 999	-6,0%	25 912	-7,3%
Horticulture	57 149	21,9%	22 268	18,1%	22 763	24,6%	24 583	25,0%
Viticulture	92 076	24,3%	23 836	6,1%	49 717	33,8%	52 731	28,1%
Fruits et autres cultures permanentes	62 099	-12,5%	27 678	8,4%	21 467	-25,5%	25 980	-19,0%
Bovins lait	84 174	2,6%	37 192	2,4%	24 704	4,0%	28 503	2,3%
Bovins viande	48 159	-0,6%	21 903	1,9%	18 295	-1,7%	21 962	-3,2%
Bovins mixte	91 939	1,9%	44 532	6,8%	22 684	-2,2%	27 699	-0,4%
Ovins et caprins	50 900	12,3%	22 024	3,7%	18 385	22,9%	21 489	18,7%
Porcins	75 935	-25,2%	47 617	1,4%	11 890	-59,1%	14 069	-56,9%
Volailles	77 171	10,8%	37 511	1,2%	23 994	29,9%	27 105	17,7%
Granivores mixtes	94 299	4,9%	42 485	6,6%	22 036	-3,8%	25 479	-7,4%
Polyculture, polyélevage	76 401	-4,1%	41 709	3,5%	18 735	-13,1%	23 227	-13,7%
Ensemble	72 473	0,1%	32 466	2,5%	25 151	-0,7%	29 377	-2,5%

* Evolutions calculées en valeurs réelles

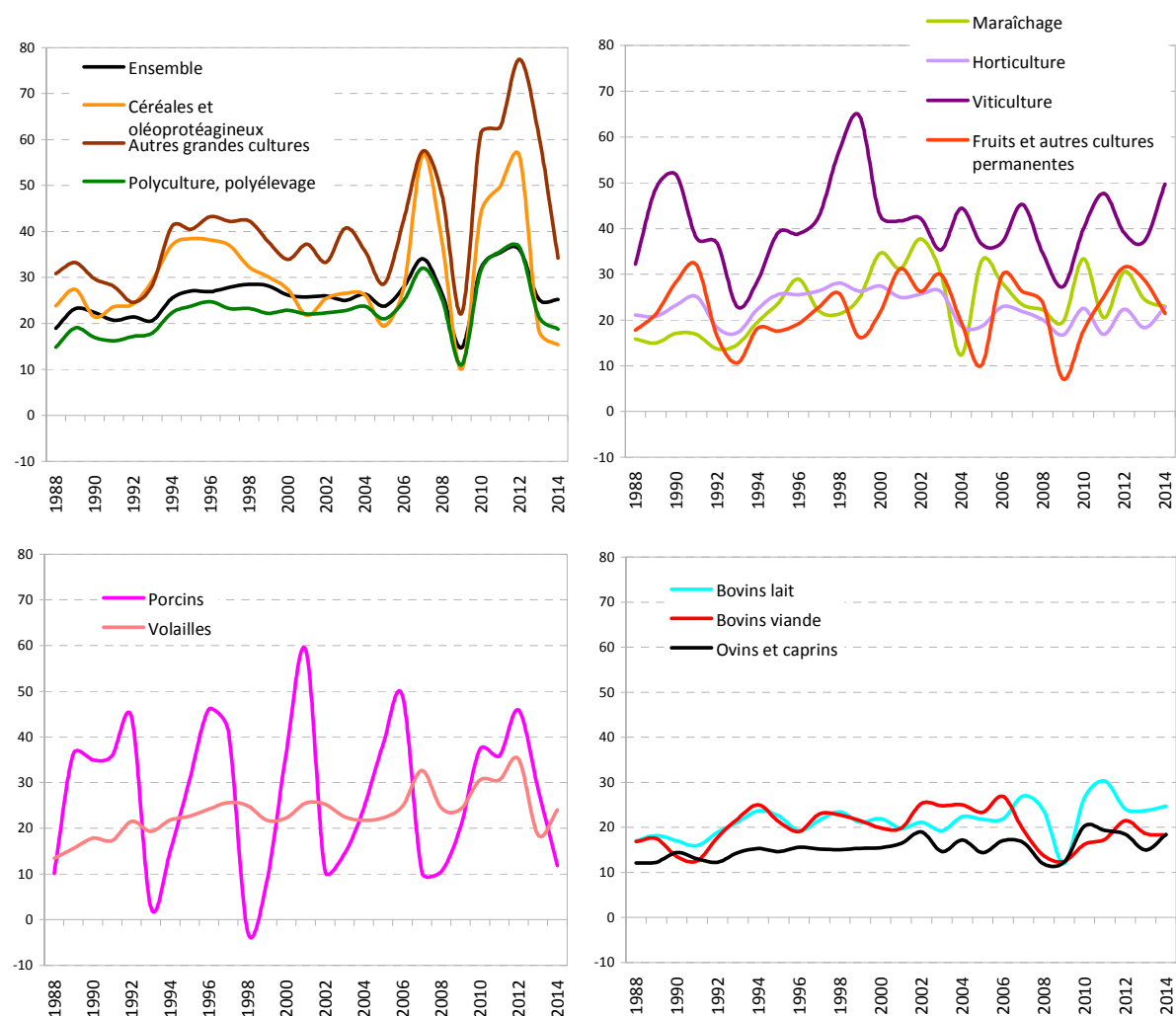
Source : SSP RICA

¹ L'EBE correspond schématiquement à la différence entre les ventes et subventions d'exploitation et les charges d'exploitations (consommations intermédiaires, charges de personnel, fermages).

² Le RCAI par Utans présenté dans cette partie 1 correspond au ratio du RCAI moyen et des Utans moyens par orientation, ou toutes orientations confondues. Ainsi calculé, le RCAI par Utans se rapproche de la moyenne des ratios individuels pondérés par les Utans.

Sur longue période, après plusieurs années marquées par d'importantes fluctuations, en lien notamment avec les évolutions du cours des céréales, le RCAI par Utans est comparable à la moyenne du début des années 2000 (-1 % par rapport à la moyenne 2000-2005).

Figure 1 - Evolution du RCAI par Utans par orientation productive, en milliers d'€ 2014



Source : SSP RICA

L'évolution des résultats moyens masquent toutefois des évolutions contrastées selon les orientations productives.

Baisse des prix et des résultats en grandes cultures

Dans un contexte de forte baisse des prix (-15% environ), les ventes des exploitations spécialisées en céréales et oléagineux et protéagineux (COP) diminuent de 4 % par rapport à l'année précédente. Le prix moyen de vente du blé pour ces exploitations passe en effet de 189 €/tonne en 2013 à 161 €/tonne en 2014 ; celui du colza de 393 €/tonne en 2013 à 328 €/tonne en 2014 et celui de l'orge d'hiver de 163 €/tonne en 2013 à 140 €/tonne en 2014³. La baisse des charges d'approvisionnement (-5 %) permet de limiter la baisse de la valeur ajoutée (-1 %). Néanmoins, dans un contexte de baisse des subventions d'exploitations (-6 %), l'excédent brut d'exploitation se réduit de 8% et s'établit à 53 100 € en 2014. Les dotations aux amortissements (32 000 €) ont un poids important dans cette orientation (60 % de l'EBE en 2014). En 2004, elles sont restées relativement stables (-1 %). Dans ce contexte, le RCAI baisse de 17 %, et s'établit à 18 700 €. Rapporté aux

³ Les prix mentionnés dans cette partie correspondent aux prix de vente observés dans le RICA, en € courants, sur le champ France métropolitaine pour l'orientation concernée.

actifs non salarié, il s'élève à 15 300 € par Utans (- 18 % par rapport à 2014), soit l'une des plus faibles moyennes par orientation. La baisse est de 15 % pour le résultat de l'exercice par Utans qui s'établit à 22 400 €.

La dégradation des résultats en 2014 est également marquée pour les exploitations spécialisées dans la production de betteraves, de pommes de terre, de légumes de plein de champ ou combinant diverses grandes cultures. Du fait des fortes baisses de prix (-20% à -30%), les ventes de ces exploitations diminuent de 15 % en 2014. Le prix de la betterave passe en effet, pour les exploitations de ce groupe, de 31 €/tonne en 2013 à 25 €/tonne en 2014, et le prix de la pomme de terre de conservation de 207 €/tonne en 2013 à 142 €/tonne en 2014. En dépit de la baisse des charges d'approvisionnement (- 5 %), l'excédent brut d'exploitation diminue de 30 % par rapport à 2013, dans un contexte de baisse des subventions (- 7 %). Il reste néanmoins à un niveau bien supérieur à la moyenne, avec 94 000 € par exploitation. Le résultat courant avant impôt se réduit, quant à lui, de 45 % par rapport à 2013. Le RCAI par actif non salarié s'établit à 34 200 € (-44 % par rapport à 2013). Bien qu'en net repli, il atteint l'un des niveaux par orientation les plus élevés après la viticulture. La baisse est du même ordre pour le résultat de l'exercice par actif non salarié (- 42 %) qui s'établit à 39 900 € en 2014.

Relative stabilité des résultats pour les éleveurs laitiers et bovins viande

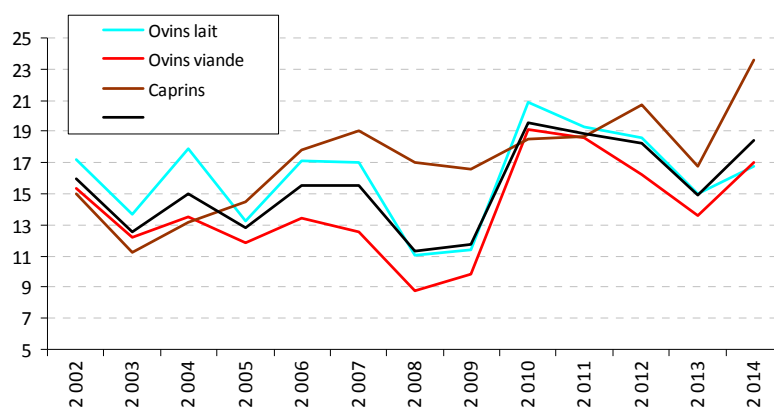
Pour les éleveurs de bovins lait, avec une légère hausse du prix du lait (il passe de 378 €/1000 L en 2013 à 385 €/1000 L en 2014), les ventes augmentent de 5 %. La valeur ajoutée augmente de 7 % mais la hausse de l'EBE (84 200 € par exploitation en 2014) n'est que de 3 %, dans un contexte de baisse des subventions (- 5 %). Le résultat courant avant impôt est en légère hausse (+ 4 %), et, ramené à l'actif non salarié, il s'établit à 24 700 € en 2014. Le résultat de l'exercice est également en légère hausse (+ 2 %), avec 28 500 € par actif non salarié.

Pour les exploitations spécialisées en bovins viande, les ventes baissent de 2 % en 2014. Si la baisse des charges d'approvisionnement (- 7 %) permet un léger redressement de la valeur ajoutée (+ 2 %), l'EBE demeure stable (- 0,6 %), du fait notamment de la légère baisse des subventions (- 1 %). Il s'élève à 48 200 € par exploitation en 2014, soit le plus bas niveau par orientation. Le résultat courant avant impôt est en légère baisse (- 3 %), et s'établit à 23 300 € par exploitation en 2014, soit 18 300 €/Utans (- 2 % par rapport à l'an passé) Le résultat de l'exercice est finalement de 28 000 € en 2014, par exploitation, soit 22 000 € par actif non salarié.

Des résultats globalement en hausse pour les ovins-caprins

Pour les exploitations spécialisées en ovins ou en caprins, les indicateurs sont à la hausse. Les ventes augmentent de 5 % en 2014 par rapport à 2013. L'excédent brut est en hausse de 12 %, compte tenu notamment d'une légère augmentation des subventions (+ 4 %), suite à la hausse de l'Indemnité Compensatoire des Handicaps Naturels (ICHN) et des aides couplées aux ovins et caprins. Le résultat courant avant impôt est en hausse de 21 %, mais il demeure à un niveau relativement bas, avec une moyenne de 26 300 € par exploitation, soit 18 400 € par actif non salarié, un niveau équivalent à celui des éleveurs bovins viande. Le résultat de l'exercice par Utans est quant à lui en hausse de 19 %, avec une moyenne de 21 500 €.

Figure 2 - Evolution du RCAI par Utans au sein des ovins caprins. Milliers d'€ 2014.



Source : SSP RICA

Pour les élevages ovins lait⁴, les soldes intermédiaires de gestion sont proches des moyennes des ovins caprins. La hausse des résultats en 2014 est toutefois moins marquée pour ce groupe, compte-tenu notamment de la faible variation du prix du lait de brebis en 2014 (941 €/1000 L en 2014, contre 946 €/1000 L en 2013).

L'évolution des résultats est en revanche plus favorable pour les éleveurs caprins. Depuis le milieu des années 2000, leurs résultats tant en termes d'EBE que de RCAI sont en général supérieurs en niveau à celui des éleveurs d'ovins. En 2014, leur EBE était en moyenne de 68 200 € par exploitation, leur RCAI de 38 600 €, soit 23 600 € par Utans, et le résultat de l'exercice de 41 100 €, soit 25 100 € par Utans.

Forte baisse des résultats pour les éleveurs de porcs, hausse pour les éleveurs de volailles

Pour les éleveurs de porcs, l'évolution des divers soldes intermédiaires de gestion est défavorable en 2014. L'EBE baisse de 25 % pour s'établir à 75 900 €, dans un contexte de forte baisse du prix du porc que ne permet pas de compenser la diminution des charges d'approvisionnement (-10%). Les dotations aux amortissements, qui représentent 63 % de l'EBE en 2014, soit le plus haut niveau par orientation, se maintiennent en 2014 (+ 1 %), pesant sur le RCAI. Ce dernier perd 60 % et s'établit à 17 100 €, soit 11 900 € par Utans. C'est le plus faible des niveaux par orientation en 2014. Le résultat de l'exercice se réduit également de près de 60 % en 2014 par rapport à 2013, et s'établit à 14 100 € par Utans. L'année 2014 constitue donc une année de creux dans les évolutions très cycliques des résultats des élevages porcins.

Pour les éleveurs de volailles, les résultats fluctuent nettement moins au cours du temps, notamment du fait de l'organisation de la filière. 60 % de la production en volume de poulets de chair des exploitations avicoles est en effet sous contrat d'intégration en 2014. Les résultats 2014 sont plutôt à la hausse pour ces exploitations, en dépit de la baisse des ventes de 3 %. Compte tenu notamment de la baisse des charges d'approvisionnement (- 9 %), l'EBE progresse de 11 % par rapport à l'an passé. Il est à un niveau équivalent à celui des exploitations porcines. Bien que les dotations aux amortissements augmentent légèrement (+ 1 %), le RCAI progresse de 32 % pour atteindre 33 600 €, soit 24 000 €/Utans. La hausse est moins marquée pour le résultat de l'exercice (+20 %), qui est de 38 000 € par exploitation et 27 100 € par Utans.

Résultats en hausse en viticulture

Pour les exploitations viticoles, les ventes sont à la hausse en 2014, avec des prix de vins en vrac en augmentation quel que soit le niveau de qualité. La production de l'exercice, qui tient compte de la valorisation des stocks, est aussi en hausse. L'excédent brut d'exploitation progresse de 24 % et s'établit à 92 100 €. Le RCAI progresse quant à lui de 35 %. Il est de 64 700 € en 2014, soit 49 700 € par actif non salarié, la moyenne par orientation la plus élevée en 2014. Le résultat de l'exercice augmente finalement de 29 % et s'établit à 68 600 € en 2014, soit 52 700 € par Utans.

Résultats en baisse en maraîchage et arboriculture

L'EBE et le RCAI/Utans sont à des niveaux relativement comparables en 2014 pour les exploitations maraîchères, horticoles ou fruitières. L'excédent brut d'exploitation est proche de 60 000 € par exploitation et le résultat courant avant impôt est un peu au dessus de 33 000 € par exploitation. Rapporté aux actifs non salariés, il s'élève à 23 000 € par Utans en maraîchage, 22 800 € par Utans pour l'orientation fleurs et horticulture diverse, et 21 500 € par Utans pour les exploitations fruitières.

Entre 2013 et 2014, les résultats sont en baisse pour les exploitations maraîchères et fruitières. En maraîchage, parallèlement à la baisse des prix des principaux produits excepté les tomates, les ventes diminuent. En dépit de la baisse des charges d'approvisionnement, l'EBE baisse de 17 %. Le RCAI diminue de 15 %, mais, rapporté à l'Utans, la baisse est plus limitée (- 6 %). Pour les exploitations fruitières, la hausse des volumes vendus permet de compenser la baisse des prix de vente. Mais, en dépit d'une légère hausse des ventes en résultant (+ 2 %), la valeur ajoutée est relativement stable (-1 %). Compte tenu notamment de la hausse des charges de personnel (+ 9 %), l'EBE diminue de 13 %. La baisse est davantage marquée pour le RCAI, qui diminue de 26 % en partie du fait de la hausse des dotations aux amortissements.

⁴ Exploitations classées comme exploitations spécialisées « ovins » ayant une majorité de brebis laitières dans leur troupeau de brebis

2. Les disparités de résultats en 2014

Légère baisse de la dispersion des résultats en 2014

En 2014, alors que le niveau moyen d'excédent brut d'exploitation est de 72 500 €, 25 % des exploitations agricoles ont dégagé un EBE inférieur à 28 900 €, et 25 % ont dégagé un EBE de plus de 94 100 €, soit un rapport de 1 à 3. Le niveau médian se situe à 52 300 €. La dispersion est, tout comme pour les années passées, plus importante encore pour le résultat courant avant impôt, solde tenant compte des dotations aux amortissements, avec un rapport de 1 à 6 entre les 25 % d'exploitations ayant le RCAI le plus faible et les 25 % ayant le RCAI le plus élevé. Ce rapport ne diminue que légèrement si on rapporte le RCAI à l'actif non salarié : il est de 1 à 5, avec 25 % d'exploitations ayant RCAI inférieur à 6 600 €/Utans en 2014, et 25 % avec un RCAI par Utans supérieur à 34 500 €.

Tableau 2 - Dispersion de l'EBE et du RCAI en 2014, en €

	Moyenne	D1	Q1	Mediane	Q3	D9	Rapport Q3/Q1
EBE	72 473	12 807	28 938	52 261	94 125	150 677	3
RCAI	36 099	-7 628	8 281	24 689	50 331	90 139	6
RCAI/utans	25 151	-6 624	6 644	19 197	34 505	57 216	5

Source : SSP RICA

Comme en 2013, la dispersion de l'EBE et du RCAI par Utans se réduit en 2014. En effet, l'intervalle entre le quart d'exploitations ayant les plus bas niveaux et le quart d'exploitations ayant les plus hauts niveaux (c'est à dire l'intervalle interquartile) diminue de 6 % pour l'EBE et de 7 % pour le RCAI par Utans.

La dispersion de l'EBE, comme du RCAI, a tendance à augmenter en période de prix hauts, et à se contracter en période de prix bas, comme le montre la nette corrélation entre l'évolution de l'intervalle interquartile de l'EBE et du RCAI et l'évolution de l'indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) en grandes cultures.

Figure 3 – Dispersion du RCAI/Utans, en € courants

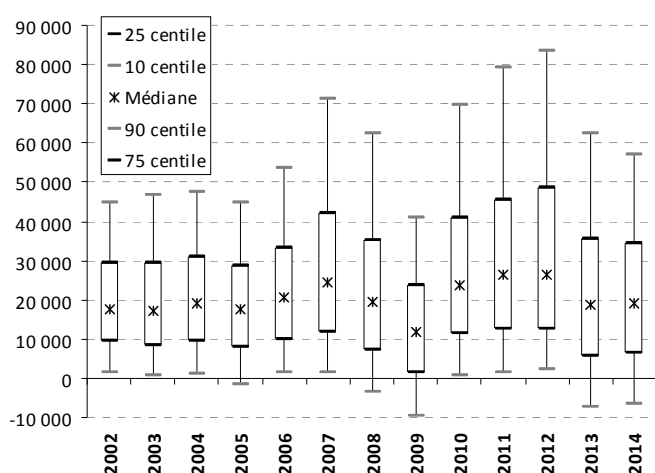
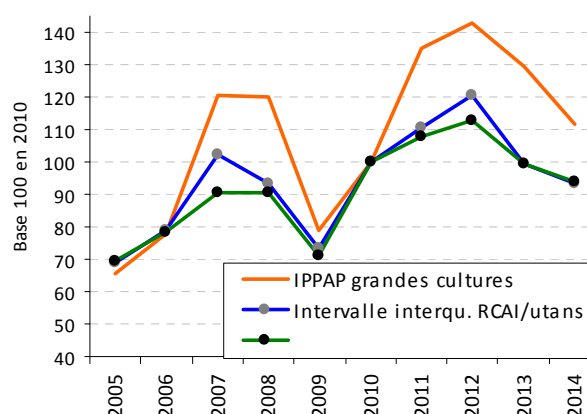


Figure 4 - Evolution de la dispersion de l'EBE, du RCAI/Utans et de l'IPPAP grandes cultures

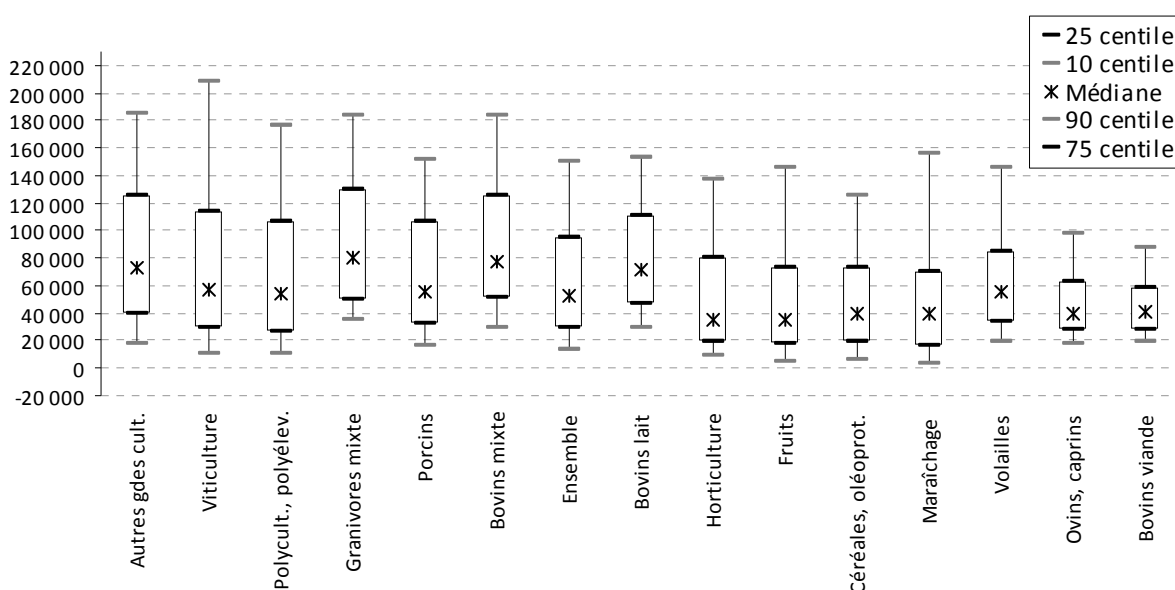


Source : SSP-RICA

Fortes disparités en viticulture et grandes cultures hors céréales oléagineux et protéagineux

Au-delà des disparités toutes orientations confondues en 2014, les disparités sont également fortes au sein même des orientations, en particulier pour la viticulture et les grandes cultures hors céréales, oléagineux et protéagineux. En effet, 25 % des exploitations viticoles dégagent un EBE de moins de 29 700 €, alors que 25 % dégagent un EBE de plus de 114 300 €, soit un rapport de 1 à 4. Bien que les niveaux soient inférieurs, la dispersion est également importante pour le RCAI par Utans, 25 % des exploitations ayant moins de 15 600 €/Utans et 25 % avec plus de 71 000 €/Utans, c'est à dire un rapport de 1 à 5. Pour les exploitations spécialisées en grandes cultures non COP, l'intervalle interquartile est de 85 200 € pour l'EBE, soit un rapport de 1 à 3 entre les 25 % d'exploitations dont le niveau est le plus bas et les 25 % dont le niveau est le plus haut. Cet intervalle est de 44 200 € pour le RCAI/Utans, avec un quart des exploitations ayant moins de 7 700 € mais un quart ayant plus de 51 900 €, soit un rapport de 1 à 7.

Figure 5 - Indicateurs de dispersion de l'EBE par orientation en 2014, en €



Source : SSP RICA

Pour les orientations ayant des niveaux d'EBE ou de RCAI plus faibles, les dispersions sont moindres. C'est pour les éleveurs bovins viande que les écarts sont les plus faibles. L'écart entre le quart inférieur et le quart supérieur pour l'EBE est de 30 000 €. Il est de 16 200 € pour le RCAI/Utans, avec un rapport de 1 à 3 entre le quart d'exploitations au RCAI/Utans le plus faible et le quart au RCAI/Utans le plus élevé. L'étendue de la dispersion est du même ordre pour les ovins caprins.

Figure 6 - Indicateurs de dispersion du RCAI par Utans par orientation en 2014, en €

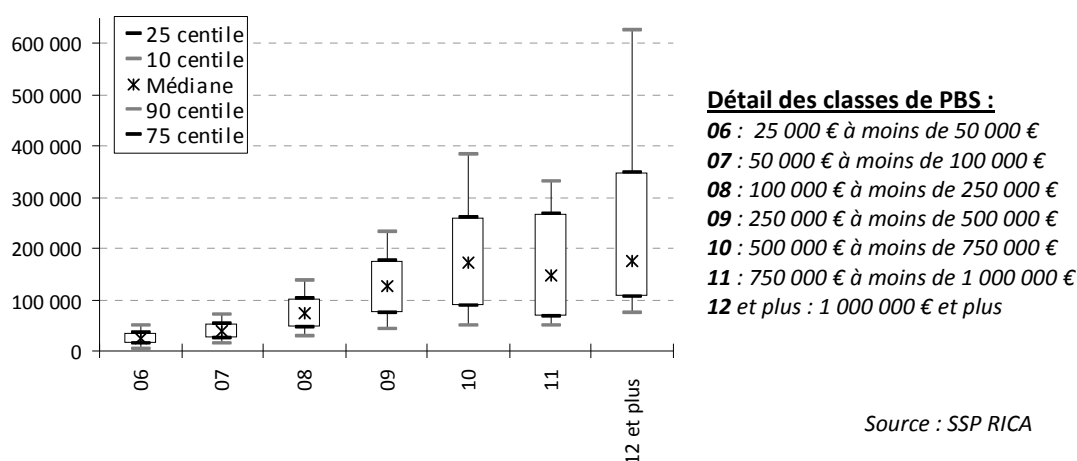
	10 centile	25 centile	Médiane	75 centile	90 centile	Effectif	Echantillon	Intervalle Q1-Q3	Q3/Q1
Viticulture	-3 005	15 615	34 346	70 989	117 889	44 728	993	55 373	5
Autres gdes cult.	-8 268	7 745	26 548	51 934	89 075	18 268	517	44 189	7
Maraîchage	-14 556	5 894	19 022	37 600	65 554	4 264	178	31 706	6
Céréales, oléoprot.	-14 490	-2 081	12 807	28 957	46 793	53 048	1 027	31 038	ns
Fruits	-12 264	1 616	14 468	30 144	61 873	7 180	297	28 528	19
Ensemble	-6 624	6 644	19 197	34 505	57 216	298 893	6 964	27 861	5
Horticulture	-7 307	6 257	16 071	33 568	53 928	6 135	201	27 311	5
Polycult., polyélev.	-10 774	2 349	15 145	29 384	48 638	35 388	864	27 035	13
Volailles	-1 789	8 287	20 655	35 070	47 918	12 101	194	26 783	4
Porcins	-24 846	-3 109	8 848	22 867	41 159	5 709	171	25 976	ns
Bovins mixte	1 311	10 351	22 232	33 720	44 829	8 451	240	23 369	3
Bovins lait	5 110	12 855	23 373	33 719	46 987	45 451	1 072	20 864	3
Granivores mixte	301	9 465	20 139	30 304	45 517	5 395	130	20 840	3
Ovins, caprins	941	7 586	16 390	27 094	38 704	13 573	370	19 508	4
Bovins viande	-1 220	9 687	17 900	25 902	35 164	32 834	687	16 215	3

Source : SSP RICA

Disparités et taille des exploitations

Au-delà de l'orientation, les différences de taille entre exploitations peuvent aussi expliquer une partie des disparités observées. Une façon d'appréhender cet effet est de présenter, toutes orientations confondues, les résultats selon la dimension économique des exploitations, à partir des coefficients de « Production Brute Standard » (PBS). Ce croisement montre que, si l'excédent brut d'exploitation, tout comme le RCAI, ont tendance à augmenter avec la PBS, ils sont également, en 2014, plus dispersés pour les exploitations de plus grande taille.

Figure 7 - Dispersion de l'excédent brut d'exploitation selon la classe de Production Brute Standard en 2014, en €



Une autre manière d'aborder la taille des exploitations est de considérer des indicateurs physiques pour une orientation donnée. La taille du troupeau peut être un indicateur pertinent pour les exploitations laitières, dans un contexte de restructuration et d'agrandissement rapide des exploitations en lien avec la fin des quotas laitiers. Les résultats des exploitations laitières sont ainsi comparés, selon 6 classes de taille du troupeau. Les exploitations de ces classes n'ont pas nécessairement les mêmes systèmes de production, comme en témoigne la diminution de la part de surface fourragère principale (SFP) dans la surface agricole utile (SAU) à mesure que la taille du troupeau augmente. En 2014, le RCAI/Utans a tendance à augmenter avec la taille du troupeau, même si les écarts s'amenuisent au delà d'une certaine taille : le RCAI/Utans moyen est ainsi peu différent entre les exploitations ayant entre 75 et 100 vaches laitières et celles ayant plus de 100 vaches laitières. La dispersion du RCAI/Utans (intervalle interquartile) est également plus grande pour les plus grandes classes de taille. Quant au ratio moyen EBE par vache laitière, il varie moins avec la taille des exploitations.

Tableau 3 - Résultats des exploitations spécialisées lait selon la taille du troupeau

Nombre de vaches laitières	<=35	35-50	50-60	60-75	75-100	100+	Total
% SFP dans la SAU	82%	80%	77%	76%	72%	70%	76%
UTANS	1,1	1,3	1,7	2,0	2,2	2,8	1,7
EBE par vache laitière, €/VL	1 320	1 410	1 390	1 460	1 500	1 490	1 420
RCAI/utans, K€	17,1	21,3	23,7	25,2	30,0	30,6	24,7
RCAI_utans -Q1, K€	9,0	13,0	12,7	15,3	17,9	16,1	12,9
RCAI/utans, median, K€	17,3	20,9	25,2	27,5	29,3	29,9	23,4
RCAI_utans -Q3, K€	26,1	30,9	36,9	35,1	41,5	44,8	33,7
Ratio Q3/Q1 du RCAI/utans	2,9	2,4	2,9	2,3	2,3	2,8	2,6

Source : SSP RICA

Les résultats des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux (COP) peuvent également être présentés selon la taille des exploitations exprimée en surface agricole utile (SAU). En 2014, globalement, plus la SAU des exploitations de grandes cultures spécialisées COP est grande, moins mauvais ont été les résultats en termes de RCAI : alors que le RCAI/Utans est de 8 300 € pour les exploitations de 50 hectares, il est de 21 900 € en moyenne pour les exploitations de plus de 200 ha. Toutefois, les résultats demeurent très dispersés au sein des grandes exploitations. Ainsi, un quart des exploitations de plus de 200 ha ont un RCAI par Utans négatif, avec des pertes supérieures à 2 800 €. Le ratio d'EBE à l'hectare ne montre pas de corrélation nette avec la taille. Ainsi, le ratio moyen est plus faible pour les exploitations de plus de 200 ha que pour celles de moins de 50 hectares, le niveau le plus élevé étant observé pour la classe 140 – 200 hectares.

Tableau 4 - Résultats de l'orientation céréales et oléoprotéagineux selon la superficie agricole utile

Classes de superficie agricole utile, ha:	Classes de superficie						TOTAL
	<= 50	50-75	75-100	100-140	140-200	>200	
UTANS	1,03	1,07	1,05	1,18	1,30	1,66	1,22
EBE par ha de SAU, en €	431	415	414	426	462	416	427
RCAI/utans, K€	8,0	7,9	11,9	15,6	20,7	21,9	15,3
RCAI_utans -Q1, K€	-2,0	-4,3	-3,8	0,6	0,9	-2,8	-2,1
RCAI/utans, mediane, K€	4,8	8,0	13,4	14,3	18,7	19,3	12,8
RCAI_utans -Q3, K€	17,8	20,5	26,3	32,7	39,9	42,4	29,0

Source : SSP RICA

3. Les subventions aux exploitations agricoles en 2014

En 2014, 91 % des exploitations agricoles bénéficient d'au moins une subvention, et reçoivent en moyenne 34 500 € d'aides.

A – En 2014, les subventions sont principalement octroyées aux exploitations de grandes cultures et aux éleveurs bovins

Tableau 5 - Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles en euros en 2014, par orientation productive

Orientation technique	Nombre d'exploitations	Nombre d'exploitations touchant au moins une subvention	Part des exploitations touchant au moins une subvention	Subvention totale moyenne par ayant droit	Part des subventions dans le total produit de l'exercice + subventions
Céréales et oléoprotéagineux	53 048	53 048	100%	38 779	22%
Autres grandes cultures	18 268	17 913	98%	47 259	16%
Maraîchage	4 264	2 520	59%	17 054	7%
Horticulture	6 135	2 938	48%	17 755	4%
Viticulture	44 728	28 185	63%	10 097	5%
Fruits et autres cultures permanentes	7 180	6 220	87%	19 597	10%
Bovins lait	45 451	45 451	100%	32 931	15%
Bovins viande	32 834	32 834	100%	42 724	37%
Bovins mixte	8 451	8 451	100%	49 303	21%
Ovins et caprins	13 573	13 573	100%	40 598	36%
Porcins	5 709	5 512	97%	19 687	5%
Volailles	12 101	9 966	82%	21 661	8%
Granivores mixtes	5 395	5 355	99%	34 566	11%
Polyculture, polyélevage, autres	35 388	35 321	100%	43 020	21%
Total	292 525	267 286	91%	34 527	19%

Source : SSP RICA

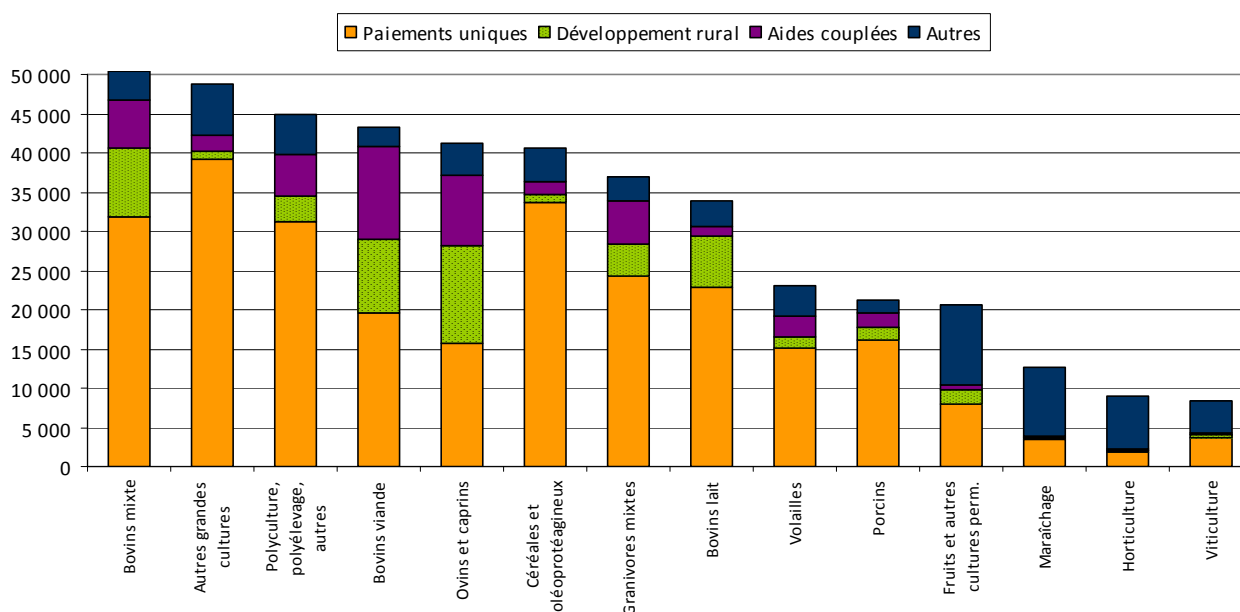
Les orientations les plus concernées par les subventions sont également celles où les montants moyens de subvention par exploitation sont les plus élevés. Les producteurs de céréales et oléoprotéagineux, les éleveurs de bovins, d'ovins-caprins ainsi que les exploitations spécialisées en polyculture et polyélevage perçoivent toutes des subventions. Ces subventions représentent jusqu'à 37 % du produit de l'exercice (y compris subventions) pour l'élevage de bovins viande.

A l'inverse, l'horticulture, le maraîchage et la viticulture sont moins concernées par les subventions, avec des parts respectives de bénéficiaires de 48 %, 59 % et 63 %. Dans ce cas, les subventions sont généralement liées à d'autres productions que la production dominante (paiement unique lié à des surfaces historiquement cultivées en céréales ou primes animales en présence de cheptel ovins ou caprins par exemple). Pour ces activités, les subventions occupent une faible part de la production de l'exercice (y compris subventions) : entre 4 % et 7 %, soit une part bien inférieure à celle observée dans l'ensemble de la population (19 %).

B - Les subventions, majoritairement des paiements uniques

Les subventions sont principalement constituées par des paiements uniques (64 % des subventions en moyenne sur la totalité de la population) ; c'est particulièrement vrai pour les producteurs de céréales et oléo protéagineux ainsi que pour les autres grandes cultures, pour lesquelles ils constituent respectivement 83 % et 80 % du montant d'aides versées. Viennent ensuite les aides pour le développement rural [ICHN, PHAE et autres MAE] (13 %) et les aides couplées (12 %), notamment les aides animales qui représentent en moyenne respectivement 28 % et 20 % des aides par exploitation pour les éleveurs bovins viande et ovins-caprins. Les aides au développement rural représentent également une part importante du total des aides versées aux éleveurs d'ovins-caprins et de bovins viande (respectivement 30 % et 22 %).

Figure 8 - Nature des subventions accordées au cours de l'exercice 2014 en euros



Source : SSP RICA

C - Les subventions permettent à bon nombre d'exploitants d'avoir un résultat positif

Sans prise en compte des subventions, 60 % des exploitations agricoles auraient eu un RCAI négatif en 2014, tandis que seulement 16 % d'entre elles ont un RCAI négatif une fois les aides comptabilisées. Le niveau moyen de RCAI est de 36 000 € quand les subventions sont comprises, alors qu'il serait tout juste positif sans prise en compte de celles-ci (559 €).

Les éleveurs de bovins viande sont ceux dont le RCAI est le plus impacté par les aides : tandis que 86 % d'entre eux ont un RCAI hors subvention négatif, ils ne sont plus que 11 % après prise en compte des aides. En 2014, les subventions ont également fortement atténué la baisse du RCAI pour les producteurs de céréales et oléo protéagineux : en l'absence de subventions, 75% d'entre eux auraient eu un RCAI négatif alors que cette proportion se réduit à 28% avec les subventions. Les éleveurs de porcins ainsi que les producteurs de fruits et autres cultures permanentes voient leur nombre d'exploitations au RCAI négatif diminuer dans une moindre proportion après prise en compte des subventions (-28 points).

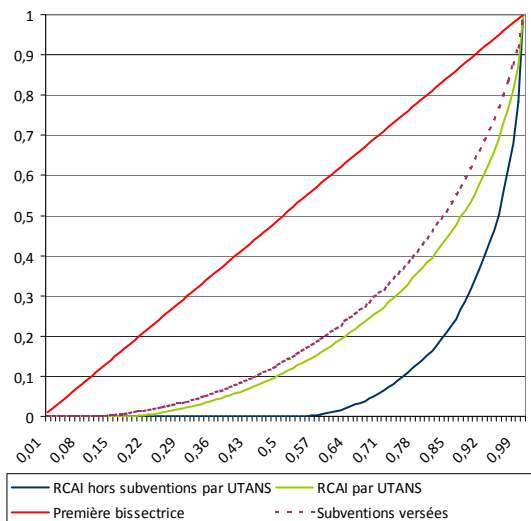
Tableau 6 - Effectifs d'exploitations ayant un RCAI négatif, avec et sans subventions, et caractéristiques moyennes des RCAI par Otex en 2014

	Nombre d'exploitations ayant un RCAI hors subventions négatif			Nombre d'exploitations ayant un RCAI négatif		RCAI	RCAI hors subventions
	Nb total exploitations	Nb d'exploitations	%	Nb d'exploitations	%		
Céréales et oléoprotéagineux	53 048	39 587	75%	14 716	28%	18 664	-20 114
Autres grandes cultures	18 268	9 263	51%	3 224	18%	46 390	-321
Maraîchage	4 264	2 365	55%	675	16%	33 677	26 460
Horticulture	6 135	3 919	64%	822	13%	33 348	23 300
Viticulture	44 728	21 008	47%	5 389	12%	64 702	56 947
Fruits et autres cultures permanentes	7 180	3 540	49%	1 534	21%	31 830	14 117
Bovins lait	45 451	17 780	39%	2 645	6%	41 536	8 605
Bovins viande	32 834	28 234	86%	3 564	11%	23 348	-19 376
Bovins mixte	8 451	5 124	61%	823	10%	41 161	-8 142
Ovins et caprins	13 573	10 427	77%	1 198	9%	26 250	-14 348
Porcins	5 709	3 270	57%	1 672	29%	17 112	-2 271
Volailles	12 101	6 210	51%	1 626	13%	33 625	13 326
Granivores mixte	5 395	2 204	41%	529	10%	44 649	10 457
Polyculture, polyélevage, autres	35 388	23 848	67%	7 180	20%	29 426	-13 628
Total	292 525	176 780	60%	45 597	16%	36 099	559

Source : SSP RICA

D - Des disparités de RCAI limitées par l'octroi de subventions

Figure 9 - Courbe de Lorenz - Mesure de concentration des RCAI par Utans, hors et avec subventions en 2014 sur les exploitations agricoles



Source : SSP RICA

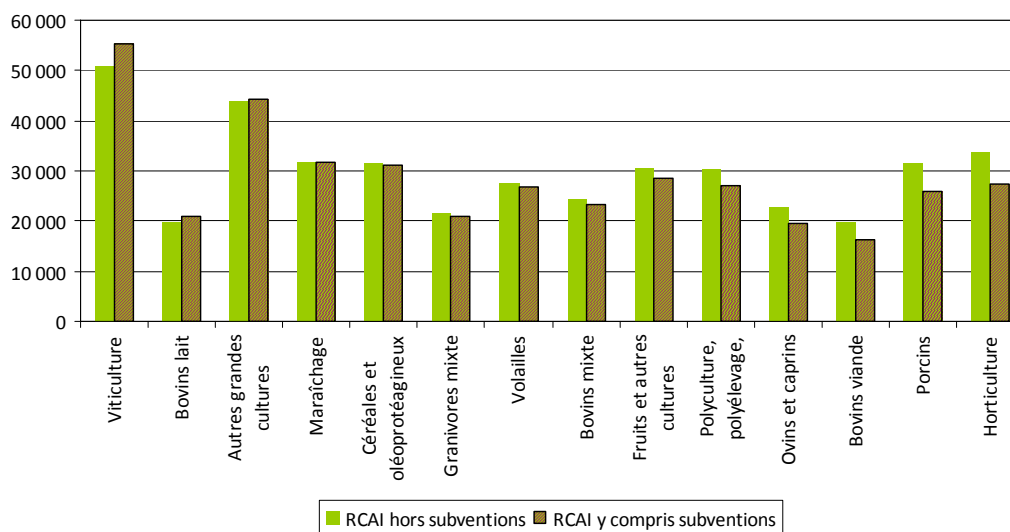
Note de lecture : 83 % des exploitations agricoles se partagent 50 % du total des subventions distribuées.

La courbe de Lorenz permet d'observer la concentration de la population vis à vis d'une caractéristique. Plus la courbe est proche de la première bissectrice, plus la répartition de cette caractéristique est égalitaire. On observe que les subventions sont réparties de façon bien moins

inégalitaire que le RCAI par Utans en l'absence de subventions. La prise en compte des subventions permet ainsi une distribution du RCAI par Utans plus homogène. **En définitive, l'octroi de subvention permet de rendre la répartition des revenus moins dispersée, et contribue donc à la réduction des disparités.**

La différence entre les écarts interquartiles observés pour le RCAI par Utans hors subventions et le RCAI par Utans y compris subventions permet également de mesurer la différence de dispersion des revenus avant et après prise en compte des subventions. Pour la majorité des orientations techniques, l'attribution de subventions rend les revenus moins dispersés (figure 10), ce qui confirme le résultat visible sur la courbe de Lorenz. Pour certaines orientations, telles que le maraîchage et les producteurs de grandes cultures (y compris COP), l'attribution de subventions ne modifie quasiment pas l'écart interquartile. Seuls les viticulteurs, et les éleveurs de bovins lait dans une moindre mesure, ont en 2014 un RCAI y compris subventions nettement plus dispersé que leur revenu hors subvention. En effet, 16 % des viticulteurs touchent des DPU, d'un montant moyen de 9 100 €. Ils totalisent en moyenne un EBE de 134 300 €, tandis que le reste des exploitations viticoles a un EBE moyen de 118 800 €, et de ce fait les aides contribuent à l'accroissement de la disparité des revenus.

Figure 10 - Ecarts interquartiles (mesure de dispersion) des RCAI par Utans avec subventions et des RCAI par Utans hors subvention, par Otex



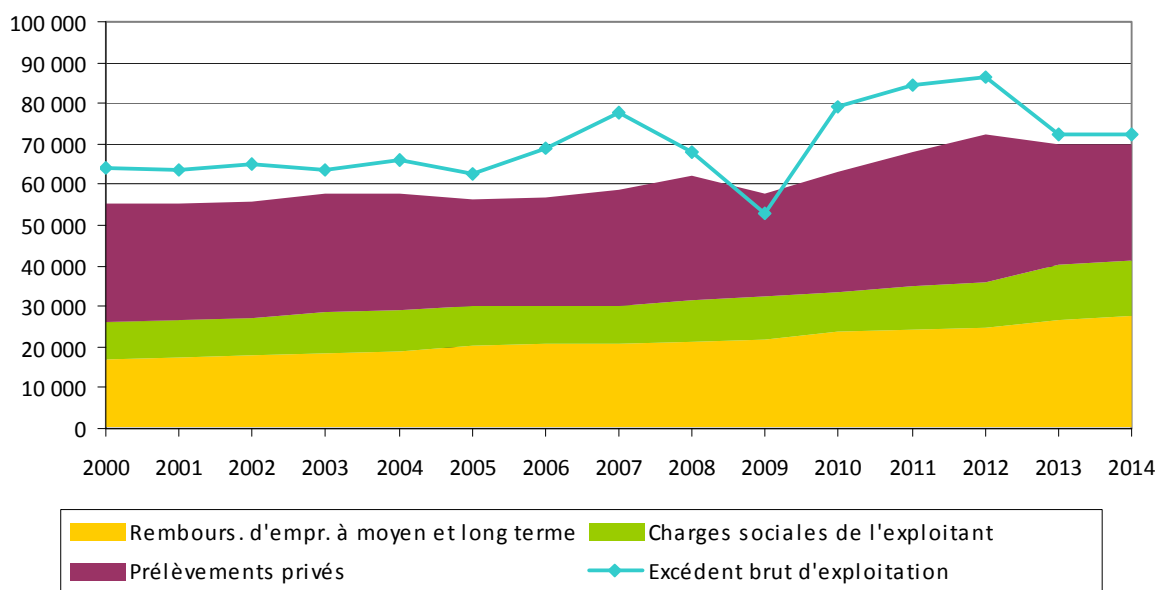
Source : SSP RICA

4. La situation financière des exploitations agricoles

A – Les principaux flux financiers

Une exploitation agricole doit faire face à des dépenses de fonctionnement variées en mobilisant ses ressources. Une partie de ces dépenses est incompressible, comme les charges sociales de l'exploitant, tandis que certaines dépenses peuvent être plus facilement ajustées selon les ressources disponibles, comme une partie de l'investissement. Après l'analyse des ressources, on s'intéresse maintenant à l'évolution des principaux prélèvements des exploitations en 2014.

Figure 11 - Evolution des principaux flux financiers depuis 2000, en euros 2014



Source : SSP RICA

Parallèlement à la baisse des ressources, les prélèvements privés (nets) sont en baisse (- 4 %), poursuivant la tendance décroissante amorcée en 2013. A l'inverse, les remboursements d'emprunts sont en légère hausse (+ 4 %), tandis que les charges sociales sont en très faible hausse (+ 1 %), atteignant 13 300 € en moyenne par exploitation. C'est principalement la forte croissance des cotisations sociales dans les secteurs de l'horticulture, de la viticulture, de la production de fruits et des autres cultures permanentes qui sous-tend cette légère augmentation globale des cotisations sociales. Les cotisations sociales sont également en hausse pour l'élevage de bovins ainsi que pour l'élevage d'ovins-caprins. Les cotisations étant calculées sur les trois années précédentes, leur progression en 2014 s'explique par les niveaux relativement élevés des résultats moyens de ces exploitations entre 2011 et 2013. Les producteurs de céréales et oléoprotéagineux voient quant à eux leurs cotisations sociales diminuer fortement (- 11 %), conséquence des faibles résultats de l'année 2013, après trois années nettement plus favorables.

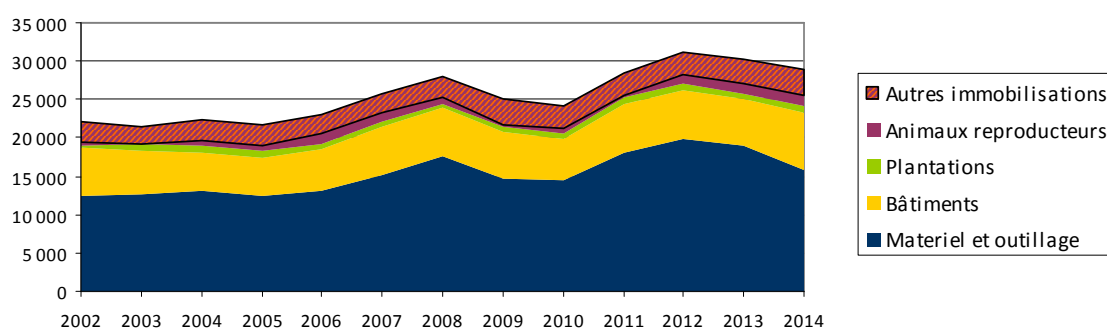
B – Les investissements, globalement en baisse depuis 2013

La baisse des investissements (acquisitions diminuées des cessions) qui a débuté en 2013 se poursuit en 2014. En revanche, tous les postes ne sont pas touchés de la même façon et la structure des investissements se modifie quelque peu. En effet, les investissements en matériel et outillage, premier poste d'investissement (27 %), se replie au profit des investissements pour les bâtiments (deuxième poste d'investissement, correspondant à 13 % de l'investissement total moyen), mais cette hausse des investissements en bâtiment ne permet en revanche pas de compenser la baisse sur les autres postes.

La baisse des investissements observée en 2014 concerne l'ensemble des orientations productives, à l'exception du maraîchage, de la viticulture et de l'horticulture qui connaissent une hausse importante (de plus de 20 %) de leurs investissements en 2014. Leurs niveaux d'investissements moyens étant en revanche

inférieurs aux niveaux d'investissements observés dans l'élevage, ces hausses ont un impact limité sur l'évolution globale des investissements.

Figure 12 - Evolution des postes d'investissement depuis 2002, en euros 2014



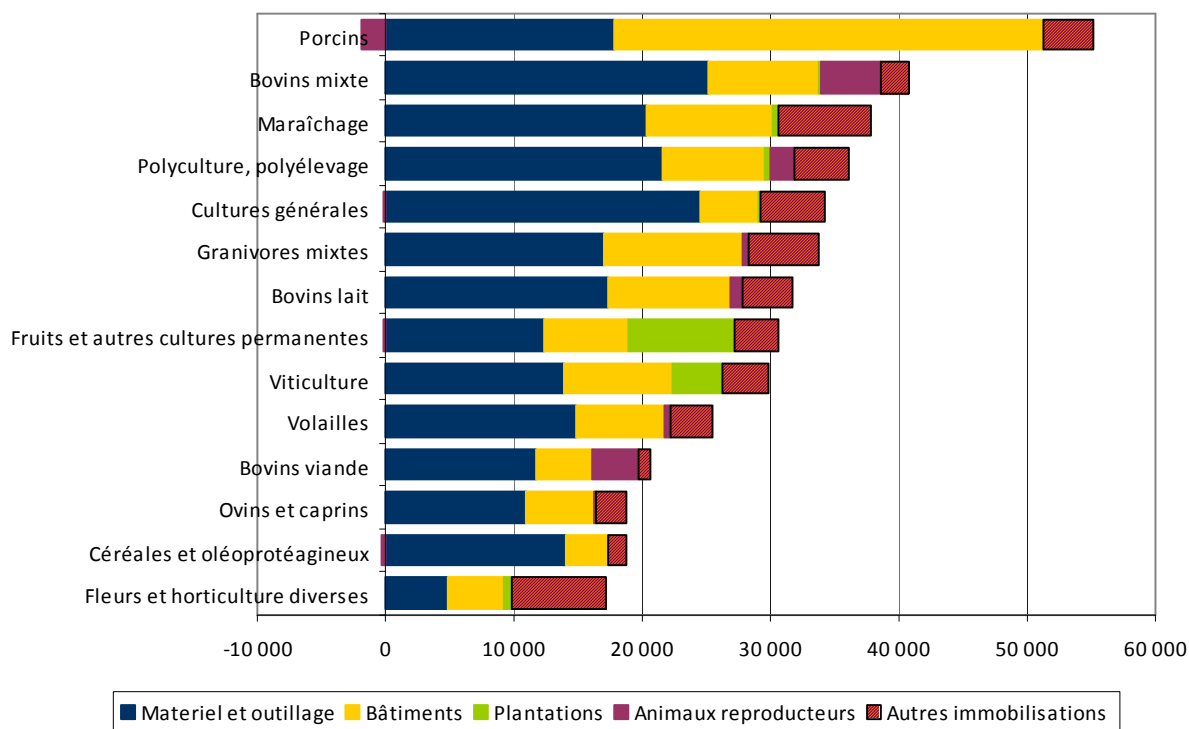
Source : SSP RICA

La structure des investissements varie beaucoup selon l'orientation technique des exploitations agricoles. L'activité porcine a le niveau d'investissement moyen le plus élevé en 2014, à 53 300 €. Ce montant particulièrement élevé est de niveau comparable à celui de 2013 mais reste inférieur au niveau de 2012 : cette année là, la réglementation avait imposé une mise aux normes des bâtiments à l'horizon de décembre 2013, ce qui avait expliqué la hausse spectaculaire de l'investissement chez les éleveurs de porcs. On observe en 2014 une part toujours très élevée de l'investissement en bâtiment pour cette activité, qui représente 63 % de l'investissement total.

La part des investissements en bâtiment est à l'inverse très faible pour les grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux et autres grandes cultures), n'excédant pas 17 %, tandis que ce sont les investissements en matériel et outillage qui sont les plus importants, dépassant 72 % de l'investissement total moyen.

Naturellement, les investissements en plantations sont importants en viticulture et en production de fruits et autres cultures permanentes, atteignant en particulier 8 300 € pour ces derniers, soit 27 % de leur investissement moyen pour 2014.

Figure 13 - Niveaux d'investissement en euros par postes en 2014, par Otex

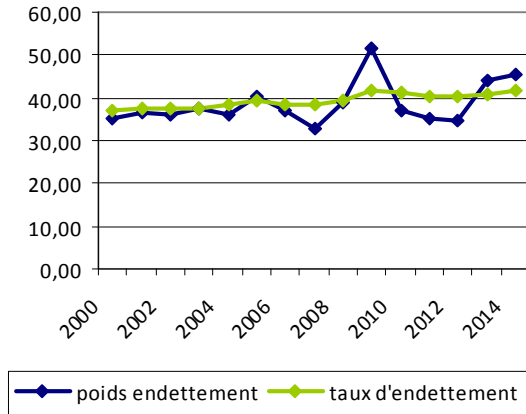


Source : SSP RICA

Une partie des investissements étant imposée par la réglementation, en particulier en ce qui concerne la mise aux normes des installations d'élevage, il peut être nécessaire de s'endetter afin de supporter les coûts d'investissement.

C – Des comportements d'endettement très variables selon les orientations productives

Figure 14 - Taux et poids d'endettement globaux des exploitations agricoles depuis 2000



Source : SSP RICA

Le taux d'endettement, rapport de l'ensemble des dettes au total de l'actif, poursuit sur sa tendance haussière entamée en 2013 où il s'établissait à 41 %, pour atteindre 42 % en 2014, niveau comparable au pic de 2009.

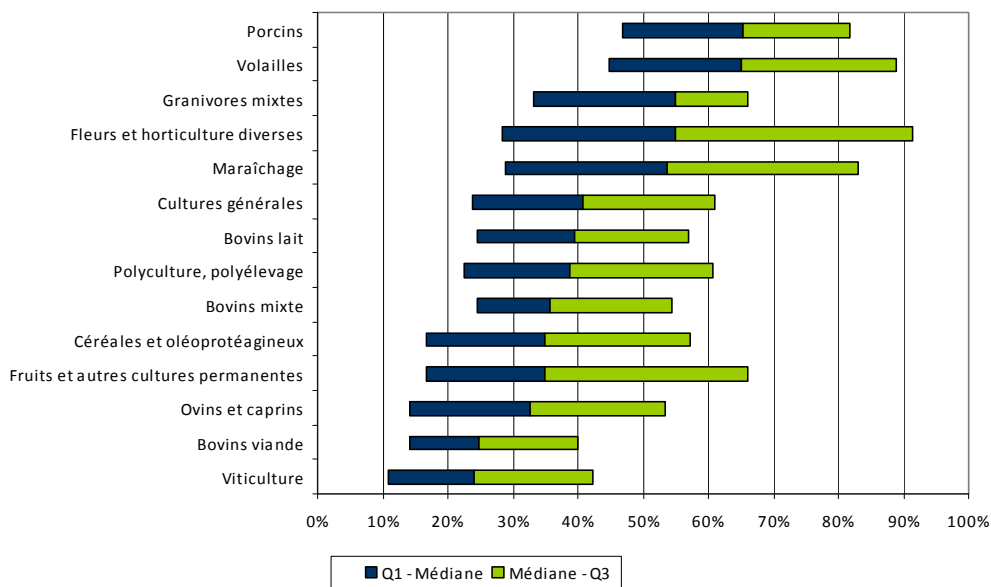
Le poids de la dette représente quant à lui le rapport de la somme des remboursements sur l'excédent brut d'exploitation. Il illustre donc la charge constituée par le remboursement des prêts dans le résultat. A l'instar du taux d'endettement, il poursuit sa hausse démarrée en 2013 pour atteindre 45 %, soit le niveau le plus haut depuis 2000, hors pic exceptionnel de 2009 (qui atteignait 52 %).

Compte tenu du maintien de l'EBE, la hausse de ces ratios s'explique par la hausse du montant des dettes.

En effet, le montant moyen de la dette d'une exploitation agricole en 2014 est en hausse de 3 %, à 186 800 €. Cette augmentation est principalement portée par l'élevage porcin, pour lequel l'endettement moyen d'une exploitation atteint 425 000 €, soit une hausse de 3 % par rapport à 2013. Il s'agit du niveau le plus élevé de dette par orientation technique. Les élevages de porcins ont également un assez faible écart inter-quartile du taux d'endettement. L'activité porcine est suivie par l'élevage de volailles, de granivores mixtes, de bovins mixtes et les autres grandes cultures, qui ont un montant moyen de dette aux alentours de 250 000 € en 2014. Parmi les activités d'élevage, seules les activités bovins viande et ovins-caprins ont un niveau moyen de dette assez faible, respectivement à 116 000 € et 106 000 € en 2014.

Les horticulteurs voient quant à eux leur dette moyenne augmenter de 10 % en 2014, atteignant ainsi 141 000 €, malgré une forte dispersion de leur taux d'endettement moyen.

Figure 15 - Indicateur de dispersion du taux d'endettement en 2014, par Otex

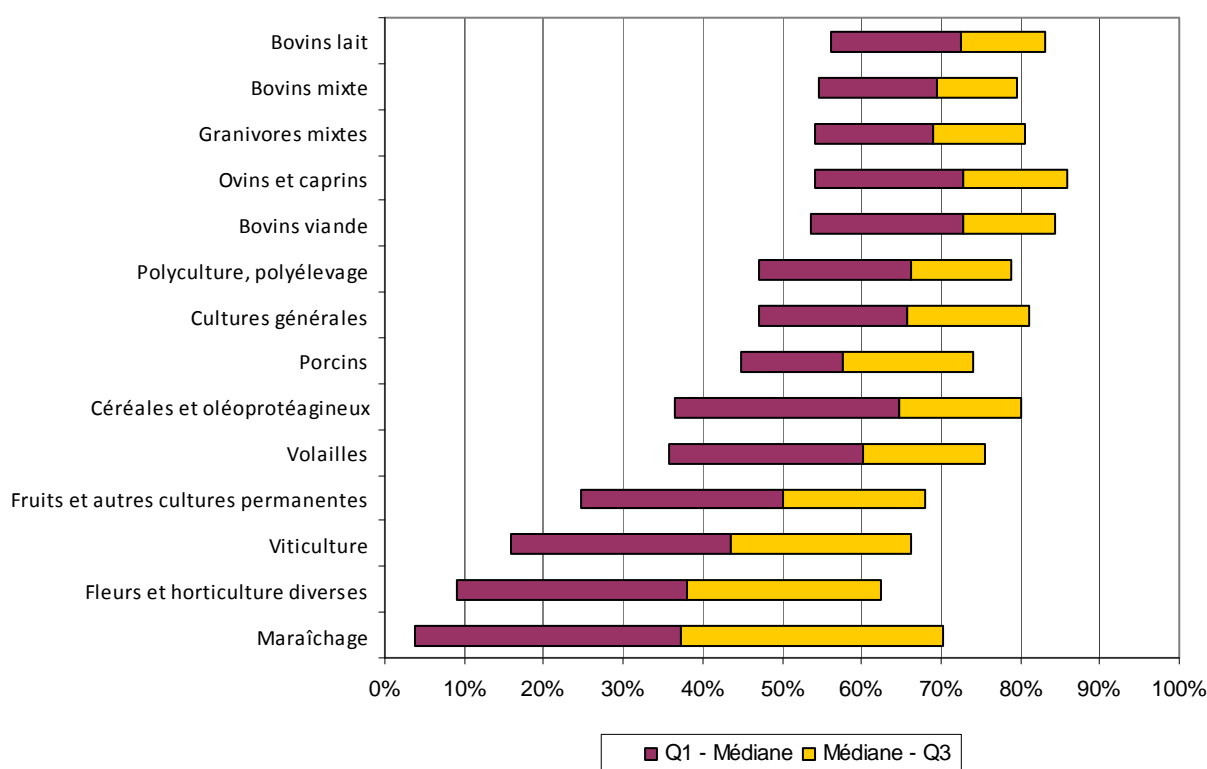


Source : SSP RICA

En moyenne en 2014, la part des emprunts de moyen et long terme dans la dette stagne à 56,8 %, après avoir nettement baissé entre 2011 et 2012, passant de 59,3 % à 57,3 %. Structurellement, les éleveurs dans leur ensemble font davantage appel à des emprunts de long et moyen termes, avec une médiane aux environs de 70 %, alors que l'horticulture et le maraîchage ont une médiane en deçà de 40 %. Excepté pour les éleveurs de volailles, la part des emprunts à moyen et long terme dans la dette des éleveurs est bien moins dispersée que pour la plupart des productions végétales : l'écart interquartile est compris entre 25 points⁵ pour les éleveurs de bovins mixte et 32 points pour l'élevage d'ovins-caprins. A l'inverse, le maraîchage présente une très forte dispersion de la structure de sa dette en termes de durée, avec un écart inter-quartiles de 67 points.

Cette différence s'explique probablement par le fait que les mises aux normes sont beaucoup plus coûteuses chez les éleveurs, les obligeant plus certainement à faire appel à de la dette structurelle de moyen ou long terme ; les dettes de court terme étant davantage conjoncturelles du fait de la rapidité de remboursement et des montants associés souvent moindres.

Figure 16 - Indicateur de dispersion de la part de l'endettement de moyen et long terme dans la dette totale en 2014, par Otex



Source : SSP RICA

⁵ Il s'agit de l'écart entre le taux au-delà duquel se trouvent 25% des exploitants et le taux en deçà duquel se trouve 25% des exploitants.

Tableau 1

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2014

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2013 en valeur réelle

	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage		Fleurs et horticulture diverses		Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande	
	2014	% évo.	2014	% évo.	2014	% évo.	2014	% évo.	2014	% évo.	2014	% évo.	2014	% évo.	2014	% évo.	2014	% évo.
Echantillon	6 964		1 027		517		178		201		993		297		1 072		687	
Population	298 893		53 048		18 268		4 264		6 135		44 728		7 180		45 451		32 834	
Caractéristiques physiques																		
Surface agricole utilisée (en ha)	88,8	+1,2	125,0	+0,6	122,2	+0,4	12,1	+3,7	8,5	+58,8	24,5	+3,8	32,2	-0,5	92,1	+0,6	107,3	+1,7
dont : SAU en fermage	73,6	+1,9	107,1	+0,8	113,0	+0,0	7,7	-3,9	5,9	+73,8	17,1	+6,4	22,2	+2,4	79,8	+0,4	77,5	+1,6
Effectifs animaux (en UGB)	88,2	+0,9	7,2	+2,7	11,1	-14,5	0,1	-85,8	0,9	+2 077,0	0,5	+14,8	2,4	+8,7	103,9	+4,3	117,8	+1,2
Nombre d'UTA	2,1	+0,7	1,4	+0,2	2,3	-4,2	4,5	-7,9	4,5	+19,1	2,9	+1,6	4,8	+6,0	1,9	+0,4	1,4	-1,8
dont : UTA non salariées	1,4	-0,4	1,2	+0,5	1,4	-1,6	1,5	-9,6	1,5	+4,6	1,3	+0,8	1,5	-0,6	1,7	-0,2	1,3	-1,4
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)																		
Capacité d'autofinancement	69,0	+0,7	51,4	-7,2	93,9	-28,5	59,3	-16,8	55,9	+26,6	88,8	+24,2	59,9	-12,8	79,0	+3,2	45,5	-0,4
- Prélèvements privés	42,0	-2,9	37,0	-20,3	71,5	-7,6	37,2	-18,0	41,7	+26,2	49,8	+3,4	39,9	+1,9	44,6	+7,6	22,3	-9,9
= Autofinancement	27,0	+6,9	14,4	+60,7	22,4	-58,7	22,1	-14,6	14,2	+27,9	39,0	+66,8	20,0	-32,3	34,3	-2,0	23,2	+10,6
Actif immobilisé	266,6	+1,7	208,4	-0,4	315,8	-1,5	149,8	-11,1	116,8	+7,7	238,9	+3,8	181,7	+2,9	318,9	+0,8	275,4	+1,6
Actif circulant	177,9	+1,4	141,4	-2,8	211,4	-8,7	100,8	-8,6	121,2	+37,2	387,4	+3,8	150,2	+6,1	124,1	+3,7	110,0	+0,2
Stocks	105,3	+0,3	69,4	-6,1	89,4	-8,6	26,6	-8,7	46,5	+26,9	283,6	+2,1	37,8	-1,4	68,3	+4,0	72,4	+2,0
Capitaux propres	259,3	+0,9	212,6	-2,6	289,3	-7,1	92,4	-8,5	98,2	+42,5	427,7	+3,8	171,0	-1,8	242,5	+2,1	270,1	+2,3
Endettement total	186,8	+2,6	138,5	+0,4	240,3	-1,1	160,2	-10,9	141,3	+9,4	200,2	+3,7	162,5	+11,8	202,3	+0,9	115,9	-1,3
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)																		
Ventes et autoconsommation	201,6	-1,1	144,6	-3,7	259,2	-14,7	273,1	-17,0	292,6	+15,4	221,2	+2,5	220,4	+2,2	204,2	+5,1	85,8	-1,9
- Achats d'animaux	8,0	-1,0	2,0	+50,3	1,5	-73,0	0,0	-75,7	0,0	-78,3	0,0	-14,6	0,3	+20,9	4,3	-1,2	6,7	-2,5
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	193,6	-1,1	142,6	-4,2	257,7	-13,6	273,1	-17,0	292,5	+15,4	221,2	+2,5	220,2	+2,2	199,9	+5,2	79,1	-1,8
+ Production stockée	2,4	+211,4	-3,2	-41,5	-3,6	-274,7	0,5	-255,4	-2,0	+590,7	11,1	-410,0	-0,5	-128,6	2,7	-52,3	4,4	-9,6
+ Production immobilisée	4,4	+14,7	1,9	+69,7	4,0	-28,8	12,1	+393,2	1,3	+16,2	6,4	+44,0	9,5	+41,1	3,5	-11,4	1,5	-23,1
+ Produits divers	5,2	+33,5	4,9	+2,9	8,8	-1,5	4,6	+21,0	6,2	+56,5	4,1	+5,9	5,7	+5,9	1,9	-4,1	1,0	-31,4
= Production de l'exercice	205,6	+0,7	146,2	-2,1	266,9	-15,3	290,4	-13,3	298,1	+15,4	242,8	+10,2	234,8	+2,4	208,0	+3,2	86,1	-3,2
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,5	+11,6	1,0	+15,5	1,0	-7,7	2,4	+4,9	0,2	+200,8	0,2	+18,6	0,2	+47,2	0,3	+35,1	0,1	+31,6
- Charges d'approvisionnement	78,0	-3,8	69,0	-4,9	103,8	-4,6	83,7	-16,6	105,5	+6,7	35,5	+1,2	40,2	+2,1	78,8	-0,2	36,2	-7,2
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	55,3	+3,5	41,6	+2,7	66,3	-5,4	83,9	-12,2	64,4	+23,6	57,8	+4,4	72,6	+8,6	60,1	+3,7	32,3	-1,0
= Valeur ajoutée	72,8	+3,8	36,6	-1,4	97,8	-28,8	125,3	-11,4	128,5	+19,4	149,7	+15,1	122,2	-0,8	69,4	+7,1	17,7	+1,9
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	+56,0	0,0	+55,3	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0
+ Subventions d'exploitation	29,5	-4,1	36,2	-6,2	42,5	-7,1	8,8	-10,8	3,7	+72,4	4,2	+8,0	15,3	+0,4	31,7	-5,4	41,6	-1,2
+ Indemnités d'assurance	2,0	-16,8	2,6	-35,3	4,1	-5,6	1,3	+0,4	4,8	+380,1	2,2	+7,2	1,7	-55,8	1,3	-15,4	1,1	-8,5
- Fermages	14,4	+2,8	15,8	+0,5	25,4	+1,6	5,6	+0,9	4,6	+18,3	22,4	+4,5	9,4	+4,5	12,0	+0,8	9,3	+1,3
- Impôts et taxes	2,3	+1,4	2,4	+5,5	3,7	-2,2	1,6	-35,3	1,5	+1,6	3,3	-0,2	2,2	+9,3	1,8	+4,0	1,3	+0,2
- Charges de personnel	15,1	+3,3	4,0	-2,1	21,4	-11,3	66,1	-5,3	73,7	+26,3	38,2	+3,1	65,5	+8,7	4,4	+6,0	1,7	-7,2
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	72,5	+0,1	53,1	-7,7	94,0	-30,2	62,1	-17,0	57,1	+21,9	92,1	+24,3	62,1	-12,5	84,2	+2,6	48,2	-0,6
+ Transferts de charge	0,4	+13,8	0,4	-2,2	1,6	+50,1	0,3	-11,5	0,6	+125,8	0,4	+12,3	0,3	-38,1	0,2	-9,4	0,1	-3,0
- Dotations aux amortissements	32,5	+2,5	32,0	-1,0	45,9	-0,2	25,7	-18,3	22,3	+18,1	23,8	+6,1	27,7	+8,4	37,2	+2,4	21,9	+1,9
= Résultat d'exploitation	40,4	-1,6	21,5	-16,1	49,7	-44,8	36,7	-16,0	35,5	+25,4	68,7	+32,0	34,7	-24,4	47,1	+2,8	26,4	-2,5
+ Produits financiers	0,8	+15,1	1,1	-0,7	2,9	+52,4	0,6	-14,6	1,0	+225,7	0,4	+14,6	0,7	+16,7	0,6	+11,4	0,2	-49,1
- Charges financières	5,1	-2,5	3,9	-4,9	6,2	-11,2	3,7	-22,9	3,2	+4,0	4,4	-0,9	3,5	+1,2	6,2	-3,1	3,2	-4,4
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	36,1	-1,1	18,7	-17,4	46,4	-45,3	33,7	-15,1	33,3	+30,4	64,7	+34,9	31,8	-26,0	41,5	+3,8	23,3	-3,1
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	4,3	-17,8	7,7	-10,7	5,3	-42,4	2,1	+80,2	0,3	-54,1	2,2	-20,7	2,6	+48,6	4,2	-11,6	3,4	-15,4
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,3	-1,9	0,3	-8,1	0,8	-6,4	2,3	-48,9	2,0	+32,0	1,5	+11,0	3,7	+24,3	1,9	-2,7	1,0	-8,8
+ Profits et charges exceptionnels	0,4	+24,0	0,7	+72,8	1,6	+126,0	-0,1	-185,8	0,3	-239,9	0,3	-73,7	0,4	+141,1	0,2	+64,7	0,2	+130,0
= Résultat de l'exercice	42,2	-2,9	27,3	-14,3	54,1	-43,4	37,9	-16,4	36,0	+30,8	68,6	+29,2	38,5	-19,5	47,9	+2,1	28,0	-4,5
RCAI par Utans	25,2	-0,7	15,3	-17,8	34,2	-44,4	23,0	-6,0	22,8	+24,6	49,7	+33,8	21,5	-25,5	24,7	+4,0	18,3	-1,7

* UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

** UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Source : SSP - RICA 2013 et 2014 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 1 (suite)

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2014

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2013 en valeur réelle

	Bovins mixtes		Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture, polyélevage	
	2014	% évo.	2014	% évo.	2014	% évo.	2014	% évo.	2014	% évo.	2014	% évo.
Echantillon	240		370		171		194		130		864	
Population	8 451		13 573		5 709		12 101		5 395		35 388	
Caractéristiques physiques												
Surface agricole utilisée (en ha)	132,2	+3,6	92,1	+0,4	64,5	-2,0	49,7	+10,8	97,2	+10,0	122,1	+0,8
dont : SAU en fermage	117,7	+4,8	59,1	+6,1	55,7	-0,1	38,7	+12,0	80,9	+7,4	106,8	+2,0
Effectifs animaux (en UGB)	175,8	+5,0	84,0	+1,9	469,6	+0,5	541,7	-0,9	274,5	+3,8	98,4	+3,9
Nombre d'UTA	2,0	+0,2	1,6	-1,3	2,4	-1,2	1,8	+2,3	2,3	+7,5	2,0	-0,5
dont : UTA non salariées	1,8	+0,3	1,4	-1,5	1,4	-3,0	1,4	+1,6	2,0	+7,2	1,6	-0,7
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)												
Capacité d'autofinancement	86,2	+3,0	48,3	+12,3	65,1	-27,8	71,2	+13,1	87,4	+5,8	71,6	-3,9
- Prélèvements privés	49,6	+5,1	29,4	+16,2	48,7	-8,7	38,4	+0,8	60,8	+19,7	41,9	-7,7
= Autofinancement	36,6	+0,3	18,8	+6,7	16,4	-55,8	32,8	+31,9	26,5	-16,6	29,7	+2,1
Actif immobilisé	410,3	+4,9	196,4	-1,9	390,2	+0,8	243,8	-5,3	336,9	+6,7	316,1	+1,8
Actif circulant	176,7	+2,1	83,9	+3,3	223,3	-6,5	124,7	-3,6	163,8	-0,7	164,5	-0,0
Stocks	112,5	+0,7	37,2	+4,8	176,4	-6,3	59,6	+0,6	103,8	-2,7	91,6	-0,3
Capitaux propres	344,6	+5,6	174,9	-3,5	191,1	-11,9	125,1	+0,4	237,3	+1,6	257,1	-1,9
Endettement total	245,1	+2,6	106,0	+5,1	425,0	+3,2	245,7	-7,0	267,2	+6,7	225,1	+4,8
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)												
Ventes et autoconsommation	229,6	+5,0	94,4	+5,3	548,9	-7,6	381,2	-3,4	352,8	+2,2	218,5	+0,6
- Achats d'animaux	14,7	-11,8	3,1	+8,4	31,9	-4,1	61,5	-9,4	26,3	-23,9	12,3	+5,2
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	214,9	+6,3	91,3	+5,2	517,0	-7,8	319,7	-2,2	326,4	+5,1	206,2	+0,3
+ Production stockée	6,1	-45,4	1,3	+7,4	-15,4	+889,5	3,0	+80,8	-0,7	-113,6	0,7	-74,4
+ Production immobilisée	3,5	+11,8	2,7	-17,9	25,6	+26,2	1,9	-72,5	11,2	+16,8	6,1	+36,6
+ Produits divers	2,1	+29,2	0,9	-9,3	3,4	-15,2	3,4	-31,5	2,2	-15,2	5,1	+0,2
= Production de l'exercice	226,6	+3,9	96,2	+4,2	530,5	-9,1	328,0	-3,6	339,1	+3,3	218,2	+0,1
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,3	+6,4	0,1	-5,9	0,5	-16,5	0,4	+21,5	0,5	-2,5	0,6	+7,4
- Charges d'approvisionnement	97,4	+1,5	42,1	-3,5	326,7	-9,9	192,4	-9,4	175,6	-0,9	92,3	-3,1
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	65,1	+5,5	34,0	+3,0	109,8	+5,9	59,5	-3,3	83,2	+7,2	64,8	+5,7
= Valeur ajoutée	64,3	+6,3	20,2	+28,0	94,6	-20,0	76,4	+14,8	80,8	+9,4	61,7	-0,4
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	+0,0	0,0	-101,1	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0
+ Subventions d'exploitation	47,7	-1,7	39,5	+3,8	18,4	-9,6	16,3	+3,7	33,0	+2,4	40,3	-4,8
+ Indemnités d'assurance	1,6	-20,1	1,1	+28,0	0,6	-33,9	1,6	-47,4	1,3	-58,7	2,7	-14,7
- Fermages	15,8	+3,7	5,9	+7,0	9,8	-6,1	6,9	+17,2	12,9	+4,4	16,1	+3,6
- Impôts et taxes	2,2	+7,5	1,1	-1,2	2,8	-2,8	1,7	-3,7	2,5	+10,9	2,4	+3,9
- Charges de personnel	3,6	+3,8	2,9	+5,8	25,1	+1,8	8,5	+7,2	5,5	+15,2	9,7	-0,8
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	91,9	+1,9	50,9	+12,3	75,9	-25,2	77,2	+10,8	94,3	+4,9	76,4	-4,1
+ Transferts de charge	0,2	-26,7	0,1	-26,1	0,3	-43,5	0,6	+49,8	0,3	+10,8	0,3	+44,4
- Dotations aux amortissements	44,5	+6,8	22,0	+3,7	47,6	+1,4	37,5	+1,2	42,5	+6,6	41,7	+3,5
= Résultat d'exploitation	47,6	-2,4	29,0	+19,5	28,6	-48,3	40,2	+22,0	52,1	+3,5	35,0	-11,6
+ Produits financiers	0,6	+5,6	0,2	-20,0	0,9	-1,9	0,6	+3,8	0,7	+21,0	0,9	+17,2
- Charges financières	7,0	-4,4	2,9	+4,7	12,4	-6,5	7,2	-11,1	8,2	+6,3	6,5	+3,2
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	41,2	-1,9	26,2	+21,1	17,1	-60,3	33,6	+32,0	44,6	+3,3	29,4	-13,7
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	6,4	+3,8	2,6	-9,5	1,3	-61,9	2,6	-41,8	4,6	-36,0	5,2	-23,9
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	2,2	-1,1	1,8	+14,1	1,6	-9,9	1,7	+20,3	2,1	+6,8	1,4	-8,6
+ Profits et charges exceptionnels	0,5	-1 027,9	0,0	-118,6	0,3	-12,6	0,1	-79,1	0,2	-148,9	0,5	+449,4
= Résultat de l'exercice	50,3	-0,2	30,7	+16,9	20,2	-58,3	38,0	+19,7	51,6	-0,6	36,5	-14,2
RCAI par Utans	22,7	-2,2	18,4	+22,9	11,9	-59,1	24,0	+29,9	22,0	-3,8	18,7	-13,1

* UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

** UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Source : SSP - RICA 2013 et 2014 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 2

Situation financière des exploitations en 2013 et 2014

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage		Fleurs et horticulture diverse		Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Résultat courant avant impôts	36,3	34,9	21,6	17,7	83,3	47,3	38,0	35,7	31,8	27,9	49,5	64,0	43,1	29,5	40,2	41,0
+ Dotation aux amortissements	31,9	32,3	32,4	32,1	46,0	45,6	28,6	27,3	21,6	21,0	22,9	23,8	25,9	27,0	36,5	37,2
+ Charges et produits exceptionnels	0,3	0,4	0,4	0,7	0,9	1,7	0,2	-0,2	-0,3	0,4	1,1	0,3	0,1	0,4	0,1	0,2
= Capacité d'autofinancement	67,6	68,6	50,5	54,5	94,5	130,2	62,8	66,8	49,3	53,2	88,1	73,5	56,8	69,1	78,4	76,8
- Prélèvements privés	41,6	43,1	35,6	44,6	73,3	76,1	39,5	43,5	35,5	37,5	50,5	49,5	37,9	43,6	44,7	41,8
= Autofinancement	26,0	25,4	15,0	9,9	21,2	54,1	23,2	23,2	13,8	15,6	37,5	24,0	18,9	25,5	33,7	35,1
+ Cessions d'immobilisations	8,1	9,3	14,3	13,8	9,7	17,1	3,4	2,6	1,8	1,4	4,3	4,4	4,5	3,2	8,7	9,6
+ Subventions d'équipement reçues	1,4	1,2	0,2	0,1	0,6	0,6	3,0	2,2	1,4	1,5	3,7	2,5	3,6	3,6	1,3	1,4
+ Nouvelles dettes financières	36,5	34,8	29,8	32,0	38,5	51,0	34,3	21,2	21,0	20,0	45,5	32,7	26,3	23,9	40,0	39,2
+ Variation des dettes auprès des tiers	0,7	1,7	0,2	-0,6	-0,2	-6,0	14,1	2,7	2,1	5,3	0,6	3,8	6,0	5,5	-0,3	2,5
+ Diminution de trésorerie nette	0,1	2,8	0,0	6,9	6,4	0,0	0,0	7,7	0,4	0,0	0,0	0,0	2,6	0,0	0,0	0,6
= Total des ressources	72,7	75,4	59,5	62,0	76,2	116,8	78,0	59,7	40,5	43,8	91,7	67,4	62,0	61,8	83,4	88,5
Acquisitions d'immobilisations	36,6	41,6	34,9	45,7	44,1	63,9	43,6	25,0	18,8	20,7	36,7	34,7	34,0	33,2	40,1	43,9
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,6	1,4	-0,2	-0,3	0,0	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,8	3,9
+ Charges à répartir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Remboursements des dettes financières	35,5	32,9	30,2	28,6	45,0	47,1	28,8	30,8	24,7	21,6	39,9	31,0	23,0	22,7	39,2	36,9
+ Variation des stocks	0,2	-0,4	-4,1	-5,8	-4,4	2,1	0,7	-0,8	-1,8	0,4	9,4	-2,4	0,1	2,3	1,6	2,2
+ Variation des créances auprès des tiers	-0,3	-0,1	-1,5	-6,1	-8,6	3,3	-5,1	4,6	-1,0	-0,9	4,8	3,2	4,8	-0,8	0,4	1,5
+ Variation des comptes de régularisation	0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	-0,4	0,2	0,1
+ Augmentation de trésorerie nette	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,5	9,7	0,0	0,0	2,0	0,8	0,7	0,0	4,8	1,3	0,0
= Total des emplois	72,7	75,4	59,5	62,0	76,2	116,8	78,0	59,7	40,5	43,8	91,7	67,4	62,0	61,8	83,4	88,5
Variation du fonds de roulement net	-0,8	-5,1	-5,8	-18,2	-19,2	12,0	-8,7	-6,5	-5,3	-3,8	14,4	-2,2	-3,6	0,5	3,7	0,6
Variation du besoin en fonds de roulement	-0,6	-2,2	-5,8	-11,3	-12,8	11,5	-18,4	1,1	-5,0	-5,8	13,6	-2,8	-1,0	-4,4	2,4	1,3
Variation de trésorerie nette	-0,1	-2,8	0,0	-6,9	-6,4	0,6	9,7	-7,7	-0,4	2,0	0,8	0,6	-2,6	4,9	1,2	-0,6
Investissement total	29,1	33,7	20,5	31,5	34,5	46,4	40,3	22,4	17,0	19,3	32,4	30,3	29,4	29,9	32,2	38,2
Excédent de trésorerie d'exploitation	66,4	69,0	56,7	68,1	103,9	119,3	66,5	65,7	54,3	60,8	67,0	70,3	50,8	69,4	78,3	72,6

Bilan 2014	Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Actif immobilisé	263,6	266,6	211,9	208,4	319,1	315,8	135,2	149,8	120,9	116,8	227,9	238,9	175,7	181,7	318,2	318,9				
Terrains	39,5	40,8	51,6	53,5	34,8	36,2	17,6	17,9	14,0	14,3	75,7	77,5	21,0	21,1	22,0	22,8				
Aménagements terrains	2,5	2,7	3,1	3,3	1,8	1,8	1,7	1,6	2,2	2,0	1,6	1,6	1,6	1,7	1,9	2,0				
Constructions	54,9	56,2	17,7	18,8	40,6	40,7	39,1	43,8	36,4	35,5	45,6	49,8	28,3	32,2	88,3	88,2				
Installations spécialisées	11,5	11,6	6,1	6,2	16,2	16,0	13,7	15,1	32,7	30,8	5,3	6,0	16,6	15,8	18,1	18,4				
Matériel	80,5	78,1	100,6	94,0	133,7	126,7	50,6	58,5	22,5	20,6	44,0	46,2	49,1	49,0	87,9	85,6				
Plantations (y compris forêt)	7,6	7,8	0,3	0,3	1,3	1,2	1,5	1,4	2,1	2,2	40,4	41,1	41,3	44,5	0,0	0,0				
Animaux reproducteurs	45,0	46,3	6,3	6,0	6,0	5,8	0,1	0,1	1,1	1,0	0,4	0,4	1,9	1,8	81,7	82,7				
Autres immobilisations	22,2	23,1	26,1	26,4	84,8	87,5	11,0	11,5	10,0	10,3	15,0	16,3	15,9	15,8	18,3	19,1				
Actif circulant	175,7	177,9	145,4	141,4	224,6	211,4	95,2	100,8	124,4	121,2	368,2	387,4	145,7	150,2	120,3	124,1				
Stocks et en-cours	104,7	105,3	73,7	69,4	93,3	89,4	26,1	26,6	48,5	46,5	272,1	283,6	37,9	37,8	66,8	68,3				
dont animaux circulants	23,0	23,0	3,2	3,0	5,5	5,8	0,0	0,0	0,5	0,3	0,2	0,2	1,1	0,6	30,3	30,8				
Valeurs réalisables	42,1	42,6	40,2	39,2	84,0	78,9	28,9	32,1	36,0	33,5	62,7	68,1	58,3	65,0	32,9	33,0				
Valeurs disponibles	29,0	29,9	31,5	32,7	47,3	43,2	40,1	42,1	40,0	41,2	33,4	35,8	49,4	47,5	20,6	22,9				
Régularisation actif	1,8	1,8	1,5	1,5	2,8	2,8	1,7	2,0	1,4	1,4	1,7	1,7	1,7	1,9	2,0	2,0				
Total actif	441,1	446,3	358,8	351,3	546,6	530,1	232,1	252,6	246,8	239,5	597,8	628,0	323,1	333,9	440,4	445,0				
Capitaux propres	259,0	259,3	222,3	212,6	306,8	289,3	91,4	92,4	104,6	98,2	406,6	427,7	172,2	171,0	239,9	242,5				
Total endettement	181,9	186,8	136,3	138,5	239,3	240,3	140,6	160,2	142,2	141,3	191,1	200,2	150,5	162,5	200,3	202,3				
Dettes à long ou moyen terme	118,4	120,0	91,2	90,4	164,7	160,3	77,0	77,8	74,4	70,9	92,5	98,1	82,1	86,7	146,3	147,9				
Emprunts à court terme	6,3	7,2	4,3	5,5	6,5	8,2	4,4	8,2	5,6	5,5	11,6	11,9	5,2	4,4	5,5	5,5				
Autres dettes financières à - 1 an	9,3	10,6	6,8	8,4	7,9	11,5	10,0	11,6	4,4	4,2	10,2	12,1	5,8	7,8	7,0	7,4				
Dettes auprès de tiers	47,9	49,1	34,0	34,2	60,2	60,3	49,3	62,5	57,8	60,6	76,8	78,0	57,3	63,6	41,5	41,6				
Régularisation passif	0,2	0,2	0,1	0,2	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,4	0,4	0,3	0,1				
Total passif	441,1	446,3	358,8	351,3	546,6	530,1	232,1	252,6	246,8	239,5	597,8	628,0	323,1	333,9	440,4	445,0				

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2013 et 2014

Source : SSP - RICA 2013 et 2014 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 2 (suite)

Situation financière des exploitations en 2013 et 2014

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Bovins viande		Bovins mixtes		Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture polyélevage	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Résultat courant avant impôts	23,1	23,2	44,7	42,0	21,9	26,0	40,7	17,7	25,9	34,4	47,7	42,5	34,5	31,2
+ Dotation aux amortissements	21,7	21,9	43,4	44,4	21,7	22,1	46,9	48,0	38,2	38,1	41,1	41,7	41,7	42,4
+ Charges et produits exceptionnels	0,1	0,2	0,0	0,5	0,0	0,0	0,3	0,2	0,5	0,2	-0,8	0,2	0,1	0,3
= Capacité d'autofinancement	45,3	45,0	86,9	88,1	48,0	43,6	65,9	87,9	72,7	64,6	84,4	88,1	74,0	76,4
- Prélèvements privés	22,1	24,0	51,7	45,6	30,1	25,9	49,1	51,3	39,0	40,5	61,1	52,5	43,4	46,1
= Autofinancement	23,3	21,0	35,3	42,6	18,0	17,7	16,8	36,6	33,8	24,2	23,3	35,5	30,6	30,3
+ Cessions d'immobilisations	5,4	6,3	9,9	11,4	4,8	5,5	3,7	6,1	6,1	10,3	8,4	13,0	8,6	13,9
+ Subventions d'équipement reçues	0,6	0,6	0,7	1,8	1,9	1,8	2,7	1,8	0,6	1,2	2,0	1,8	0,9	1,0
+ Nouvelles dettes financières	21,6	22,0	52,1	46,5	21,3	16,5	81,2	73,9	28,4	26,1	53,7	54,3	45,8	46,7
+ Variation des dettes auprès des tiers	-0,2	0,7	3,1	3,3	0,0	1,7	2,9	2,1	2,7	1,0	-7,1	7,3	3,5	3,6
+ Diminution de trésorerie nette	0,3	2,1	3,7	1,9	0,0	1,4	5,0	8,2	0,0	10,2	2,8	6,1	0,3	5,9
= Total des ressources	51,0	52,5	104,7	107,4	46,1	44,6	112,3	128,7	71,6	72,9	83,2	118,1	89,7	101,4
Acquisitions d'immobilisations	24,6	26,6	47,4	52,4	24,5	26,1	57,9	59,9	29,2	35,3	38,7	60,9	48,0	56,9
+ Augmentation des animaux reproducteurs	3,4	3,1	4,4	5,9	-0,3	1,3	-1,3	-0,1	0,4	0,4	0,0	2,8	1,8	2,7
+ Charges à répartir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Remboursements des dettes financières	22,4	20,6	50,2	44,6	18,8	17,7	72,0	72,5	37,1	39,7	52,1	46,3	42,4	40,6
+ Variation des stocks	0,5	2,1	-0,4	5,2	0,9	0,6	-15,1	-1,8	2,5	0,4	-2,2	4,4	-0,6	-0,2
+ Variation des créances auprès des tiers	0,0	0,0	1,4	1,0	1,7	-1,2	-1,5	-1,6	-1,8	-2,7	-5,7	3,5	-1,9	1,3
+ Variation des comptes de régularisation	0,0	0,0	1,8	-1,7	0,0	0,1	0,4	-0,2	0,1	-0,2	0,3	0,0	0,1	0,0
+ Augmentation de trésorerie nette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
= Total des emplois	51,0	52,5	104,7	107,4	46,1	44,6	112,3	128,7	71,6	72,9	83,2	118,1	89,7	101,4
Variation du fonds de roulement net	0,4	-0,6	-4,1	-0,7	3,0	-3,6	-24,1	-13,9	2,1	-13,7	-3,3	-5,5	-6,2	-8,4
Variation du besoin en fonds de roulement	0,8	1,5	-0,3	1,2	2,6	-2,3	-19,1	-5,6	-1,9	-3,5	-0,5	0,6	-5,8	-2,6
Variation de trésorerie nette	-0,3	-2,1	-3,8	-1,9	0,4	-1,4	-5,0	-8,3	4,0	-10,2	-2,8	-6,1	-0,4	-5,8
Investissement total	22,6	23,4	41,9	46,9	19,4	21,9	52,9	53,8	23,6	25,4	30,2	50,8	41,2	45,8
Excédent de trésorerie d'exploitation	42,7	40,9	83,4	85,8	46,4	42,6	78,8	83,9	77,6	71,6	85,9	74,5	75,3	76,9

Bilan 2014	Ouv.		Clôture		Ouv.		Clôture		Ouv.		Clôture		Ouv.		Clôture	
	Ouv.	Clôture	Ouv.	Clôture	Ouv.	Clôture	Ouv.	Clôture	Ouv.	Clôture	Ouv.	Clôture	Ouv.	Clôture	Ouv.	Clôture
Actif immobilisé	271,2	275,4	406,1	410,3	194,9	196,4	381,2	390,2	251,9	243,8	338,8	336,9	313,5	316,1		
Terrains	42,3	43,9	28,8	29,5	30,4	32,1	23,4	23,9	20,5	21,5	17,5	18,5	31,1	32,9		
Aménagements terrains	1,5	1,7	4,0	3,7	1,4	1,4	3,0	3,1	2,7	2,6	2,3	2,6	3,2	3,1		
Constructions	45,5	44,9	99,8	97,4	47,7	47,9	177,6	188,6	88,2	84,7	96,3	94,6	61,7	62,6		
Installations spécialisées	3,6	3,4	18,9	17,0	6,9	6,8	13,1	13,0	13,7	13,5	18,2	19,3	14,8	15,5		
Matériel	55,6	55,4	100,6	102,8	55,7	54,6	83,0	80,9	95,7	89,8	97,2	93,5	108,8	105,0		
Plantations (y compris forêt)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,6	0,0	0,0	2,8	2,9		
Animaux reproducteurs	115,5	119,0	138,5	143,2	46,6	46,8	53,8	52,0	17,5	18,0	87,1	87,6	63,6	65,4		
Autres immobilisations	7,0	7,0	15,4	16,5	6,2	6,6	27,1	28,6	12,7	13,3	20,2	20,8	27,7	28,6		
Actif circulant	109,5	110,0	177,2	176,7	80,1	83,9	239,8	223,3	121,5	124,7	167,5	163,8	167,0	164,5		
Stocks et en-cours	72,0	72,4	112,7	112,5	36,4	37,2	192,2	176,4	57,2	59,6	105,8	103,8	93,5	91,6		
dont animaux circulants	46,9	47,1	67,9	68,3	13,4	14,6	137,6	125,5	33,5	35,9	60,5	58,5	33,5	33,0		
Valeurs réalisables	18,5	19,0	37,4	38,2	24,1	25,7	30,1	28,6	40,1	39,1	36,6	33,5	43,6	42,6		
Valeurs disponibles	19,0	18,6	27,1	26,1	19,7	21,0	17,6	18,3	24,2	26,0	25,1	26,5	29,9	30,3		
Régularisation actif	0,8	0,8	2,9	2,7	0,7	0,8	3,0	2,9	2,1	2,4	3,5	3,8	1,8	1,8		
Total actif	381,4	386,2	586,2	589,8	275,8	281,1	624,0	616,4	375,5	370,9	509,8	504,5	482,3	482,4		
Capitaux propres	264,8	270,1	344,8	344,6	173,6	174,9	218,5	191,1	126,4	125,1	246,8	237,3	262,9	257,1		
Total endettement	116,5	115,9	240,5	245,1	102,0	106,0	405,0	425,0	248,9	245,7	262,8	267,2	219,2	225,1		
Dettes à long ou moyen terme	82,9	82,1	169,1	169,4	73,3	75,5	259,9	266,3	170,9	165,9	182,6	183,7	148,8	150,6		
Emprunts à court terme	3,6	3,4	7,7	7,7	2,6	2,7	16,6	21,4	4,6	4,8	8,9	9,1	6,0	6,8		
Autres dettes financières à - 1 an	4,9	5,5	9,4	12,2	4,2	4,4	55,6	59,9	17,2	16,3	19,8	24,0	12,3	12,8		
Dettes auprès de tiers	25,1	25,0	54,3	55,9	21,9	23,4	72,9	77,4	56,2	58,7	51,5	50,4	52,0	54,9		
Régularisation passif	0,1	0,1	0,9	0,1	0,2	0,2	0,5	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2		
Total passif	381,4	386,2	586,2	589,8	275,8	281,1	624,0	616,4	375,5	370,9	509,8	504,5	482,3	482,4		

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2013 et 2014

Source : SSP - RICA 2013 et 2014 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros

CHAPITRE V

Compte rendu synthétique des débats Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 15 décembre 2015

Le président, M. Pierre Muller, ouvre la séance et rappelle les principaux points à l'ordre du jour :

- présentation du bilan conjoncturel pour 2015 (M. Gérard Thomas, MAAF/SSP)
- présentation du compte prévisionnel de la branche agricole pour 2015 (Mme Casset-Hervio, Insee) ;
- présentation du compte social prévisionnel 2015 (Mme Mantione, MAAF/SASFL/BFPSA)
- présentation des résultats économiques des exploitations agricoles en 2014, à partir des résultats issus du RICA (M. Louveau MAAF/SSP) ;
- Points divers.

Il rappelle que le contenu et le déroulé de cette séance correspondent à la mise en oeuvre des conclusions du groupe de travail concernant les prévisions des résultats économiques adoptées lors de la commission de juillet 2015.

À l'issue des présentations, le président remercie les orateurs et ouvre le débat.

M. Bourgeois (Académie d'Agriculture de France) se dit surpris des résultats annoncés, + 16 % pour le revenu net par actif non salarié après + 20 % l'année dernière, après la crise agricole de cet été. Il s'interroge sur la pertinence pour l'action des chiffres issus des comptes macroéconomiques, faute d'indications sur la distribution des résultats entre les secteurs et au sein de ces secteurs, d'analyse des écarts entre les agriculteurs qui investissent et ceux qui n'investissent pas, entre ceux qui sont dans des filières performantes et ceux qui n'y sont pas... M. Bourgeois s'interroge également sur la capacité du système statistique à appréhender les filières, c'est-à-dire la chaîne de valeur, ou dit encore autrement à évaluer la performance « de la fourche à la fourchette ». M. Bourgeois suggère ainsi de réunir un groupe de travail sur la « pertinence des statistiques ». Il souligne par ailleurs l'intérêt du bilan économique conjoncturel de l'année écoulée et le bien fondé de l'arrêt de la publication des prévisions par OTEX à la commission de décembre.

M. Lucas (Coordination Rurale) fait part de ses doutes quant à la clarification apportée par l'évolution du contenu des publications de la CCAN car il constate qu'il y a toujours une distorsion entre le revenu net de la branche agricole par actif non salarié (+ 21,6 % en 2014) et l'indicateur équivalent calculé à partir du RICA (- 1%). Ces écarts lui semblent difficilement explicables aux médias et au public non spécialistes.

M. Bouchut (Confédération Paysanne) exprime un certain malaise à l'examen de ces chiffres et fait part de l'écart entre la réalité vécue sur le terrain et ce qui se dégage des résultats macroéconomiques présentés. Sur le terrain, notamment en zone laitière, de nombreux agriculteurs parlent d'arrêter car ils n'arrivent plus à vivre de leur production. En fruits et légumes, le nombre de producteurs, les volumes et les hectares diminuent d'année en année. Par ailleurs, M. Bouchut rappelle que les résultats économiques des exploitations laissent de côté un tiers des fermes.

M. Pinta (FNSEA) se dit très interrogatif sur la publication des comptes prévisionnels en décembre, compte tenu des marges importantes d'erreurs, y compris sur la ferme France. En effet, la publication de résultats dès décembre ne permet de disposer, en production végétale, que des chiffres des 2 premiers mois de campagne (pour les grandes cultures) et en production animale, des chiffres des 9 premiers. Il pourrait être plus opportun de décaler la réunion à février ou mars de l'année suivante. En outre, ces résultats macroéconomiques masquent l'hétérogénéité entre exploitations d'un même secteur. M. Pinta relève ainsi qu'en 2014, d'après les résultats du RICA, il y avait 30 % des exploitations en production porcine et céréalière qui avaient un résultat négatif. Si on ajoute celles dont le résultat est simplement légèrement positif, et qui sont donc également en situation difficile, cela représente au final près de la moitié des exploitations de ces filières. Ce type d'indicateur est plus à même de refléter ce qui se passe effectivement sur les exploitations.

Pierre Muller (Président) se déclare sensible à ce qui a été dit sur la contradiction apparente entre la réalité de terrain et l'image donnée par le compte prévisionnel 2015. Il rappelle que la publication de l'Insee se centre sur le revenu des facteurs de la branche agriculture, donc sur les revenus tirés de l'activité agricole avant rémunération des facteurs de production. Il s'agit d'un résultat d'entreprise et pas d'un revenu des ménages des agriculteurs, comme cela a déjà été rappelé plusieurs fois.

Il reconnaît que la divergence déjà évoquée à la Commission de juillet 2015 entre le compte, qui procède d'une démarche macro ou méso économique, et les données du RICA n'est pas très satisfaisante. Cette divergence s'explique notamment par l'effet du CICE, les choix méthodologiques du compte en matière de production viticole, et les hypothèses d'évolution des effectifs : la réflexion autour de ces questions devra se poursuivre, et aborder aussi la question de l'amortissement, qui joue de

façon assez massive dans le passage entre les agrégats bruts et les agrégats en net.

Le président ne croit pas que la tenue d'une réunion de la commission en décembre puisse être remise en cause à court-terme. Au vu des scénarii qui avaient été discutés lors du groupe de travail du premier semestre 2015, la grande majorité des membres de la commission s'était déclarée favorable à maintenir une rencontre autour des données du prévisionnel, que l'Insee produit en décembre à la demande d'Eurostat.

S'agissant de l'analyse des disparités et de l'hétérogénéité, celle-ci est précisément au cœur de la présentation des résultats du RICA 2014. En revanche, comme cela a déjà été rappelé, il n'est pas possible de faire des analyses prévisionnelles de ces disparités sur 2015.

Enfin, si l'analyse des filières présente un intérêt indéniable, elle n'est pas simple à conduire sur le plan statistique et comptable, comme l'ont montré des essais

antérieurs conduits par l'Insee. Le président considère donc que la priorité est d'aller plus loin dans l'analyse de l'hétérogénéité et de la diversité du monde agricole.

Suite à la présentation des résultats du RICA 2014, M. Bourgeois (Académie d'Agriculture de France) salue la grande pertinence des résultats présentés, notamment en terme d'analyse des disparités.

Pierre Muller (Président) considère également que le RICA est un outil très intéressant et performant pour analyser les hétérogénéités et la diversité des situations. Cette voie d'analyse sera poursuivie et devrait pouvoir déboucher, en juillet, sur une présentation d'indicateurs de fragilité financière.

La date de la prochaine commission est fixée au 5 juillet 2015 (après-midi).

Le président clôt la séance à 12 heures 45.

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédactrice en chef : Gisèle Giroux
Composition : SSP Beauvais
Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1760-8341
© Agreste 2016

Numéro 33 - janvier 2016

Agreste : la statistique agricole

*Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général*

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Prix : 12,00 €